

IICA



08 MAR 1988

IICA — CIBIA

COMPTE RENDU DE LA QUATRIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

Ottawa, Canada

31 août – 4 septembre 1987

QU'EST-CE QUE L'IICA?

L'Institut interaméricain de coopération pour l'Agriculture (IICA) est un organisme du système interaméricain spécialisé en agriculture. Ses origines remontent à 1942 lorsque le Conseil de direction de l'Union panaméricaine a approuvé la création de l'Institut interaméricain des sciences agricoles.

L'IICA, à l'origine une institution de recherche agronomique et d'enseignement de deuxième cycle pour les tropiques, se transforma progressivement en organisme de coopération technique et de renforcement institutionnel dans le domaine agro-pastoral. Cette évolution fut reconnue officiellement par la ratification, en 1980, d'une nouvelle convention, stipulant que l'IICA aurait comme objectifs de stimuler, d'encourager et d'appuyer les liens de coopération entre ses 31 États membres en vue du développement agricole et du bien-être rural.

Doté d'un mandat ample et flexible ainsi que d'une structure permettant la participation directe des États membres au Conseil interaméricain de l'agriculture et à son Comité exécutif, l'Institut possède des Représentations dans tous les pays membres afin de répondre à leurs besoins en coopération technique.

Les contributions des États membres et les rapports que l'IICA entretient avec 12 pays observateurs, ainsi qu'avec de nombreux organismes internationaux, lui permettent de canaliser d'importantes ressources humaines et financières vers le développement agricole de l'hémisphère.

Le plan à moyen terme 1987-1991, document normatif qui spécifie les priorités de l'Institut, met l'accent sur des actions visant à la réactivation du secteur agro-pastoral comme élément central de la croissance économique. Dans cette optique, l'Institut accorde une importance particulière au soutien et à l'encouragement d'actions destinées à moderniser la technologie agricole et à renforcer les processus d'intégration régionale et sous-régionale.

Pour réaliser ces objectifs, l'IICA concentre ses activités dans cinq domaines fondamentaux qui sont: analyse et planification de la politique agraire, développement et transfert de technologie, organisation et administration du développement rural, commercialisation et agro-industrie, santé animale et santé végétale.

Ces champs d'action reflètent les besoins et les priorités établies par les pays membres ainsi que les sphères d'activité dans lesquelles l'IICA concentre ses efforts et ses capacités techniques, tant sur le plan des ressources humaines et financières que sur le plan des rapports avec d'autres organismes internationaux.

Les pays membres de l'IICA sont: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Équateur, États-Unis, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Vénézuéla.

Les pays observateurs sont: Autriche, Belgique, Espagne, France, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Portugal, République Fédérale Allemande, République Arabe d'Égypte, République de Corée.



IICA



Centroamericano de
Documentación e
Información Agrícola

08 MAR 1988

IICA — CIDA

COMPTE RENDU DE LA QUATRIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

Ottawa, Canada

31 août – 4 septembre 1987

00001413

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

	Page
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	1
 PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE	
Séance préparatoire.....	17
Première séance plénière.....	18
Séance inaugurale.....	20
Deuxième séance plénière.....	29
Troisième séance plénière.....	33
Quatrième séance plénière.....	34
Cinquième séance plénière.....	44
Sixième séance plénière.....	55
Séance de clôture.....	56
 RÉSOLUTIONS :	
Résolution No 121 Rapport annuel 1986.....	63
Résolution No 122 Mesures à prendre pour donner suite aux recom- mandations de la IXe Con- férence interaméricaine des ministres de l'Agriculture.....	64
Résolution No 123 Échelle des quotes-parts.....	71
Résolution No 124 Programme-budget 1988-1989.....	75
Résolution No 125 Accords, conventions, contrats, lettres d'entente, etc.....	80

Résolution No 126	Inclusion d'Antigua-et-Barbuda et de Saint-Vincent-et-Grenadines au tableau de formation du Comité exécutif.....	87
Résolution No 127	Modification de la règle 4.10 du Règlement financier.....	91
Résolution No 128	États financiers de l'Institut..	93
Résolution No 129	Examen et adoption par le Comité exécutif d'accords portant sur le financement provenant de sources extérieures.....	95
Résolution No 130	Création d'un fonds des pays observateurs.....	97
Résolution No 131	Désignation des vérificateurs externes pour l'exercice biennal 1986-1987.....	99
Résolution No 132	Examen des résolutions du Conseil interaméricain de l'agriculture actuellement en vigueur.....	100
Résolution No 133	Élection du représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture auprès du conseil d'administration du CATIE.....	102
Résolution No 134	Rapport biennal du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers du CATIE...	103
Résolution No 135	Modification du contrat constitutif du CATIE.....	105

Résolution No 136	Étude des arriérés.....	107
Résolution No 137	Participation de la jeunesse au développement rural.....	108
Résolution No 138	Appui aux actions conjointes avec d'autres institutions financières pour identifier et élaborer des projets.....	109
Résolution No 139	Hommage posthume à M. Carlos Madrid Salazar.....	111
Résolution No 140	Acceptation d'autres candidatures aux distinctions agricoles interaméricaines.....	113
Résolution No 141	Médaille agricole interaméricaine, 1986 et 1987.....	115
Résolution No 142	Prix de développement agricole interaméricain, 1986 et 1987.....	117
Résolution No 143	Prix agricoles interaméricains pour les jeunes professionnels, 1986 et 1987.....	119
Résolution No 144	Prix interaméricain relatif à la participation de la femme au développement rural.....	121
Résolution No 145	Titre de fonctionnaire honoraire à M. Juan Díaz Bordenave.....	123
Résolution No 146	Titre de fonctionnaire honoraire à M. Heraclio Lombardo Olmos....	124
Résolution No 147	Titre de fonctionnaire honoraire à M. Jorge Soria Vasco.....	125

Résolution No 148	Rémunération du Directeur général pour l'exercice biennal 1988-1989.....	127
Résolution No 149	Date et siège de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.	128
Résolution No 150	Gratitude envers le gouvernement et le peuple du Canada.....	130
Résolution No 151	Communication pour le développement rural.....	131
Résolution No 152	Appui à un programme interaméricain de bourses destinées à des études en matière de sciences agricoles, de ressources naturelles et de sujets connexes.....	133
SIGNATURE DU COMPTE RENDU DE LA QUATRIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE.....		137
RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS DE LA QUATRIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE.....		141
RAPPORT DE LA COMMISSION DES HONNEURS.....		145
ORDRE DU JOUR.....		149
LISTE DES PARTICIPANTS.....		155

FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION.....	201
LISTE DES DOCUMENTS.....	211
RAPPORT PAR LE REPRÉSENTANT DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE SIÉGEANT AU CONSEIL DE DIRECTION DU CATIE.....	215
DISCOURS PRONONCÉS À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	
- Discours prononcé par l'honorable John Wise, P.C.,M.P., Ministre de l'Agriculture du Canada.....	225
- Discours de son Excellence la très honorable Jeanne Sauv�, Gouverneur g�n�ral du Canada.....	232
- Discours prononc� par M. Roger Clinch, Secr�taire parlementaire du Ministre des relations ext�rieures du Canada.....	236
- Discours prononc� par M. Eduardo Pesqueira, Secr�taire de l'agriculture et des ressources hydrauliques du Mexique, Pr�sident de la troisi�me r�union extraordinaire du Conseil interam�ricain de l'agriculture et Pr�sident du Conseil mondial de l'alimentation.....	241
- Discours prononc� par M. Mart�n E. Pineiro, Directeur g�n�ral de l'IICA.....	252

- Discours prononcé par M. l'Ambassadeur
João Clemente Baena Soares, Secrétaire
général de l'Organisation des États
Américains..... 258

DISCOURS PRONONCÉS À LA SÉANCE DE CLÔTURE

- Discours prononcé par l'honorable John Wise,
P.C., M.P., Président de la IXe Conférence
interaméricaine des ministres de l'Agriculture
et de la quatrième réunion régulière du
Conseil interaméricain de l'agriculture..... 265
- Discours prononcé par l'honorable Lincoln Myers,
Ministre de la production alimentaire,
de l'exploitation des mers, des forêts
et de l'environnement de Trinité-et-Tobago..... 269
- Discours prononcé par M. Martín E. Piñero,
Directeur général de l'IICA..... 274

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Voici à peine 10 mois, le Conseil a approuvé à Mexico un nouveau Plan à moyen terme qui doit servir de "cadre de référence pour les actions futures de l'Institut" au cours de la période 1987-1991 ; il répondait ainsi concrètement à la nécessité d'adapter l'IICA aux changements survenus dans la problématique agricole et aux aspirations prioritaires des pays membres.

Aujourd'hui, après trois jours de délibérations fructueuses menées au cours de la IXe CIMA, forum suprême de l'agriculture régionale, il est agréable de constater que la philosophie et le champ d'application du Plan qui ont guidé notre action au cours de ces 10 derniers mois, non seulement demeurent toujours en vigueur, mais encore sont revitalisés grâce aux recommandations de la Conférence visant à "stimuler, encourager et soutenir les efforts des États membres" pour : a) renforcer le développement du secteur agricole en tant que principale source de croissance économique ; b) approfondir la modernisation et l'augmentation de l'efficacité productive du secteur agricole ; c) faire avancer le processus d'intégration régionale. Voilà donc les éléments qui étaient sans cesse présents au cours des délibérations de ces trois derniers jours.

Si la première année de notre gestion a abouti à l'élaboration du Plan à moyen terme, il nous revient maintenant de vous informer, à l'occasion de la quatrième réunion du Conseil, des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Plan au cours des 10 derniers mois de transition institutionnelle, pour que puissent être adoptées les nouvelles lignes d'action que vous aurez approuvées.

À cet effet, je voudrais organiser mon exposé autour des trois composantes de la stratégie définie dans le Plan à moyen terme : a) concentrer les efforts pour essayer d'atteindre un niveau technique élevé dans un nombre réduit de domaines thématiques d'importance décisive pour les besoins des pays et conformément aux avantages comparatifs de l'IICA ; b) adapter la structure opérationnelle en fixant des objectifs prioritaires et en

assouplissant les instruments de la coopération technique ;
 c) accroître la disponibilité et l'efficacité des ressources hors quotes-parts.

Concentration thématique. Les programmes de l'IICA

La concentration des efforts s'est traduite concrètement par la sélection de cinq programmes qui constituent les principaux domaines d'action de l'IICA. Chacun de ces programmes est dirigé par un directeur en poste au siège de l'Institut et compte un petit groupe de soutien technique et quelques spécialistes régionaux en poste hors du siège. Les techniciens de l'Institut sont affectés à ces programmes et agissent, par conséquent, compte tenu des lignes d'action déterminées pour chacun d'eux, en participant à l'exécution des actions au niveau national.

Les directions des programmes sont les principales unités techniques de l'Institut et sont chargées : d'élaborer les idées directrices et les méthodes de travail dans leurs secteurs de concentration respectifs ; de rechercher et trouver des ressources extérieures pour appuyer des projets spécifiques, spécialement à caractère multinational ; d'établir les mécanismes qui permettront de mettre à profit l'expérience acquise à l'occasion de l'exécution des projets ; de former tous les spécialistes affectés à chacun des programmes.

Compte tenu de ces lignes d'action, nous avons préparé des documents dits "lignes d'action des programmes", qui sont à votre disposition pendant cette réunion.

Une préoccupation des Etats membres, exprimée au sein du Conseil à diverses reprises, concerne la praticabilité d'atteindre la plus grande participation possible dans le processus d'élaboration des objectifs prioritaires et des lignes directrices conceptuelles et opérationnelles et dans l'identification et l'évaluation des projets que mène à bien l'IICA, tant au niveau national qu'au niveau multinational. Cette préoccupation coïncide avec l'idée de

créer des comités d'évaluation pour chacun des programmes ; ces comités devraient être composés de personnes reconnues pour leur compétence technique, se réunir au moins une fois par an et assurer le soutien et la liaison pour tout ce qui touche la problématique du continent.

Étant donné le coût de mise en pratique de cette idée, il est nécessaire de commencer avec deux ou trois programmes qui exigent, dans les plus brefs délais, cette participation continue ; il nous faut aussi nous limiter à de petits groupes d'évaluation dont le fonctionnement ne soit pas trop lourd pour notre budget limité.

Les cinq programmes ont enregistré des progrès en matière d'organisation et d'opérations, mis en chantier un certain nombre de projets nationaux et entamé le processus d'élaboration de plusieurs projets multinationaux de grande portée.

Le programme I, Analyse et planification de la politique agricole, a concentré ses efforts sur l'analyse des caractéristiques et projections des programmes de rajustement sectoriel appliqués à quelques pays, tout en cherchant à développer les compétences et l'expérience nécessaires pour pouvoir collaborer avec les pays qui en manifestent le besoin. Ces efforts ont abouti à la préparation d'une étude sur les prêts de rajustement sectoriel et sur leur effet sur le secteur agricole, document qui a été distribué à titre de document de référence de la CIMA.

Une première expérience concrète en ce domaine est l'exécution, en Argentine, d'un projet par l'intermédiaire duquel l'IICA collabore à l'exécution de l'élément de coopération technique d'un projet de rajustement sectoriel financé par la Banque Mondiale. La collaboration de l'Institut permettra de réaliser les études fondamentales sur la politique agricole qui font partie du projet et qui serviront d'appui et de soutien à la négociation de la seconde phase du prêt, auquel ce pays accorde une grande importance.

Dans ce domaine de travail, il convient de mentionner l'accord que nous avons conclu avec l'Institut de développement économique de la Banque Mondiale pour mettre sur pied un programme conjoint de formation destiné aux spécialistes de haut niveau des

pays de l'Amérique latine leur permettant de participer à l'analyse , à l'élaboration et à l'exécution de politiques de développement agricole. Cet accord nous a permis de mener à bien, en tant que première activité, un important séminaire sur les politiques commerciales et sur les politiques de prix dans l'agriculture latino-américaine ; il donnera aussi lieu à une série de séminaires sur des thèmes spécifiques de la politique agricole au cours des deux prochaines années.

Le programme II, Mise au point et transfert de technologies, est depuis longtemps un programme traditionnel de l'IICA. Il a concentré ses efforts sur la formation de réseaux avec la participation d'instituts nationaux de recherche, et ces réseaux gravitent autour des actions communes dans un grand effort de coopération horizontale. Pour l'Amérique centrale, les bases de trois réseaux de cette catégorie ont été jetées, réseaux structurés autour de la création et du transfert de technologies dans des cultures prioritaires pour les pays centraméricains. Les négociations entamées avec ROCAP pour le financement d'un des projets sont pratiquement terminées ; les pourparlers avec la BID ont été engagés et la CNUCED a accordé une aide technique préparatoire pour la troisième de ces initiatives. Entre temps, dans la Région andine, le programme coopératif de recherche agricole (PROCIANDINO) a commencé à fonctionner, grâce à l'appui financier de la Banque interaméricaine de développement, des pays participants et de l'IICA, sous une forme semblable au projet PROCISUR. La mise en oeuvre de ce type de réseaux, qui, grâce à l'intégration régionale, permettent de renforcer le développement technologique de nos pays, est prioritaire dans le programme II.

Une autre activité importante du Programme a été l'appui donné aux efforts de réorganisation institutionnelle des systèmes de recherche mis en marche par l'Uruguay, le Mexique, la République dominicaine et l'Argentine.

Le programme III, Organisation et administration du développement rural, a pour but d'aider les États membres à élaborer des politiques et des programmes de développement rural et à renforcer les institutions chargées de réaliser ces programmes.

La situation complexe et variée qui existe dans les divers pays de l'Amérique latine et des Antilles en ce qui concerne les objets de ce programme a conduit le programme III à s'occuper essentiellement, dans ses débuts, de concevoir et de mettre en marche un projet visant à analyser par comparaison les expériences nationales réalisées en matière de développement rural et leurs principaux éléments, en essayant de distinguer et de caractériser celles dont l'exécution et les effets ont eu le plus grand succès.

Ce processus de réflexion conjointe permettra d'obtenir des enseignements utiles qui seront appliqués, avec les adaptations qui s'imposent, aux conditions spécifiques de chaque pays. Un second domaine où se sont concentrés les actions du Programme est celui de la formation des paysans pour laquelle a eu lieu un important séminaire qui a bénéficié de la participation d'éminents professionnels des pays membres; ce séminaire a permis de jeter les bases de l'élaboration de divers projets de coopération technique.

Le programme IV, Commercialisation et industrie agricole, est le plus petit, mais peut-être le plus nouveau et le plus innovateur, spécialement en ces temps de crise dans le commerce international des produits agricoles et d'importance croissante des produits non traditionnels. Cependant, la gravité même de la situation et les perspectives qu'ouvre l'industrie agro-alimentaire en tant que moyen de donner plus de valeur ajoutée à la production agricole ont montré qu'il était nécessaire d'élaborer des bases conceptuelles solides qui guident, à court, à moyen et à long terme, les actions de l'État et de l'initiative privée en ce qui concerne la diversification des entreprises agricoles en vue de leur permettre de participer plus activement au développement de l'industrie agro-alimentaire et d'avoir accès à de nouveaux marchés pour les produits agricoles non traditionnels.

Dans bon nombre de nos pays, divers ministères ou unités administratives autonomes sont chargés, conjointement, de s'occuper de ces problèmes, d'où la difficulté de localiser les interlocuteurs ayant le pouvoir de décision; cela freine et rend plus difficile le processus de concertation, nécessaire pour définir les actions de coopération technique de l'IICA.

Le programme enregistre des progrès en matière de définition de ce cadre conceptuel et en matière d'identification de projets multinationaux.

En mars dernier a eu lieu le séminaire sur les politiques commerciales et les politiques de prix, séminaire qui, étant donné que son sujet coïncidait avec le thème central de la IXe CIMA, a servi d'input pour les documents de travail présentés à cette occasion. La publication préparée par le programme IV et distribuée ici, constitue un apport important à la thématique du commerce international.

Le programme V, Santé animale et végétale, a été soumis à un processus de réorganisation intérieure, car il résulte de la fusion de deux programmes qui existaient déjà depuis plusieurs années. Il a pour principal but de contribuer avec les pays à résoudre le problème posé par l'incidence nocive des maladies, des épiphyties et des épizooties qui réduisent la production agricole et en limitent la commercialisation.

Cet appui vise : à améliorer l'administration des organismes de santé et des laboratoires de diagnostic essentiels dans la lutte contre les épiphyties et les épizooties ; à mettre sur pied un système de quarantaine dans les pays et à renforcer la capacité de réponse, à l'échelle nationale et internationale, face aux situations d'urgence sanitaire qui pourraient se présenter. La création du fonds d'urgence envisagé dans le Projet de programme-budget 1988-1989, fait partie de ce dernier effort et, bien que le montant en soit très faible, il constitue une première réponse à ce besoin.

La Direction générale a encouragé les travaux de la Commission interaméricaine de santé animale (COINSA), composée des directeurs de santé animale des États membres ; cette commission a tenu, entre avril et juin 1987, à Panama, au Guyana, en Bolivie et en Uruguay quatre réunions sous-régionales auxquelles ont participé des représentants de la Région centrale, de la Région des Antilles, de la Région andine et de la Région sud ; au cours de ces réunions ont été analysés les progrès réalisés au cours des

deux dernières années dans ce domaine et ont été délimitées les actions prioritaires à exécuter pour les deux prochaines années ; notre Institut continuera d'appuyer les activités futures de cette commission.

Nous avons participé à la réunion annuelle de l'OPS, organisation soeur du système interaméricain et nous parrainons avec elle un programme d'éradication de la fièvre aphteuse dans le Cône sud. En outre, pour répondre à une demande des pays du CORECA; nous sommes en négociations avec d'autres agences internationales pour définir la contribution de l'IICA à un projet d'éradication de la mouche des fruits en Amérique centrale.

Adaptation de la structure institutionnelle et opérationnelle

Outre la concentration thématique, la stratégie proposée dans le Plan à moyen terme 1987-1991 signalait la nécessité d'analyser la gestion institutionnelle pour la rendre plus efficace, plus souple et pour en décentraliser les opérations.

À cet effet, des efforts ont été réalisés pour restructurer l'IICA en cherchant à réduire les frais de direction, grâce à l'élimination de deux postes de sous-directeur général adjoint et grâce à la diminution du personnel professionnel international affecté à ces tâches, en ramenant l'effectif de 28 à 22. Cette diminution des frais de direction était accompagnée par une plus grande délégation de pouvoir aux bureaux nationaux, et par une hiérarchisation institutionnelle des directions des programmes qui ont bénéficié d'une plus grande capacité opérationnelle. En outre, l'IICA a conçu et a mis en marche un ensemble de nouveaux procédés opérationnels qui, par une plus grande souplesse, ont permis d'exercer une supervision adéquate et suivie des actions de coopération technique. En fonction de cet objectif, le processus de programmation interne a été renforcé par la création de la Direction de la programmation et de l'évaluation, qui est chargée de coordonner et d'administrer un mécanisme intérieur participatif d'approbation et de l'affectation des ressources aux projets qui

sont élaborés par les unités opérationnelles, dans les limites convenues avec les pays.

La nouvelle mécanique de programmation a permis d'assurer une plus grande cohérence entre les nouvelles activités qui sont entreprises et les objectifs prioritaires du Plan à moyen terme. En outre, elle a permis de reprogrammer un bon nombre d'activités antérieures au Plan, qui n'étaient pas jugées prioritaires par les pays membres.

Un second élément des rajustements apportés aux procédures vise le processus d'évaluation. Suivant les recommandations expresses du Conseil, l'IICA organise un système d'évaluation ex post qui s'ajoute aux activités de surveillance et de contrôle à caractère permanent. Ce système d'évaluation aura deux caractéristiques principales : premièrement, il sera ex post et visera les unités opérationnelles, c'est-à-dire les bureaux nationaux, les programmes et les centres et services spécialisés ; deuxièmement, il sera un instrument au moyen de missions d'évaluation auxquelles participeront des personnes étrangères à l'Institut. Chaque année sera effectuée une évaluation d'un nombre défini de bureaux et d'un ou de deux programmes. Nous achevons en ce moment la rédaction d'un document d'orientation général concernant ce système d'évaluation. Nous espérons réaliser les premières missions d'évaluation au commencement de la prochaine année et nous espérons pouvoir rendre compte au Comité exécutif de ces missions lors de la prochaine réunion.

Un troisième élément a été la décentralisation opérationnelle croissante des activités dans les pays, obtenue en renforçant leur capacité administrative à exécuter des projets de conjoncture technique et à mettre en place des ressources administratives. Cette décentralisation importante a donné à l'IICA, à notre avis, plus de souplesse et d'aisance pour répondre aux demandes et aux besoins des pays.

Cette décentralisation a été accompagnée par un renforcement de la capacité de surveillance et d'appui aux bureaux nationaux de la part des directeurs de région, ce qui a aussi abouti au

renforcement de la capacité à définir et à mettre en oeuvre des activités à caractère régional.

À cet égard, je désire mentionner la mise en oeuvre d'activités spéciales avec les pays des Antilles, comme la création de l'unité régionale de projets, le lancement du Programme de jeunes professionnels et d'un programme d'enseignement de l'espagnol qui sera réalisé en collaboration avec le Secrétariat de l'OEA et le gouvernement espagnol.

Un quatrième élément se réfère aux procédures en matière de ressources humaines. Nous avons mis en oeuvre une politique qui, tout en favorisant un processus de rénovation et de hiérarchisation technique, permet d'adapter cette politique aux nouvelles lignes d'action des cinq programmes qui servent d'axe au Plan à moyen terme.

On remarque que le Programme-budget 1988-1989 compte 160 postes de personnel professionnel international contre 186 postes inclus dans le programme-budget antérieur, alors qu'augmente le nombre de professionnels nationaux, ce qui correspond aux directives données par le Conseil. Mais le plus important, c'est l'effort réalisé pour que l'affectation de personnel international se fasse sur la base de l'existence préalable d'un projet auquel sont adaptés les antécédents professionnels et l'expérience de travail du spécialiste, ce qui permet ainsi d'adapter le profil technique de l'Institut aux besoins des pays.

La politique relative aux relations extérieures

La stratégie du Plan à moyen terme 1987-1991 en ce qui concerne les relations extérieures accorde une importance spéciale au renforcement de la coordination des actions avec d'autres organismes et à l'accroissement des ressources extérieures afin d'augmenter la capacité opérationnelle de l'Institut.

En 1986-1987 nous avons fait d'importants efforts pour obtenir des ressources extérieures, en canalisant les projets vers les pays et organismes donateurs, et les préoccupations de l'Institut et des pays vers les pays membres.

Cette stratégie, qui consiste à identifier les domaines d'intérêt des donateurs et à les faire coïncider avec les besoins de projets convenus avec les pays membres, a amélioré l'efficacité institutionnelle, en permettant que les propositions pour lesquelles on cherche un financement extérieur soient en général cohérentes avec les objectifs prioritaires établis dans le Plan à moyen terme.

Pour 1988-1989 nous avons déjà négocié et même inclus dans le Programme-budget de ces deux années, des projets dotés de ressources extérieures d'un montant de 13 830 800 \$ US pour 1988 et de 10 877 600 \$ US pour 1989. Ces ressources seront augmentées dans la mesure où se concrétisent les nouveaux projets en cours de négociation, dont les montants sont estimés à 11 474 000 \$ US pour 1988 et à 11 810 000 \$ US pour 1989.

Cela veut donc dire que si l'on tient compte des sommes déjà convenues avec celles qui font l'objet de négociations avancées, nous obtiendrons, en 1988, des ressources extérieures de l'ordre de 25 millions de dollars américains. Cela nous permettrait d'atteindre l'objectif fixé, dans le Plan à moyen terme, de réaliser plus de 50 % du financement total de l'Institut avec des fonds extérieurs ; nous nous approcherions ainsi de l'objectif qui consiste à obtenir pour 1991 des ressources extérieures de 30 millions de dollars américains.

Le détail des projets déjà approuvés et en cours de négociation, financés par des ressources extérieures, fait partie du Programme-budget (pages 179 et 188) ; je ne m'étendrai donc pas là-dessus.

Un second aspect de la stratégie des relations extérieures est la coordination avec d'autres organismes. À ce sujet, le Comité exécutif comme le Conseil nous ont recommandé de déployer le maximum d'efforts pour développer des activités de coopération

avec d'autres organismes internationaux, afin d'éviter les superpositions et la dispersion des efforts et des ressources des différents organismes. En ce qui concerne l'OEA, nous nous sommes réunis avec le Secrétaire général qui, dans un esprit d'ouverture, s'est dit prêt à collaborer avec l'Institut et nous avons proposé et défini des domaines possibles de coopération.

En particulier, j'aimerais mentionner trois activités que nous avons entamées ensemble. La première est la Conférence interaméricaine que nous venons de tenir. La seconde est le travail conjoint avec le projet du TRIFINIO à la frontière du Guatemala, du Honduras et d'El Salvador, et l'initiative du Secrétaire général de convoquer les organismes du système pour tenter de définir des activités conjointes en Haïti.

Finalement, le Secrétaire général nous a convoqués, avec les autres organismes du système interaméricain, à une réunion de travail qui doit se tenir au cours des premiers jours d'octobre, afin d'analyser d'autres domaines possibles de collaboration.

En ce qui concerne la FAO, nous avons tenu deux réunions avec le Directeur général. L'une d'elles a été tenue en réponse à une invitation que nous avait faite M. Saouma pour échanger des idées en ce qui concerne une étude importante que nous réalisons en vue de définir une stratégie pour le secteur agricole de l'Amérique latine, en complément de l'étude "Agricultura Año 2000" et dont M. Mario Jalil a rendu compte au plenum de la Conférence.

Je voudrais aussi faire une très brève mention des organismes financiers internationaux. Nous réalisons avec la BID une série d'activités conjointes qui comprennent la continuation de l'Unité de projets d'investissement, le lancement du projet PROCLANDINO ; nous avons entamé des conversations pour réaliser un projet semblable dans la Région centrale et, de façon très préliminaire, un autre dans la Région des Antilles, ce qui permettrait de constituer un réseau de ce type dans chacune des régions géographiques de l'Institut.

Avec la Banque Mondiale, l'activité la plus importante a consisté à développer une stratégie de formation dans le domaine des

politiques et dans celui de l'élaboration de projets dans le cadre limitatif de chacun des cinq programmes.

Cela devrait nous permettre de poursuivre la discussion de certains des sujets qui ont été traités ces derniers jours et devrait constituer un important forum de remue-méninges sur l'agriculture régionale.

Je voudrais aussi vous informer de la signature d'un accord général de coopération technique avec le FIDA, accord qui nous permettra de réaliser des missions conjointes de reconnaissance de projets et de participer à l'exécution des composantes de coopération technique des projets concertés entre le FIDA et les pays membres de l'IICA. Nous venons de réaliser au Brésil la première mission d'identification de projets qui a donné des résultats très satisfaisants.

Nous venons de signer avec ROCAP une deuxième étape pour le PROMECAFE qui s'ajoute à d'autres activités de coopération avec cette institution.

Finalement, nous avons multiplié les contacts avec les pays observateurs. Nous avons ainsi réalisé un important projet avec Radio Pays-Bas et avec le gouvernement de ce pays, pour l'enseignement de l'utilisation des médias et pour le développement rural ; nous avons défini une série d'actions conjointes avec l'Institut de coopération ibéro-américaine d'Espagne qui débiteront avec un séminaire de formation en matière de projets à Santa Cruz, Bolivie, le mois prochain ; nous menons des négociations relatives à des projets à réaliser avec les gouvernements de l'Italie, de l'Allemagne, de la Suède, de la Norvège et de la France.

Les sujets de cette quatrième réunion du Conseil

Cette brève description des principales actions réalisées au cours des dix derniers mois nous amène aux sujets inclus dans l'ordre du jour de cette quatrième réunion ordinaire.

Le sujet principal est le Programme-budget pour l'exercice biennal 1988-1989. Nous avons confectionné ce budget en essayant de refléter les objectifs prioritaires et les lignes d'action du Plan à moyen terme, ainsi que les aspirations prioritaires manifestées par chacun des pays membres dans le processus de concertation des activités qui doivent être réalisées pendant cet exercice biennal.

La présentation du Programme-budget inclut pour la première fois un exposé détaillé par pays, qui permet de se faire une idée résumée mais complète de la problématique du pays et de l'ensemble des activités à réaliser pendant la période.

Comme vous le savez aussi, le budget présenté comporte une augmentation de 5 % par an destinée à compenser l'effet de l'inflation pendant ces quatre dernières années, pendant lesquelles les quotes-parts n'ont subi aucune augmentation.

Conclusion

Voilà donc les sujets principaux dont je voulais vous parler. J'aimerais, pour terminer, faire simplement deux commentaires. Aux tâches que j'ai signalées, nous avons consacré une bonne partie de notre attention pendant l'année 1986 et jusqu'à ces derniers mois de 1987. Comme vous l'imaginez, une institution qui a l'ampleur et les caractéristiques de l'IICA a certaines rigidités, dues à son cadre normatif, et spécialement au Règlement financier et au Règlement du personnel qui imposent certaines limites aux changements qui peuvent être apportés. Malgré ces rigidités, je crois que nous avons réussi dans une certaine mesure à introduire ces changements et à mettre en marche les modifications recommandées dans le Plan à moyen terme, de sorte qu'en 1988 nous aurons un Institut réorganisé en fonction des lignes d'action du nouveau Plan à moyen terme, tant du point de vue structurel et thématique que du point de vue des procédures. En outre, je crois que les efforts réalisés en vue de hiérarchiser, sur le plan technique,

l'Institut et de concentrer son action sur les sujets les plus importants de l'agriculture régionale ont été couronnés de succès, et que nous avons obtenu la reconnaissance générale à ce sujet, comme le prouvent le déroulement et les résultats de la IXe CIMA. Il convient donc de dire que nous avons fait un grand pas en avant qui devrait nous permettre d'étendre davantage notre coopération avec les États membres. Cependant, cette question est évidemment liée aussi à la capacité financière propre de l'Institut. Pour faire des changements et mettre en oeuvre des activités, il faut des ressources qui, même si nous essayons de les obtenir dans une proportion croissante de sources hors quotes-parts, exigent une contrepartie de fonds propres. Dans ce contexte, je comprends qu'il faut évaluer la situation financière de cette année au cours de laquelle nous faisons face à certaines difficultés comme les disponibilités financières pour 1988-1989, laquelle situation financière est définie dans le Programme-budget proposé. Monsieur le Président, je vous remercie.

**PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

SÉANCE PRÉPARATOIRE

- 0.1 Le 30 août 1987, à 16 h 30, est ouverte dans la Grande salle du Centre de conférences du gouvernement du Canada la séance préparatoire du Conseil interaméricain de l'agriculture, de caractère privé, à laquelle assistent les chefs de délégation, séance présidée par le président de la troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, M. Eduardo Pesqueira Olea, ministre de l'Agriculture et des Ressources en eau du Mexique.
- 0.2 Pendant cette séance, des délibérations sont prises sur les points suivants, pour être soumises à l'adoption à la première séance plénière :
- Élection du Président,
 - Élection du Rapporteur,
 - Ordre du jour provisoire,
 - Formation des commissions de vérification des pouvoirs et de rédaction,
 - Autres commissions de travail : désignation des vérificateurs externes pour l'exercice biennal 1988-1989 et formation de la Commission des honneurs,
 - Fixation du délai de présentation des propositions,
 - Durée approximative de la réunion,
 - Tirage au sort de l'ordre de préséance des États membres,
 - Questions diverses.
- 0.3 La séance est levée à 16 h 55.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

- 1.1 La première séance plénière de la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture est ouverte à 18 h 15 le dimanche 30 août 1987 dans la Grande salle du Centre de conférences du gouvernement du Canada à Ottawa, sous la présidence du représentant du Mexique en sa qualité de président de la troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.
- 1.2 Le Président fait savoir qu'une séance préparatoire a déjà été tenue, et en soumet immédiatement les délibérations au plenum pour entérinement. La première est l'élection par acclamation du représentant du Canada, M. John Wise, ministre de l'Agriculture de ce pays, comme président du Conseil et de la neuvième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture. M. Pesqueira invite son collègue à occuper le fauteuil, ce qui se fait sous les applaudissements du plenum.
- 1.3 Le représentant du Canada assume la présidence et exprime sa gratitude à M. Pesqueira pour le labeur qu'il a accompli ; M. Wise se fait l'interprète des participants pour reconnaître son enthousiasme, son intégrité, son énergie, et le féliciter pour l'efficacité et le leadership dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions. Le Président salue l'assistance et lui exprime sa satisfaction et celle du gouvernement et du peuple du Canada de voir que ce pays est l'hôte de cette réunion et il souhaite à tous les visiteurs un agréable séjour au Canada.
- 1.4 Le plenum entérine la nomination à l'unanimité de M. Roberto Villeda, membre de la délégation du Honduras, à tenir la charge de rapporteur de la réunion.
- 1.5 Il est décidé d'adopter l'ordre du jour provisoire présenté dans le document IICA/JIA/Doc.127(87)rev.

- 1.6 Le plenum forme la Commission de vérification des pouvoirs, composée des représentants des pays suivants : Brésil, Équateur, États-Unis et Jamaïque.
- 1.7 La Commission de rédaction est composée de la façon suivante : Brésil, Guatemala, Haïti et Trinité-et-Tobago.
- 1.8 Conformément à la recommandation de la séance préparatoire, le plenum entérine la formation de deux commissions de travail pour qu'elles traitent respectivement de la désignation des vérificateurs externes pour l'exercice 1988-1989 et de l'attribution des distinctions honorifiques interaméricaines. Elles sont constituées de la façon suivante :
- Désignation des vérificateurs externes : Colombie, États-Unis d'Amérique, Sainte-Lucie et Uruguay.
 - Distinctions honorifiques interaméricaines : Brésil, Honduras, Panama et Suriname (Commission des honneurs).
- 1.9 Il est confirmé que le jeudi 3 septembre à 8 h sera le dernier délai de présentation des propositions, sous réserve que cela ne s'applique pas aux projets émanant des groupes de travail.
- 1.10 L'ordre de préséance est le suivant :
- | | |
|--------------------------|------------------------|
| 1. Haïti | 16. Barbade |
| 2. Dominique | 17. Équateur |
| 3. États-Unis d'Amérique | 18. Sainte-Lucie |
| 4. Honduras | 19. Mexique |
| 5. Bolivie | 20. Panama |
| 6. Venezuela | 21. Jamaïque |
| 7. Argentine | 22. Grenade |
| 8. Pérou | 23. Guatemala |
| 9. Uruguay | 24. Antigua-et-Barbuda |
| 10. El Salvador | 25. Suriname |
| 11. Paraguay | 26. Trinité-et-Tobago |
| 12. Saint-Kitts-et-Nevis | 27. Brésil |
| 13. Chili | 28. Colombie |

- | | |
|----------------------------|---------------|
| 14. République dominicaine | 29. Nicaragua |
| 15. Costa Rica | 30. Guyana |

- 1.11 Le programme de travail présenté dans le document IICA/JIA/Doc.128(87) est adopté et il est confirmé que la séance de clôture de la IV^e réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture se tiendra le vendredi 4 septembre à 18 h.
- 1.12 La première séance plénière est levée à 18 h 30.

SÉANCE INAUGURALE

- 0.4 La séance inaugurale de la neuvième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et de la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture a lieu dans la Grande salle du Centre de conférences du gouvernement du Canada le lundi 31 août 1987 à 9 heures. La cérémonie solennelle est présidée par le Gouverneur général du Canada, Son Excellence Madame Jeanne Sauvé, à qui la musique de la garde à pied du Gouverneur général rend les honneurs à la porte de la Grande salle.
- 0.5 L'honorable John Wise, en sa qualité de ministre de l'Agriculture du Canada et de président des réunions, est le premier à s'adresser aux participants ; il leur souhaite une cordiale bienvenue et exprime sa reconnaissance pour la présence de Son Excellence Madame le Gouverneur général, du Secrétaire général de l'OEA, Monsieur l'Ambassadeur João Baena Soares, des membres du parlement canadien et des représentants des gouvernements provinciaux. En outre, il salue cordialement le Directeur général de l'IICA, M. Martín E. Píñero, les ministres, les chefs de délégations des pays membres et observateurs, les ambassadeurs et les membres du corps diplomatique, les représentants d'organismes internationaux et régionaux et d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

- 0.6 Il mentionne que son pays sera l'hôte dans deux jours, à Québec du deuxième sommet de la francophonie et qu'à Vancouver, en octobre, aura lieu le sommet biennal des chefs de gouvernement du Commonwealth. Dans toutes ces réunions, ainsi que dans celles qui débutent aujourd'hui, le Canada continuera à jouer un rôle important dans la coopération pour le développement économique, dans la stabilité économique internationale, dans les échanges technologiques et culturels et dans la campagne contre l'apartheid.
- 0.7 Il signale que la tradition canadienne d'aide au développement a permis à son pays de servir de pont, et des plus solides, entre les pays développés et ceux en voie de développement et il réaffirme l'engagement qu'a pris le Canada envers l'IICA depuis 1972, en reconnaissant la capacité de l'Institut de promouvoir le développement agricole et le bien-être rural. Il mentionne que le Plan à moyen terme de l'IICA est un instrument adéquat pour aider les pays membres à résoudre les principaux problèmes qui freinent leur croissance agricole et il indique que les documents de travail de la Conférence présentent de façon appropriée une vue d'ensemble des perspectives et du potentiel de l'agriculture, des encouragements nécessaires pour la modernisation, de l'innovation technologique et de la crise du commerce international.
- 0.8 Après avoir mentionné les profonds changements que subit depuis le début des années 80 l'économie internationale et leurs effets sur le secteur agricole, le Président de la réunion demande à ses collègues, les ministres de l'Agriculture, d'axer leurs efforts, par l'intermédiaire de l'IICA, sur la modernisation technologique et sur l'intégration régionale pour renforcer les liens économiques entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie.
- 0.9 Immédiatement après, le Président annonce l'intervention de Son Excellence, Mme Jeanne Sauvé, Gouverneur général du Canada, qui souhaite la bienvenue aux participants, mentionne le rôle qui incombe, dans le contexte de l'Amérique latine et des Antilles, à l'Organisation des États

américains et à l'OICA, en tant qu'organisme spécialisé dans l'agriculture, et l'importance que le Canada accorde à ces institutions.

- 0.10 Elle mentionne les problèmes de la faim, de la malnutrition, de l'état difficile du commerce international, les mesures protectionnistes et les excédents de produits qui rendent difficile l'exportation. Elle mentionne quelques conséquences de ces problèmes, comme celui de l'exode de la population rurale vers les zones urbaines. Elle souligne la nécessité d'élaborer des politiques agricoles conformes aux nouveaux besoins du secteur et ajoute que le Canada continuera à réaliser des efforts pour collaborer activement à la solution de ces problèmes.
- 0.11 Elle fait aussi allusion à l'importance que son pays accorde aux pourparlers tenus avec les Etats-Unis pour aider les pays de l'Amérique latine et des Antilles à consolider les systèmes démocratiques et la paix dans la région. Elle déclare ensuite officiellement ouverte la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et elle exprime le souhait que ces manifestations connaissent le succès espéré.
- 0.12 Le Président accompagne Son Excellence, Madame le Gouverneur général, qui quitte les lieux, et il présente immédiatement le ministre de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques du Mexique, M. Eduardo Pesqueira ; celui-ci prend la parole en sa qualité de président de la troisième réunion extraordinaire du Conseil et en tant que président du Conseil mondial de l'alimentation, et, tout d'abord, demande à M. le ministre Wise de transmettre à Madame Sauvé les remerciements de l'assemblée pour l'avoir honorée de sa présence.
- 0.13 M. Pesqueira indique qu'il considère que ce forum est le lieu idéal pour aborder une problématique qui frappe une partie fondamentale de nos économies et pour resserrer les relations afin de rendre plus dynamique le commerce international. Il signale que les chefs d'Etat de l'Argentine,

du Brésil, de la Colombie, du Panama, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela se réuniront avec le Président du Mexique, dans son pays, en novembre, afin de discuter de questions d'intégration régionale.

- 0.14 M. Pesqueira fait ensuite une analyse sommaire des profondes transformations survenues au cours des quarante dernières années et de la crise à laquelle font face les pays en voie de développement sur le plan du commerce international. Il souligne la nécessité de renforcer leur participation dans des forums multilatéraux et de s'efforcer de trouver des solutions conjointes avec l'appui des organismes de coopération internationale. Il déclare que la libération totale du commerce mondial agricole ne paraît pas viable mais qu'il faudrait plutôt penser, pour les prochaines années, à un "libéralisme contrôlé" avec une ouverture progressive et sélective.
- 0.15 Il ajoute que, en tant que président du Conseil mondial de l'alimentation, il désire souligner certaines recommandations de ce forum en ce qui concerne les points suivants : 1) la faim qui, dans de nombreux cas, n'a rien à voir avec le manque d'aliments, mais plutôt avec une répartition déséquilibrée de ceux-ci ; 2) la nécessité de moderniser le secteur agricole, ce qui, dans une grande mesure, ne peut se faire en raison des difficultés éprouvées dans leurs programmes de stabilisation et de rajustement économique ; 3) le protectionnisme qui fait obstacle aux efforts des pays moins développés en vue de rendre prospère leur secteur agricole.
- 0.16 Il ajoute qu'à son avis l'IICA fait preuve d'une grande activité du fait des programmes contenus dans le Plan à moyen terme adopté à la réunion de Mexico. En outre, il demande à l'IICA de réaliser un effort additionnel dans la recherche de ressources et de nouvelles sources de financement, et aux pays d'apporter les contributions qu'ils se sont engagés à fournir, pour que les actions de l'Institut soient réalisées selon ce qui est prévu dans ses documents de travail.

- 0.17 Pour terminer, il remercie une fois de plus le gouvernement et le peuple du Canada pour leur hospitalité et il exprime l'espoir que ce forum apportera des idées et des solutions dans l'intérêt du bénéficiaire ultime de tous les programmes de développement, c'est-à-dire l'homme.
- 0.18 Le Président annonce alors l'exposé de M. Roger Clinch, député, lequel déclare que le thème de la Conférence est tout à fait opportun dans le moment historique que nous vivons actuellement et exprime sa satisfaction de se trouver en compagnie de ministres provenant de l'hémisphère occidental, et ce pour deux raisons : 1) parce que l'agriculture est l'industrie de base qui est commune à tous nos pays et que cela offre une excellente occasion de formuler des recommandations créatives et praticables ; 2) parce que, en tant que secrétaire parlementaire du ministre des Relations extérieures, il lui est particulièrement agréable d'annoncer qu'aujourd'hui même, l'Agence canadienne de développement international a approuvé une subvention de 4,5 millions de dollars pour coopérer avec l'IICA à l'exécution de projets prioritaires, ce qui montre clairement la volonté du Canada de soutenir l'IICA et son Plan à moyen terme.
- 0.19 Il fait un bref compte rendu du travail réalisé par le Canada dans le cadre de son programme d'aide au développement, dont le but est d'améliorer la production agricole et la sécurité alimentaire rurale dans les pays les plus pauvres du tiers monde. Il mentionne aussi l'aide fournie par l'ACDI à divers pays d'Amérique latine et des Antilles et indique dans quels domaines cette aide est fournie et quels sont les États qui en bénéficient.
- 0.20 Il signale en outre que le Canada apporte la troisième plus importante contribution au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) par l'intermédiaire de centres internationaux comme le CIMMYT et le CIAT. Il signale la situation spéciale du continent africain qui, ces dernières années, a souffert de sécheresses prolongées et de la famine qui en résulte et a reçu de la communauté internationale une aide de plus en plus importante. Il déclare

qu'il serait souhaitable que les résultats de cette Conférence puissent aider les agriculteurs de l'Afrique à atteindre plus rapidement la sécurité alimentaire grâce à une plus grande productivité.

- 0.21 Il termine en assurant que le Canada est disposé à faire les efforts les plus déterminés pour rendre possible une révolution en matière de production agricole et de sécurité alimentaire dans le tiers monde et exprime le vœu que les délibérations soient couronnées de succès.
- 0.22 Le Président cède aussitôt la parole au Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, M. Martín Piñero qui, après avoir salué les participants à la IXe CIMA et à la IVe réunion du Conseil, souhaite spécialement la bienvenue aux représentants d'Antigua-et-Barbuda et de Saint-Vincent-et-Grenadines, pays qui, depuis le mois d'août sont devenus membres de plein droit de l'Institut. Il indique aussi que c'est la première fois que les deux réunions se tiennent en même temps.
- 0.23 Il fait ensuite une analyse sommaire des difficultés et des défis qu'affrontent les pays d'Amérique latine et des Antilles et souligne l'impérieuse nécessité qu'il y a de retourner la situation actuelle pour assurer la paix et la stabilité politique de nos pays. Il mentionne les problèmes intérieurs et extérieurs qui nuisent aux activités de l'agriculture, et déclare cependant qu'en dépit de ces difficultés, il existe une certitude quant au rôle central que joue le secteur agricole dans la dynamisation de l'économie.
- 0.24 Il mentionne la nécessité qu'il y a de penser à de nouvelles stratégies de développement pour donner à l'agriculture la place prioritaire qui lui revient dans un processus économique global, stratégies axées sur des politiques publiques permettant la modernisation du secteur agricole, la réadaptation des mécanismes de recherche et de transfert de technologies et la création d'encouragements propres à corriger les dérèglements structureaux.

- 0.25 Il indique que la tâche gigantesque qui reste à accomplir ne pourra être menée à bien sans une vaste coopération multinationale et sans l'effort réel de tous les pays. Il plaide en faveur de l'intégration régionale pour résoudre les problèmes et pour faire un usage optimal des ressources disponibles. Il indique que l'accord avec le gouvernement du Canada, qui a été annoncé par M. Clinch, est un exemple dans cette direction. Il remercie le Canada pour sa coopération car ce pays se distingue par son esprit de collaboration et possède un vigoureux secteur agricole qui fait face, sur le plan international, à des problèmes semblables à ceux des pays de l'Amérique latine et des Antilles.
- 0.26 Il ajoute que les recommandations émanant de la CIMA constitueront un mandat pour tout le système interaméricain, avec l'appui déjà prévu par le Secrétaire général de l'OEA, ce qui permettra aussi au Conseil, dans le contexte plus étroit de l'IICA, d'incorporer les résolutions concrètes en vue d'activités qui aideront à résoudre la situation actuelle, si complexe. Pour finir, il remercie le gouvernement et le peuple du Canada, d'accorder leur hospitalité pour la tenue des réunions.
- 0.27 Le Président donne ensuite la parole au Secrétaire général de l'OEA, Monsieur l'Ambassadeur João Baena Soares, qui remercie de leur présence les ministres, les chefs de délégation et les autres participants à ce forum. Il félicite le Directeur général de l'IICA et remercie le gouvernement du Canada pour son hospitalité. Il indique que cette Conférence du système interaméricain est l'occasion très spéciale de discuter de sujets prioritaires et de formuler des recommandations d'action pour les gouvernements et les organismes internationaux qui oeuvrent dans la région.
- 0.28 Il considère que la réunion est importante en ce sens qu'elle représente la convergence d'éléments centraux pour la stratégie de développement de l'Amérique latine et des Antilles. Les trois éléments centraux qu'il fait ressortir sont les suivants : les pays, les sujets et la maturité

politique nécessaire pour faire face avec courage aux défis de l'avenir.

- 0.29 En ce qui concerne les sujets, il souligne l'importance de l'effort intérieur qui peut échouer si l'appui des pays industrialisés fait défaut, la nécessité de profiter des options d'intégration, le rôle crucial de la technologie pour définir le profil de production et le profil commercial de l'avenir, le rôle d'une agriculture qui contribue réellement au développement intégral et la nécessité de moderniser l'administration de l'État et de redéfinir ses relations avec les secteurs privés.
- 0.30 Pour terminer, il exprime la conviction que le Secrétaire général de l'OEA, les organisations multilatérales et les gouvernements bénéficieront des résultats de la Conférence et que l'IICA s'acquittera de la tâche d'exécuter certaines des recommandations et d'assurer la réalisation d'autres actions.
- 0.31 Le texte intégral des discours prononcés lors de cette séance inaugurale sont inclus au présent compte rendu.
- 0.32 La séance est levée à 10 h 30.

PARTICIPANTS

- 0.33 Étaient représentés à la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture les pays suivants, membres de l'OEA ou de l'IICA : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, Équateur, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

- 0.34 Étaient représentés à titre d'observateurs les gouvernements des pays suivants : Allemagne, Belgique, Corée, Espagne, France, Israël, Italie et Japon.
- 0.35 Assistaient en outre à la Conférence les observateurs des organismes suivants du système interaméricain : la Banque interaméricaine de développement (BID), la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) ; ceux des organismes suivants du système des Nations Unies : l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), le Conseil mondial de l'alimentation (CMA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ; ainsi que ceux d'autres organismes, tels : l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI), le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), le Centre régional d'éducation des adultes et d'alphabétisation fonctionnelle pour l'Amérique latine (CREFAL), le Conseil consultatif ibéro-américain de la jeunesse rurale (CALJR), l'Institut de coopération ibéro-américaine (ICI), l'Institut de développement international et de coopération (IDIC), l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), l'Office international des épizooties (OIE), l'Organisme international régional de santé animale et végétale (OIRSA), l'Institut agricole du Canada, l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OEEO), le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique Centrale (SIECA), l'Université de Guelph, la Fédération internationale des producteurs agricoles, la World Development Corporation, l'Association canadienne du commerce des semences, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Association canadienne de la journée mondiale de l'alimentation, le Syndicat national des cultivateurs, Guelph International Development Consultants, Agricultural International Development Associates of Canada (AICDAC) et la Cooperative Union of Canada.

- 0.36 Les directeurs honoraires de l'IICA, M. Armando Samper (Dr.) et M. José Emilio G. Araujo (Dr.), ont participé également à la Conférence.

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 2.1 La deuxième séance plénière de la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture est ouverte le mercredi 2 septembre à 11 heures, dans la Grande salle du Centre de conférences, sous la présidence du représentant d'Haïti en sa qualité de premier Vice-président.
- 2.2 Le Secrétaire technique intervient pour expliquer au plenum que, selon ce qui a été adopté à la première séance plénière, on suivra l'ordre du jour inclus dans le dossier de documentation qui vient d'être distribué.
- 2.3 Le Président indique que c'est pour lui un grand honneur de présider ce forum et demande au Directeur général de l'IICA d'aborder le premier point de l'ordre du jour.

Message du Directeur général de l'IICA

- 2.4 M. Piñero, conformément aux règlements du Conseil, présente son message contenu dans le document IICA/JIA/Doc.129(87), qui figure ci-joint en appendice.
- 2.5 Le Président remercie le Directeur général d'avoir exposé les actions que l'Institut a menées pendant l'exercice 1986-1987. Il invite ensuite les délégations à faire leurs commentaires. La représentante du Mexique félicite M. Piñero pour son exposé objectif de style aisé et exprime la reconnaissance de son pays pour le choix, comme couverture du Rapport annuel 1986, d'une illustration de l'art huichol, choix qui, selon elle, constitue un hommage rendu à son pays, siège de la dernière réunion du Conseil tenue à Mexico l'an dernier.

- 2.6 Le représentant de la Jamaïque, après avoir félicité le Directeur général, demande de quelle manière les contributions importantes du gouvernement du Canada, annoncées par M. Clinch à la séance inaugurale, vont modifier les plans budgétaires de l'IICA.
- 2.7 Dans sa réponse, le Directeur général indique que cette contribution servira de façon générale et inconditionnelle à réaliser des projets spécifiques et à appuyer les cinq programmes de l'IICA pour augmenter sa capacité technique à mener des actions multinationales et nationales. Un autre point mentionné par M. Piñero est la possibilité pour l'Institut et ses pays membres d'avoir accès à la capacité technique canadienne et de tirer parti des résultats de recherches et de progrès scientifiques réalisés dans ce pays.
- 2.8 Le Président cède ensuite la parole au représentant de la Dominique, qui félicite le Directeur général de son exposé exhaustif. Partageant la préoccupation de la Jamaïque quant à la nécessité réelle d'une augmentation de 5 % des quotes-parts étant donné que l'Institut dispose de nouvelles sources de financement, le représentant signale que même si ce taux de 5 % semble faible, une fois converti en chiffres, il s'avère onéreux pour les pays.
- 2.9 Le Président propose au plenum de reporter le débat sur le projet de programme-budget à la séance suivante, quand ce sujet sera abordé, et invite ensuite le représentant de Saint-Vincent-et-Grenadines à prendre la parole. Celui-ci fait l'éloge du travail du Directeur général et de l'Institut et se dit désireux d'apporter sa contribution à l'organisme.
- 2.10 Le représentant de la République dominicaine souligne la présence de l'IICA dans son pays et énumère les cinq projets qui y sont en cours. En outre, il fait une brève description des initiatives concrètes qui sont envisagées pour

l'avenir, en faisant remarquer que l'affectation de ressources par pays, effectuée par l'IICA, doit être réalisée avec la souplesse voulue. Finalement, en ce qui concerne le programme-budget, il déclare que malgré la modeste augmentation des quotes-parts, 5 %, son pays n'est pas en mesure de se prononcer en faveur de celle-ci.

Rapport de la septième réunion ordinaire du Comité exécutif
(Serie des Documents officiels, no 36)

- 2.11 Le Président cède la parole au représentant du Canada, M. John E. McGowan, en sa qualité de Président de la septième réunion ordinaire du Comité exécutif. Ce représentant informe l'assemblée des 21 résolutions qui ont été adoptées lors de cette réunion. Il fait ensuite remarquer que les aspects financiers du programme-budget 1988-1989 ont constitué le principal sujet de la réunion, en raison de la situation économique difficile de nombreux pays, et que ce sujet doit faire l'objet d'une discussion franche et approfondie. Enfin, le représentant déclare que le Canada est honoré d'avoir été choisi pour présider la dernière réunion du Comité exécutif.
- 2.12 Le représentant des Etats-Unis d'Amérique fait l'éloge de l'excellente qualité du rapport présenté et propose que l'assemblée l'adopte par consensus.

Rapport annuel 1986

- 2.13 A la demande du Président, le Secrétaire technique expose brièvement certaines caractéristiques et la structure du Rapport annuel 1986. Il donne ensuite lecture du projet de résolution no 1 sur le Rapport annuel 1986, projet qui est adopté à l'unanimité sur la proposition du représentant de la Barbade.

Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers de l'IICA
(IICA/JIA/Doc.130(87))

Commentaires du Directeur général sur le rapport des vérificateurs externes
(IICA/JIA/Doc.131(87))

- 2.14 Le Président donne la parole au Directeur général, qui demande l'autorisation de faire présenter ces points par le Directeur financier, M. Paul Sisk. Ce dernier esquisse la situation économique actuelle de la région et souligne qu'en 1986, l'IICA a modifié ses pratiques comptables pour mieux protéger ses valeurs d'actif et créé un poste de contrôleur.
- 2.15 M. Sisk précise que les vérificateurs externes ont constaté l'amélioration des pratiques financières de l'IICA en 1986, en comparaison des années précédentes, et que les fonds renouvelables ont été supprimés graduellement au cours de l'année.
- 2.16 Il explique ensuite qu'au 31 décembre 1986, les quotes-parts à recouvrer avaient diminué par rapport au 31 décembre 1985. Il précise que le déficit de quelque 2 millions de dollars qui a été enregistré cette année et qu'on a comblé par des prélèvements sur les sous-fonds de roulement, baissera peut-être en juin grâce au paiement de quotes-parts confirmé pour cette date. Il ajoute que les dépenses sont couvertes jusqu'au mois d'août de cette année, et on espère recouvrer davantage de quotes-parts d'ici à la fin de l'année pour assurer la bonne marche de l'Institut.
- 2.17 Le Président met la question en délibération, et le représentant de la Jamaïque demande si la variation des taux de change lèse les pays de la région puisque les quotes-parts sont payées en dollars.
- 2.18 Le Directeur général répond que, dans les dernières années d'existence de l'IICA, les monnaies se sont dévalorisées par rapport au dollar, mais non celles de tous les pays.

- 2.19 Le Président propose de suspendre la séance et de reprendre cette question dans l'après-midi.
- 2.20 La séance est suspendue à 12 h 40.
- 2.21 La deuxième séance plénière du Conseil reprend à 14 h le mercredi 2 septembre sous la présidence du Ministre de l'agriculture du Canada, M. John Wise.
- 2.22 Etant donné qu'il n'y a pas de questions sur les deux points abordés, le Président cède la parole au Rapporteur pour que celui-ci donne lecture du projet de résolution intitulé "Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers de l'IICA et Commentaires du Directeur général sur le rapport des vérificateurs externes", lequel est adopté sans changement.
- 2.23 La séance est levée à 14 h 45.

TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Date et siège de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture

- 3.1 Le Président, M. John Wise, ministre de l'Agriculture du Canada, ouvre la troisième séance plénière du Conseil interaméricain de l'agriculture à 19 h 12.
- 3.2 Le Secrétaire technique, M. J. André Ouellette, donne lecture du projet de résolution no 27 sur la cinquième réunion ordinaire du Conseil et y ajoute le dispositif no 3 suivant : "Que la cinquième réunion ordinaire aura lieu au cours du second semestre de 1989".
- 3.3 Le représentant du Brésil prend la parole pour exprimer sa grande satisfaction devant le fait que le Brésil a été accepté par le Conseil pour siège de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, et il remercie le pays hôte, le Canada, ainsi que l'IICA d'avoir organisé la documentation et la logistique de la présente

réunion. Il fait remarquer que la compétence et l'efficacité démontrées à l'occasion de la présente réunion et applaudies par tous les participants, ici au Canada, représentent un défi encore plus grand pour le Brésil, qui doit maintenant organiser une réunion du même calibre. Il fait remarquer en outre que l'IICA, en plus d'aider à organiser ce genre de réunion, va au-delà de ses responsabilités statutaires en encourageant l'harmonie internationale et une meilleure entente entre les diverses cultures. Le représentant du Brésil termine en souhaitant, au nom de son pays, la plus sincère et la plus chaleureuse bienvenue à tous ceux qui assisteront à la prochaine réunion du Conseil. Il précise également que le Brésil déploiera, à cette occasion, tous les efforts organisationnels voulus.

- 3.4 Le Président accepte avec plaisir les félicitations offertes par le Brésil au Canada et à l'IICA, et fait part de sa conviction que la prochaine réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture aura autant de succès.
- 3.5 La séance est levée à 19 h 30.

QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 4.1 La quatrième séance plénière du Conseil interaméricain de l'agriculture est ouverte à 8 h 45, le jeudi 3 septembre 1987, sous la présidence du ministre de l'Agriculture du Canada, qui soumet à la considération du plenum l'ordre du jour.

Rapport sur l'exécution des résolutions du Conseil
interaméricain de l'agriculture
(IICA/JIA/Doc.132(87))

- 4.2 Le Secrétaire technique présente le document en question et donne lecture du dispositif de la résolution no 88 adoptée à la septième réunion ordinaire du Comité exécutif tenue en

juin dernier. Il ajoute que le projet de résolution no 3 soumis à la considération du Conseil reprend ce que le Comité a recommandé à ce sujet. Cette résolution est adoptée telle quelle par le plenum.

- 4.3 Le représentant de l'Équateur intervient pour indiquer que son pays aimerait connaître la suite donnée à la résolution IICA/JIA/Res.76(III-0/85) sur le renforcement des projets concernant la jeunesse rurale, ainsi que les efforts faits pour systématiser la coopération technique réciproque (IICA/RAJD/Res.93(18/79). Il vante les mesures que l'IICA a prises en faveur de son pays pendant le tremblement de terre de cette année, mesures de coopération qui cadrent avec la résolution IICA/JIA/Res.112(III-E/86), et propose d'élaborer une méthode simple et pratique pour rendre opérationnelle l'aide visant à résoudre des problèmes urgents et à mener des opérations d'urgence.
- 4.4 La délégation du Mexique se dit intéressée par les résolutions suivantes : IICA/RAJD/Res.124(19/80) sur les lois, règlements et dispositions relatifs à la santé animale et à la santé végétale, qui entre dans le cadre du Programme V de l'IICA ; IICA/RAJD/Res.93(18/79), la délégation indiquant que l'expérience du CORECA peut être utile et être appliquée à d'autres pays ; IICA/JIA/Res.15(I-0/81) sur la participation de la femme au développement rural, qui pourrait être suivie d'un projet exécuté avec la CIM. La délégation demande aussi qu'on rende compte du Programme hémisphérique de coopération agro-énergétique et du Projet de système d'information numérique aux fins du développement agricole dans l'hémisphère IICA/JIA/Res.17(I-0/81) et IICA/JIA/Res.32(II-0/83) respectivement. Elle serait désireuse d'obtenir des renseignements sur la coordination du PROCICENTRAL, du PROCISUR et du PROCIANDINO et demande de sauver le Projet de sécurité alimentaire pour l'hémisphère IICA/JIA/Res.31(II-0/83) pour promouvoir des actions communes en ce domaine.
- 4.5 Le représentant de l'Équateur appuie la demande du Mexique, concernant un supplément d'information sur le projet de

participation de la femme et demande que cette information soit fournie à la réunion suivante du Comité exécutif.

- 4.6 La représentante des États-Unis demande des éclaircissements sur la résolution concernant les postes de confiance, que le Conseil a adoptée à sa réunion de Montevideo, et le bureau l'informe qu'ils figurent à la page 193 du Projet de programme-budget 1988-1989.

Projet de modification de la règle 4.10 du règlement financier
(IICA/JIA/Doc.137(87))

- 4.7 Le Président cède la parole au Directeur général, qui demande au Directeur financier de présenter ce point. M. Sisk signale les divergences qui existent entre le Règlement de la Direction générale et le Règlement financier sur la question abordée dans le projet de résolution no 11. Le Rapporteur donne lecture de ce projet de résolution qui est adopté à l'unanimité.

Projet de programme-budget 1988-1989
(IICA/JIA/Doc.136(87))

- 4.8 Le Président invite le Directeur général à présenter ce point, et ce dernier charge le Directeur de la programmation et de l'évaluation de l'IICA d'en faire l'exposé. M. Diego Londoño résume avec clarté et concision le document IICA/JIA/Doc.136(87) en soulignant que, pour la rédaction de ce dernier, on a bien tenu compte des règlements, des indications pertinentes contenues dans le Plan à moyen terme 1987-1991 (adopté) de l'IICA, ainsi que des propositions recueillies à la réunion du Comité exécutif. Il indique que c'est la première fois que ce document présente une ventilation par pays et que l'adhésion de deux nouveaux États exige une redistribution des ressources pour l'exercice biennal, ce qui sera fait dans un bref délai.

- 4.9 La majorité des délégations se disent satisfaites de la présentation du document et félicitent le personnel de l'IICA en ce sens.
- 4.10 Le représentant de la Dominique indique que l'augmentation de 5 % lui semble raisonnable, compte tenu des services offerts par l'Institut, et qu'on note des résultats concrets en ce qui concerne la diminution des coûts du personnel et des augmentations des dépenses de fonctionnement.
- 4.11 Le représentant du Venezuela fait l'éloge de la contribution que l'Institut a apportée à la restructuration actuelle en concentrant les efforts des pays dans divers domaines d'intérêt. Il mentionne les apports extraordinaires que le Venezuela a faits en diverses occasions, comme le Fonds Simón Bolívar, mais il fait savoir qu'étant donné la conjoncture économique difficile que connaît son pays, il est pénible mais nécessaire d'indiquer qu'on ne peut augmenter la quote-part de son pays destinée à l'IICA dans les années à venir.
- 4.12 La délégation d'Haïti fait aussi l'éloge de l'action de l'Institut, mais regrette de ne pouvoir accepter l'augmentation de 5 % du budget.
- 4.13 Le représentant de la Bolivie abonde dans le même sens en indiquant que son pays n'approuve pas l'augmentation de sa quote-part.
- 4.14 Les représentants du Costa Rica, du Guatemala et de l'Argentine, dans cet ordre, jugent l'augmentation raisonnable et appuient le 5 % proposé.
- 4.15 Le représentant du Brésil, comme ses collègues qui sont intervenus plus tôt, reconnaît l'importance des activités qu'a menées l'IICA, mais indique qu'il a des instructions précises lui interdisant d'appuyer l'augmentation de 5 %.
- 4.16 Le représentant de l'Équateur se dit préoccupé de ce qu'on ne trouve pas une solution à ce problème et demande à la

délégation du Pérou de présenter la proposition dont elle a parlé à la réunion du Comité exécutif tenue en juin dernier.

- 4.17 Le représentant du Pérou indique que son pays a l'intention d'essayer d'harmoniser les efforts visant à obtenir des ressources plus importantes, qu'il tient pour nécessaires au travail de l'Institut. Il rappelle qu'au sein du Comité exécutif, sa délégation avait proposé qu'on songe à un moyen de payer cette hausse de 5 % en monnaie locale, mais qu'on a conclu à l'impossibilité de ce mode de paiement en raison du règlement et pour des raisons de contrôle financier.
- 4.18 Ensuite, les délégations de la Barbade et du Nicaragua appuient l'augmentation de 5 %, ce que fait aussi Saint-Vincent-et-Grenadines, dont le représentant ajoute qu'il se peut que Saint-Kitts-et-Nevis dépose avant la fin de l'année son instrument d'adhésion pour devenir membre à part entière de l'Institut, ce qui obligera à rajuster les chiffres pour inclure aussi la participation de ce pays.
- 4.19 La représentante des États-Unis fait savoir que, par décision du Congrès, son pays n'appuie aucune augmentation des quotes-parts qu'il verse aux organismes internationaux. Elle souligne que cette mesure ne vise pas uniquement l'IICA, mais bien tous les organismes de ce genre.
- 4.20 Les délégations de la Colombie et de Trinité-et-Tobago appuient l'augmentation de 5 % des quotes-parts pour 1988 et 1989, et le représentant du Honduras abonde dans ce sens.
- 4.21 Le représentant d'El Salvador déclare qu'il appuie cette augmentation et demande qu'à cet effet soit envisagée la solution proposée par le Pérou : le paiement en monnaie locale.
- 4.22 Le représentant du Canada signale que, dans les futurs documents du même type, il serait utile de mettre côte à côte le budget actuel et le budget proposé pour qu'on voie les différences. Il donne son appui à l'augmentation proposée et demande qu'on envisage le paiement en d'autres monnaies.

- 4.23 Le représentant de l'Uruguay considère que les arguments présentés sont raisonnables, mais que, pour prendre une décision sur l'augmentation des quotes-parts, il faut tenir compte des actions adoptées dans le Plan à moyen terme et que cela revient à se doter d'un budget conforme aux buts fixés. Pour ces raisons, il appuie l'augmentation de 5 % des quotes-parts.
- 4.24 Les représentants de la Grenade et du Suriname expriment l'un et l'autre leur appui quant à l'augmentation.
- 4.25 Le Président demande au Rapporteur de donner lecture du Projet de résolution "Echelle des quotes-parts", sous réserve que dans une version ultérieure soient inclus les deux nouveaux pays membres de l'IICA. Le Rapporteur s'exécute, et le Président met ce projet aux voix.
- 4.26 Il est procédé au vote, dont les résultats sont les suivants : 21 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions.
- 4.27 Les délégations du Venezuela, des États-Unis, de la Bolivie et du Brésil demandent qu'apparaisse expressément dans le procès-verbal qu'ils ont voté contre ce projet de résolution.
- 4.28 Le projet de résolution est adopté à la majorité requise des deux tiers des Etats membres.
- 4.29 Le Président demande au Rapporteur de donner lecture du projet de résolution no 8 "Programme-budget 1988-1989" et met celui-ci aux voix immédiatement après. Le résultat est le suivant: 21 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions; le projet de résolution est donc adopté.
- 4.30 Le représentant du Brésil demande qu'apparaisse dans le procès-verbal qu'il a voté contre.
- 4.31 Le Président demande au Rapporteur de donner lecture du projet de résolution no 9 "Accords, conventions, contrats,

lettres d'entente, etc.", ce que fait le Rapporteur. Le Président met ensuite ce projet de résolution aux voix, et le vote donne les résultats suivants: 29 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions. Le projet de résolution est donc adopté.

- 4.32 Le représentant du Mexique demande la parole pour indiquer que son abstention durant la votation sur l'augmentation de 5 % dans le programme-budget 1988-1989 était due à des raisons d'ordre budgétaire de son pays; il reconnaît cependant que les activités de l'IICA sont prioritaires et que pour ce motif, il accepte la décision du Conseil et qu'il ferait un effort pour remplir cette obligation.
- 4.33 Le Président suspend la séance en invitant les délégations intéressées à se réunir pour considérer immédiatement la proposition du Pérou.
- 4.34 La quatrième séance plénière est suspendue à 10 h 50.
- 4.35 Après une suspension, la séance reprend à 11 h 35 sous la présidence du ministre de l'Agriculture du Canada, M. John Wise, qui offre la parole au représentant de la République dominicaine. Le sous-secrétaire d'État à la Recherche, à la Formation permanente et à l'Enseignement agricole de ce pays se dit satisfait qu'ait été adoptée l'augmentation de 5 % des quotes-parts, en précisant que, même si les lignes directrices de son pays ne lui permettent pas, en tant que représentant, de se déclarer en faveur de l'augmentation en question, il ne se sent pas moins satisfait du résultat positif du vote.
- 4.36 Le Président informe le plenum de l'hospitalisation du représentant de Sainte-Lucie et se fait le porte-parole des représentants en lui souhaitant un prompt rétablissement. Il invite ensuite le représentant d'Haiti, M. le Ministre Gustave Menager, à occuper le fauteuil à sa place et s'excuse de devoir se retirer.

Rapport sur les activités du CATIE pour l'exercice biennal
1986-87
(IICA/JIA/DOC.133(87))

Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers
du CATIE
(IICA/JIA/DOC.134(87))

- 4.37 Le Directeur général, avec l'autorisation du Président, invite M. Rodrigo Tarté à le rejoindre au bureau pour présenter son rapport. Le directeur du CATIE fait un résumé des principales activités menées par le Centre au cours de l'exercice biennal 1986-1987, et détaillées dans le Rapport annuel 1986 du CATIE et dans le Rapport présenté au Conseil, l'un et l'autre distribués dans la salle.
- 4.38 Selon la nouvelle stratégie décennale du CATIE, le Centre s'efforcera de trouver des options technologiques qui contribuent dans une grande mesure à la modernisation de l'agriculture de la région. Dans ce contexte, il sera nécessaire de réaliser des activités en matière d'intégration : "recherche/enseignement/développement", en mettant tout particulièrement l'accent sur les solutions susceptibles d'améliorer le transfert et la diffusion de résultats de la recherche. On mettra l'accent sur les domaines d'ordre biologique, comme la biologie et la génétique, les sols et la nutrition végétale, la protection des végétaux, domaines dans lesquels il faudra regrouper les efforts interdisciplinaires.
- 4.39 En outre, M. Rodrigo Tarté souligne la nécessité de réadapter l'enseignement supérieur et de former un nouveau type de professionnels pour relever le défi de l'agriculture d'aujourd'hui, dimension incluse dans la nouvelle stratégie décennale du Centre. Le CATIE doit commencer cette tâche par une mise en question approfondie de sa vocation institutionnelle pour s'engager dans un processus de concertation d'efforts. En outre, cette tâche oblige une institution à vocation régionale comme le CATIE à recourir à une consultation permanente des pays membres pour satisfaire en priorité

aux exigences du développement. Enfin, le directeur du CATIE fait allusion à la situation financière en signalant que des problèmes de trésorerie persistent encore dans le budget de base. Pour finir, il fait mention en particulier du Groupe de donateurs qui s'est réuni à Montpellier, France, et qui continue à appuyer le CATIE.

- 4.40 Le représentant d'El Salvador félicite le Directeur du CATIE de son rapport et attire l'attention sur l'importance de la recherche et de l'aide technique dans le domaine des ressources naturelles renouvelables, y compris l'établissement de bases de données informatisées. Il exprime aussi le vœu que soit étendu le réseau écologique d'essences d'arbres prometteuses à usages multiples pour la région, ainsi que l'aménagement de bassins.
- 4.41 Le directeur du CATIE illustre par des exemples certains des points mentionnés par le représentant d'El Salvador et fait remarquer que les cours sur l'aménagement des bassins sont ouverts à tous les pays de la région.
- 4.42 Le représentant du Costa Rica félicite M. Tarté de son excellent exposé et demande qu'on soutienne le CATIE en raison du service de haute qualité qu'il offre.
- 4.43 Le représentant de la République dominicaine, qui appuie le Costa Rica, demande au plenum de soutenir le CATIE en raison de son oeuvre remarquable et ajoute que les services de consultation et d'aide fournis par le Centre à son pays ont été bien accueillis.
- 4.44 Le Président cède ensuite la parole au représentant du Conseil auprès du conseil d'administration du CATIE pour qu'il présente son rapport au plenum. Le représentant des États-Unis déclare que la situation financière du CATIE s'est améliorée depuis octobre 1986, spécialement dans deux domaines : la dette à long terme, qui a été réduite, et la dette à court terme, des donateurs qui a diminué. Le représentant souligne cependant que le grave problème d'autofinancement persiste, du fait que les pays membres n'ont pas payé leurs

quotes-parts et du fait des problèmes de recouvrement d'arriérés pour les années antérieures à 1987.

- 4.45 Par ailleurs, le représentant du Conseil auprès du conseil d'administration résume les mesures adoptées à la sixième réunion extraordinaire, qui s'est tenue en janvier. À cette réunion, ont été examinées plusieurs questions parmi lesquelles se détachent les suivantes : on a demandé aux membres ordinaires de régler les quotes-parts en souffrance au cours de l'exercice 1987 ; on a autorisé le directeur du CATIE à négocier avec les pays donateurs pour s'assurer de leurs contributions afin d'atténuer les difficultés financières du Centre. Au cours de la septième réunion extraordinaire du conseil d'administration du CATIE, l'attention s'est encore portée sur la situation financière grave, bien qu'améliorée, du Centre ; à cet effet, les pays membres ont pris diverses résolutions relatives à l'administration de l'institution, aux quotes-parts en souffrance, au problème de trésorerie, etc., certaines d'entre elles ayant été incluses dans les ordres du jour de la dernière réunion du Comité exécutif de l'IICA et de la présente réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture.
- 4.46 La représentante du Mexique déclare que le Centre est et continue d'être un élément de l'IICA et qu'il convient d'ouvrir les portes du CATIE à d'autres pays tout en reconnaissant les limitations actuelles. Elle propose ensuite une résolution qui s'adresse elle aussi à l'OEA pour lui demander d'apporter son aide à des programmes de bourses permettant de faire participer au CATIE d'autres pays de la région. Enfin, la représentante exprime sa reconnaissance envers l'administration actuelle pour les progrès que celle-ci a réalisés en ce qui concerne son redressement financier, l'expansion de ses activités et le développement scientifique.
- 4.47 Le représentant du Costa Rica, quant à lui, réitère son adhésion au projet de résolution qui exprime l'appui donné au CATIE.
- 4.48 La séance est levée à 12 h 40, le jeudi 3 septembre.

CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 5.1 La cinquième séance plénière est ouverte à 14 h 50 le jeudi 3 septembre, sous la présidence de M. Gustave Menager, ministre de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural d'Haïti.

Rapport biennal du CATIE pour l'exercice biennal 1986-1987 et rapport des vérificateurs externes sur les états financiers du CATIE

(IICA/JIA/Doc.134(87))

- 5.2 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution "Rapport biennal du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers du CATIE", qui est adopté.

Modification du contrat constitutif du CATIE

(IICA/JIA/Doc.135(87))

- 5.3 En ce qui concerne le projet de résolution "Modification du contrat constitutif du CATIE", le Directeur général de l'IICA explique que le conseil d'administration de ce centre a demandé la suppression de la clause 37 de ce contrat, laquelle stipule qu'il faut l'autorisation de l'Assemblée législative du Costa Rica pour apporter des modifications à ce contrat. Après avoir obtenu l'avis juridique des avocats de l'IICA et du ministère de l'Agriculture du Costa Rica, le conseil d'administration du CATIE et le Comité exécutif ont recommandé la suppression de cette clause. Le contrat modifié entrerait ainsi en vigueur le 1er janvier 1988.
- 5.4 Le Rapporteur donne lecture du dispositif du projet de résolution, projet qui est adopté.
- 5.5 La délégation du Costa Rica rappelle qu'à la quatrième séance plénière, elle a présenté une résolution pour féliciter le CATIE. Elle maintient les termes de cette proposition.

Le Secrétaire technique explique qu'il aurait été possible d'insérer cette dernière dans la résolution qui est déjà adoptée.

- 5.6 La délégation de l'Équateur recommande au CATIE, étant donné qu'il a manifesté le désir d'obtenir des donations pour étendre ses activités, de bien veiller à respecter les normes administratives et comptables en vigueur pour mieux canaliser l'aide des donateurs éventuels.

Présentation au titre de fonctionnaire honoraire de MM. Jorge Soria Vasco, Heraclio Lombardo Olmos et Juan Diaz Bordenave
(IICA/JIA/Doc.138(87)).

- 5.7 Le Président ouvre le débat sur le point "Octroi des titres de fonctionnaire honoraire". Le Rapporteur donne ensuite lecture des projets de résolution, visant à décerner le titre de fonctionnaire honoraire à MM. Jorge Soria Vasco, Heraclio Lombardo Olmos et Juan Diaz Bordenave. Les trois résolutions sont adoptées.
- 5.8 Le représentant de l'Équateur remercie très spécialement le Directeur général de l'IICA, M. Martín Pineiro, pour avoir présenté la proposition au titre de fonctionnaire honoraire de M. Jorge Soria Vasco, de nationalité équatorienne, qui a consacré une grande partie de sa vie professionnelle aux sciences agricoles.
- 5.9 M. Armando Samper Gnecco, Directeur honoraire de l'IICA, félicite le Conseil pour avoir décerné le titre de fonctionnaire honoraire aux trois personnalités mentionnées. En outre, il rend hommage à deux anciens directeurs de l'IICA qui, à son avis, ont fourni des services extraordinaires à l'Institut : M. Ralph H. Allee, décédé en Californie, États-Unis d'Amérique, en 1984 ; et M. Carlos Madrid Salazar, décédé à San José, Costa Rica, le 28 juillet 1987. Des deux anciens directeurs, il trace un portrait émouvant.

- 5.10 M. José Emilio G. Araujo, Directeur honoraire de l'IICA, exprime son émotion d'avoir participé à la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et à la quatrième réunion ordinaire du Conseil. À la lumière des circonstances positives qui ont entouré la Déclaration de paix en Amérique centrale, avec l'appui du Groupe Contadora et du Groupe de soutien, il demande à l'IICA de donner son appui au développement rural dans ce nouveau contexte. Il prie instamment l'IICA d'aller de l'avant dans la réforme des structures dans les pays de l'Amérique latine et des Antilles, et il félicite les participants à la IXe CIMA de l'intérêt qu'ils portent à des sujets tels que la participation de la femme au développement rural et la lutte contre la pauvreté.
- 5.11 En outre, M. Araujo félicite M. Píneiro pour l'appui qu'il a obtenu pour l'exécution du Programme-budget et des tâches qui en découlent. Il se dit satisfait du soutien financier grandissant que reçoivent l'IICA et le CATIE. Il se félicite de ce que le Conseil et les pays membres accordent leur appui à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture. Finalement, il se déclare solidaire de M. Armando Samper.

Désignation des vérificateurs externes pour l'exercice biennal 1988-1989
(IICA/JIA/Doc.140(87))

- 5.12 Le Président demande au représentant de l'Uruguay d'exposer le rapport de la commission chargée de la sélection des vérificateurs externes pour l'exercice biennal 1988-1989.
- 5.13 Le représentant de l'Uruguay, qui a siégé à cette Commission avec les représentants de la Colombie, des États-Unis d'Amérique et de Sainte-Lucie, explique que ce groupe de travail a, avec l'appui du Directeur financier de l'IICA, M. Paul Sisk, lequel a présenté une étude détaillée à ce sujet, choisi, parmi les sept propositions reçues à cet effet, la firme Peat Marwick, Mitchell & Company, qui remplit ces fonctions auprès de l'IICA et du CATIE.

- 5.14 Le Rapporteur donne lecture du Projet de résolution, en accord avec ce qui a été décidé par la commission chargée d'étudier les propositions des firmes désireuses d'être désignées comme vérificateurs externes de l'IICA pour le prochain exercice biennal. Le projet est adopté, avec la mention expresse de la firme choisie.

Examen et approbation par le Comité exécutif des accords portant sur le financement provenant de sources extérieures (IICA/JIA/Doc.141(87))

- 5.15 Le Directeur général de l'IICA introduit le point suivant de l'ordre du jour, qui porte sur les modifications à apporter aux règles applicables à l'examen des accords par le Conseil exécutif. A cet égard, M. Piñeiro explique que, selon les règles actuelles, l'IICA doit demander l'approbation du Comité exécutif pour la signature de toute convention pour une somme supérieure à 250 000 \$ U.S. La délégation du Honduras a proposé de porter ce montant à 500 000 \$ U.S., en vue de donner plus de souplesse à l'IICA, étant donné que le processus d'inflation a modifié la signification d'origine de cette somme.
- 5.16 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution "Examen et adoption par le Comité exécutif des accords portant sur le financement provenant de sources extérieures".
- 5.17 La délégation du Mexique exprime sa satisfaction face à toutes les mesures susceptibles de faciliter les activités de l'IICA. Elle demande que dans les rapports annuels et dans les budgets soient déterminés clairement quels sont les projets dont les montants dépassent le nouveau plafond. À la demande de M. Piñeiro, la délégation du Mexique explique qu'il faudrait y indiquer quelle est la nature de la contribution de l'IICA, à titre de partie aux projets ou d'exécutant des projets.
- 5.18 La délégation de l'Uruguay demande si le projet de résolution modifie ce qui a été adopté dans le projet de résolution no 9, dispositif no 3, en ce qui concerne le plafond de

250 000 \$ U.S., stipulé dans cette règle. M. Piñeiro déclare que, en effet, selon l'esprit de la proposition à l'étude, ce montant est modifié.

- 5.19 Se référant aux variations des indices d'inflation, la délégation de la Colombie demande un éclaircissement quant à la date à laquelle a été fixé le montant initial de 250 000 \$ U.S. Le Directeur général de l'IICA explique que cette disposition remonte à 1980 ou 1981. Il indique que la consultation du Comité exécutif occasionne des dépenses administratives et un retard dans l'exécution des projets.
- 5.20 Après d'autres éclaircissements, le projet de résolution proposé est adopté.

Propositions visant à faciliter et à accélérer le renouvellement des cadres techniques de l'Institut (IICA/JIA/Doc.142(87))

- 5.21 A ce sujet, le Directeur général explique que plusieurs délégations ont présenté ce projet concernant l'application du régime de rapatriement anticipé des fonctionnaires internationaux réguliers, même si, en réalité, il y a eu une baisse sensible de l'effectif des cadres techniques. Cette situation a été expliquée à la septième réunion ordinaire du Comité exécutif, qui s'est tenue du 15 au 17 juin 1987. Malgré cela, on a présenté par la suite le projet de résolution à l'étude afin de disposer d'un instrument supplémentaire pour la retraite volontaire des fonctionnaires occupant des postes permanents.
- 5.22 Il ressort du débat qui suit qu'il n'y a pas de consensus permettant d'adopter la résolution proposée. Les représentants applaudissent les efforts qui ont été faits pour améliorer et remanier le personnel technique de l'IICA. En outre, certains des représentants ont fait remarquer la générosité excessive du projet. La résolution est finalement retirée. À ce sujet, la délégation du Brésil se dit satisfaite de la façon dont on a résolu le problème posé.

Critères de répartition des ressources affectées à la coopération technique
(IICA/JIA/Doc.143(87))

- 5.23 A l'ouverture du débat sur le document no 143 "Critères de répartition des ressources affectées à la coopération technique", le Président cède la parole au Directeur général de l'IICA, M. Piñero. Celui-ci explique que ce document a été préparé à la demande du Comité exécutif et que les études ont été effectuées selon les critères utilisés par d'autres institutions internationales. Ces études et d'autres recherches révèlent que trois indicateurs ont été souvent utilisés : 1) la superficie et la population du pays ; 2) le revenu par habitant ; 3) la part de l'agriculture dans le produit national brut. Le Directeur général fait cependant remarquer que les critères en usage ne sont ni uniformes ni normalisés ; malgré tout, ceux qu'on a mentionnés permettraient à l'IICA de classer les pays par groupes et individuellement, pour pouvoir mieux axer son action sur les pays les plus nécessaires.
- 5.24 Au moment où le Président ouvre le débat sur le sujet, le représentant du Brésil remercie l'IICA d'avoir cherché à étayer les critères en question ; toutefois, prenant note qu'aucun cadre d'analyse ne semble avoir été accepté uniformément, il dit que les critères présentés doivent être considérés comme non scientifiques et qu'ils ne sont peut-être pas sûrs. Il demande à l'IICA de mener une étude plus large, plus approfondie, dont les résultats assureraient une répartition équitable et efficace des ressources.
- 5.25 Le Rapporteur fait remarquer que son pays, le Honduras, fait partie de ceux qui ont demandé cette étude, mais qu'il est, lui aussi, en faveur d'une analyse plus approfondie. Le représentant de la Bolivie, qui partage cet avis, estime que le document 143 peut constituer une première étape, mais qu'il faudrait déployer plus d'efforts et se montrer plus attentif pour diminuer l'écart entre les pays nécessaires et ceux qui sont relativement en bonne posture ; l'IICA, dit-il, doit se donner de nouvelles lignes directrices et ne

doit pas se fier aux critères d'autres institutions. Le représentant du Mexique note que tous les pays membres de l'IICA paient des quotes-parts et qu'ils ont le même droit à bénéficier des résultats des efforts coopératifs de l'IICA, encore que certains d'entre eux soient particulièrement dans le besoin. Le Président et le Directeur général de l'IICA signalent qu'ils ont relevé soigneusement tous les commentaires (il n'y a pas eu de projet de résolution pour ces questions).

Étude de divers moyens de payer les quotes-parts arriérées des années antérieures à 1985
(IICA/JIA/Doc.144(87))

- 5.26 Le Président présente le projet de résolution "Étude des arriérés" qui traite des paiements de quotes-parts en souffrance. Prenant la parole, le Directeur général explique que l'expression "en souffrance" signifie qu'un pays membre omet de verser ses quotes-parts depuis plus de deux ans. Par souci de clarté, il cite quatre pays à titre d'exemples concrets et décrit quelques-unes des mesures proposées pour régler chaque cas. Le Guyana, dit-il, a cherché à régler le problème en faisant un paiement en nature, c'est-à-dire, en mettant gratuitement à la disposition de la représentation locale de l'IICA, les locaux à bureaux et d'autres services dont il avait besoin. La République dominicaine, de son côté, fait actuellement le nécessaire pour payer ses quotes-parts en monnaie locale d'ici octobre 1987. Quant au Nicaragua, il prévoit effectuer 10 paiements qui remontent jusqu'en 1983, en utilisant deux taux de change : 50 % au taux officiel et 50 % au taux international du córdoba par rapport au dollar (rapport d'environ 4 500 à 1) ; le pays prévoit également payer ses quotes-parts en dollars américains pour l'exercice 1986-1987. Dans le cas d'El Salvador, on n'a pas encore discuté sérieusement de la question. En conclusion, le Directeur général précise que ces exemples montrent les diverses solutions qu'on pourrait envisager pour le paiement des quotes-parts exigibles si le Conseil adoptait la résolution.

- 5.27 Le Président cède la parole au représentant du Nicaragua qui déclare que, en effet, son pays paiera en monnaie locale, toutes ses quotes-parts en souffrance de 1984 et des années antérieures en utilisant un taux de change spécial, normalement appliqué aux organismes internationaux ; le Nicaragua paiera deux quotes-parts pour 1985 et 1986 en dollars américains. Le représentant de la République dominicaine note que son pays paiera en octobre 1987 deux quotes-parts correspondant à 1983 et à 1984 et qu'il espère achever d'ici la fin de l'année le paiement de ses quotes-parts jusqu'en 1987. Il dit ensuite que le Président de son pays s'est engagé fermement à en effectuer le paiement.
- 5.28 Le Président cède la parole à la représentante des États-Unis d'Amérique, qui fait connaître son opposition au projet de résolution et invoque deux arguments : 1) le fait d'accepter le paiement des quotes-parts en monnaies locales "faibles" peut nuire à l'IICA à long terme ; 2) l'IICA devrait chercher d'abord à réactiver l'économie de certains pays afin qu'ils puissent payer en dollars américains. Le représentant du Venezuela abonde dans le sens des États-Unis tout en sachant gré au Directeur général des efforts que ce dernier a faits pour résoudre le problème. Le Brésil se déclare favorable au projet de résolution. Le Venezuela propose ensuite un léger amendement visant à insérer l'expression "selon les formes de paiement les plus appropriées selon le cas", formulation qui donnerait plus de souplesse que les trois exemples décrits par le Directeur général et énuméré dans le document IICA/JIA/Doc.144(87). Le Conseil adopte le projet de résolution ainsi modifié et les États-Unis font connaître leur opposition à ce dernier.
- 5.29 Sur les instances du Président, le Rapporteur donne lecture du projet de résolution qui rend un hommage posthume à M. Carlos Madrid Salazar, et cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- 5.30 Le Président demande au Secrétaire technique, M. J. André Ouellette, de lire et d'expliquer le projet de résolution

"Inclusion d'Antigua-et-Barbuda et de Saint-Vincent-et-Grenadines au tableau de formation du Comité exécutif". Par la suite, le représentant d'Antigua-et-Barbuda remercie sincèrement le Conseil pour l'hospitalité que lui ont offerte le Canada et l'IICA et pour l'accueil chaleureux que son pays a reçu en qualité de nouveau membre. Il parle ensuite de l'enfantement de l'organisation régionale des pays antillais et de leur projet d'intégration à l'Amérique latine ; il souligne sa foi dans l'IICA, envers qui son pays se fera un point d'honneur de respecter ses engagements au nom du bien-être rural. Il considère que la collaboration dans tous les domaines liés à la sécurité alimentaire revêt une importance capitale et il envisage une relation à la fois longue et profitable avec l'IICA. Le représentant de Saint-Vincent-et-Grenadines abonde dans le même sens que son collègue et insiste sur le fait que les plus petits pays peuvent apporter une contribution valable dans les limites de leurs capacités. En conclusion, il affirme que la force de l'IICA réside dans celle de ses membres et que son pays est fier d'appartenir à un organisme aussi prestigieux.

- 5.31 Le Secrétaire technique présente les projets de résolution "Mesures à prendre pour donner suite aux recommandations de la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture" et "Création d'un fonds des pays observateurs". Le Président de la commission de rédaction créée pour la CIMA, M. Carlos Vidali Carbajal, du Mexique, donne ensuite lecture du premier projet de résolution et fait remarquer qu'il reste encore à ajouter un autre paragraphe sur l'élimination des barrières douanières s'opposant au commerce régional et sous-régional.
- 5.32 Une fois ouvert le débat par le Président, le représentant des États-Unis propose d'amender le dispositif l.p.1 pour que "countries must include, among others, consolidation of agrarian reform processes" se lise "countries might include among others, consolidation of agrarian transformation processes". Dans le même contexte, le représentant de Saint-Vincent-et-Grenadines réplique en proposant de remplacer "must" par "should". Après que le Président eut demandé

qu'une décision définitive soit prise sur le libellé à adopter, une discussion animée s'engage, menée par le représentant de Venezuela, qui fait remarquer que la CIMA a retenu le libellé en question en adoptant à l'unanimité la recommandation no 9. Plusieurs pays demandent une lecture et un éclaircissement des documents, et les représentants du Mexique, du Pérou et d'El Salvador sont tous de l'avis qu'il convient de conserver le libellé tel quel pour des raisons d'uniformité, étant donné qu'il est la reproduction textuelle d'une recommandation de la CIMA. À ce moment du débat, le Secrétaire technique reçoit avis qu'en fait, le dispositif en question, comme les dispositifs 1.a à 1.s du projet de résolution, est tiré textuellement des recommandations de la CIMA et qu'à ce titre, il ne peut être modifié. Le Président clôt alors le débat sur cette question.

- 5.33 Le Président demande au conseiller spécial du Directeur général de l'IICA, M. Félix Cirio, de donner lecture du projet de résolution "Création d'un fonds des pays observateurs", et met le projet en délibération. Le représentant de l'Argentine note l'importance qu'ont les pays observateurs pour le Conseil et l'IICA, mais demande également des renseignements sur les fonctions spécifiques d'un tel fonds. Le représentant du Mexique propose que le Conseil adopte maintenant le concept et que la question sur les applications spécifiques du fonds soit transmise au Comité exécutif de l'IICA qui présentera ultérieurement un rapport à ce sujet. Cette idée rencontre l'approbation générale, et le projet de résolution est adopté.
- 5.34 M. Cirio donne alors lecture du projet de résolution "Appui aux actions conjointes avec d'autres institutions financières pour identifier et élaborer des projets", qui est adopté à l'unanimité.
- 5.35 Le Secrétaire technique demande au Rapporteur de donner lecture du projet de résolution "Participation de la jeunesse au développement rural". Le représentant de la Trinité-et-Tobago propose d'ajouter "enseignement en matière de

protection de l'environnement" à sa formulation, et le texte ainsi révisé est adopté.

- 5.36 Le Rapporteur donne alors lecture du projet de résolution "Election du représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture auprès du conseil d'administration du CATIE", que propose à cet effet le gouvernement américain. Le représentant des États-Unis propose l'addition de "avec le Mexique comme suppléant", et le texte révisé, une fois appuyé par le Mexique et le Costa Rica, est adopté. Le projet de résolution "Rémunération du Directeur général pour l'exercice biennal 1988-1989", qui maintient l'échelle de 1986-1987, est aussi adopté à l'unanimité.

Distinctions interaméricaines en agriculture
(IICA/JIA/Doc.139(87))

- 5.37 Sur la proposition du Président, le Secrétaire technique explique les circonstances relatives à la prochaine série de projets de résolution relatifs aux distinctions internationales. Comme plusieurs candidatures ont été proposées par les pays après le délai fixé pour leur réception, le projet de résolution "Acceptation d'autres candidatures aux distinctions agricoles interaméricaines" est préparé. Si ce projet est adopté par le Conseil, ces candidatures pourraient alors être retenues ; dans le cas contraire, une autre séance de la Commission des honneurs serait nécessaire. M. Quellette explique à tous les représentants que cette procédure a déjà été adoptée à la réunion du Conseil tenue à Montevideo. M. William Berenson, conseiller juridique, donne alors lecture du projet de résolution.
- 5.38 Il s'ensuit un long débat au cours duquel les représentants du Mexique, de la Bolivie, du Pérou et du Paraguay expriment certaines réserves au sujet de la marche à suivre et font état de leur relative ignorance des mérites de certains candidats. Le Rapporteur et le représentant du Honduras, qui a présidé la Commission des honneurs, fournissent des précisions sur la procédure correcte. Durant le débat, le représentant de Trinité-et-Tobago signale que tout semble en

ordre et propose d'adopter simultanément les projets de résolution qui traitent des diverses distinctions. Le représentant de l'Equateur appuie la proposition.

- 5.39 Après que le Rapporteur et le représentant du Honduras eurent expliqué les critères de sélection utilisés par la Commission des honneurs, les représentants du Mexique et du Paraguay reviennent sur leurs objections, convaincus que le Comité a évalué correctement tous les facteurs en cause dans la remise de distinctions aussi prestigieuses. Une fois que le représentant du Costa Rica eut rectifié l'orthographe du nom de Florida Bertsch Hernández dans le projet de résolution correspondant, les projets sont approuvés à l'unanimité. Par conséquent, M. Quentin M. West et Sebastian Alejandro Fuentes se voient décerner la Médaille agricole interaméricaine pour les années 1986 et 1987 respectivement; MM. Alvaro Jiménez Castro et Willy Loría Martínez, le Prix de développement agricole interaméricain pour les années 1986 et 1987 respectivement ; Mmes Christina June Roach (région des Antilles, 1986) et Floría Bertsch Hernández (région centrale, 1986) et M. Justo Salvador Castellanos de León (région centrale, 1987), le Prix agricole interaméricain pour jeunes professionnels; et Mmes Beatriz Elena Paredes Rangel et Emma María Luisa Welkerling de Tacchini, le Prix interaméricain relatif à la participation de la femme au développement rural pour les années 1986 et 1987 respectivement.

- 5.40 La séance est levée à 20 h 12, le 4 septembre.

SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 6.1 Le vendredi 4 septembre à 18 h 40 est ouverte la sixième séance plénière du Conseil, sous la présidence du ministre de l'Agriculture du Canada.

Projet de résolution : "La communication et le développement rural".

- 6.2 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution, lequel est approuvé sans modification.

Projet de résolution : "Soutien du Programme interaméricain de bourses d'études en sciences agricoles, en ressources actuelles et en disciplines connexes".

- 6.3 Après lecture du Rapporteur, ce projet de résolution est approuvé sans modification.
- 6.4 Le délégué du Honduras demande la parole pour formuler une recommandation ayant trait au Comité des honneurs ; il a ainsi demandé que le Conseil charge le Directeur général de revoir le processus d'attribution des honneurs. Il a estimé utile que le Comité exécutif examine préalablement les curriculum vitae des candidats pour que le Conseil puisse disposer d'éléments d'appréciation plus nombreux et plus pertinents pour désigner les lauréats.
- 6.5 La sixième séance plénière est levée à 18 h 50.

SEANCE DE CLÔTURE

- 7.1 Le vendredi 4 septembre 1987 s'est tenue au Centre de conférences et sous la présidence du Ministre canadien, la séance de clôture conjointe de la IXe CIMA et de la IVe Assemblée du Conseil interaméricain de l'agriculture, séance que s'est terminée à 18 h 50.
- 7.2 La séance a commencée par un discours du représentant de Trinité-et-Tobago, le ministre Lincoln Myers, qui, au nom des délégués, a remercié la population et le gouvernement

canadiens de leur hospitalité et de leur amitié. Puis, agissant à titre de Président durant quelques instants, il a prié le Directeur général de l'IICA de transmettre les remerciements sincères des participants pour la qualité de l'accueil reçu. Il a ensuite félicité le Directeur général et ses collaborateurs qui se sont occupés avec efficacité du déroulement de la réunion.

- 7.3 Il a poursuivi en soulignant les points importants traités durant les réunions en signalant que cette rencontre des ministres de l'Agriculture n'avait pas d'égale dans l'hémisphère. Il a rappelé que la Déclaration d'Ottawa constitue notre "Grande Charte" et que nous devons tous oeuvrer pour que les principes et les stratégies qui y sont énoncés ne restent pas lettre morte mais se traduisent en des actes concrets.
- 7.4 Il a félicité ses collègues ministres et chefs de délégation du leadership et de la considération mutuelle dont ils avaient fait preuve tout au long des délibérations. Il a enfin remercié le Président des réunions, le ministre Wise, de l'autorité, de l'habilité et de l'efficacité qu'il avait manifestées à cette occasion.
- 7.5 Le Directeur général de l'IICA s'est ensuite félicité de ce que ces réunions, particulièrement importantes pour l'Institut, se soient déroulées avec succès. Il a insisté sur le fait que la Déclaration et les recommandations approuvées témoignent du consensus auquel sont parvenus les divers pays sur le rôle actuel de l'agriculture, sur l'importance de sa modernisation et sur les possibilités de coopération internationale.
- 7.6 De même, il a indiqué que les résolutions du Conseil engagent clairement l'Institut car elles constituent un complément et un approfondissement de l'orientation technique du Plan à moyen terme, dont elles renforcent le poids politique. Il s'est dit heureux que, pour le programme-budget de 1988-1989, les participants aient approuvé une augmentation de la contribution de chaque pays, ce qui est une façon de renouveler l'engagement pris par l'Institut d'administrer

ces ressources avec efficacité et de répondre aux besoins des États membres.

- 7.7 Pour le Directeur général, la décision prise par l'Institut de préparer un plan stratégique pour la relance du secteur agricole dans la région pose un nouveau défi et montre que les pays sont désireux de voir les décisions résultant de la IXe CIMA se concrétiser par des actes ; il a ajouté que, pour qu'une telle initiative aboutisse, il est nécessaire d'obtenir le plus grand consensus possible quant à l'importance que revêt l'agriculture dans le développement économique et, par voie de conséquence, dans la stabilité politique et la paix de la région.
- 7.8 Pour terminer, il a remercié le Brésil de s'être proposé pour accueillir la prochaine Assemblée ordinaire du Conseil, le Canada pour son hospitalité, le ministre Wise et ses collaborateurs pour leur aide ainsi que tout le personnel pour l'efficacité dont il a quotidiennement fait preuve, et les délégués dont la participation a contribué très largement au succès des réunions.
- 7.9 Puis M. Piñeiro a remis un témoignage de remerciements au ministre John Wise, à Mme Annie Wise et à John McGowan puis, pour respecter la tradition, il a remis le marteau de la séance au Président des réunions.
- 7.10 De son côté, le Président de la IXe CIMA et de la quatrième réunion ordinaire du Conseil a remercié les délégués de leur participation active et de la qualité de leurs interventions ; l'IICA pour la qualité de ses services de secrétariat ; les observateurs qui ont suivi les réunions avec intérêt ; et toutes les personnes qui ont contribué au travail d'organisation et de logistique ainsi que l'Agence canadienne pour le développement international, du soutien qu'elle a apporté à la Conférence.
- 7.11 Il a souligné l'esprit de coopération très marqué qui s'est dégagé des réunions ; en dépit de certaines différences inévitables, le succès obtenu a été le fruit du consensus

entre les participants. Pendant son Assemblée, le Conseil, a-t-il ajouté, a renouvelé son appui à l'IICA en vue de la mise en oeuvre du Plan à moyen terme tandis que, par le biais de la Déclaration et des recommandations de la IXe CIMA, les délégués se sont donné des règles et des mandats visant à l'adoption de mesures concrètes.

- 7.12 En conclusion, le Directeur général a indiqué que ces réunions avaient fourni aux pays de moindre importance une excellente occasion de manifester leurs inquiétudes et d'intervenir à titre de membres actifs et à part entière de notre organisation. Il a ajouté que le Canada s'est fait un honneur d'accueillir cette Conférence et il a indiqué qu'il attendrait avec la plus grande impatience la prochaine réunion du Conseil qui se tiendra au Brésil.
- 7.13 A 19 h 25, le Président a déclaré levées la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture.

RÉSOLUTIONS

IICA/JIA/Res.121(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 121

RAPPORT ANNUEL 1986

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Le Rapport annuel 1986,

CONSIDÉRANT :

Que le Rapport annuel 1986 a été étudié par le Comité exécutif à sa septième réunion ordinaire et qu'il a été accueilli tel que l'a présenté la Direction générale ;

Qu'en préparant le Rapport Annuel 1986, la Direction générale de l'Institut a tenu compte des recommandations faites par le Comité exécutif à sa sixième réunion ordinaire au moyen de la résolution 58/86,

DÉCIDE :

D'adopter avec satisfaction le Rapport annuel 1986 et de transmettre au Directeur général ses félicitations pour la tâche réalisée durant cette période.

IICA/JIA/Res.122(IV-0/87)
3 septembre 1987
Original : espagnol

RÉSOLUTION No 122

MESURES À PRENDRE POUR DONNER SUITE AIX RECOMMANDATIONS DE LA
IXe CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

La Déclaration d'Ottawa et les recommandations découlant de la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture,

CONSIDÉRANT :

Que la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture est une conférence spécialisée en agriculture du système interaméricain ;

Que l'IICA est l'institut spécialisé en agriculture du système interaméricain ;

Que dans les recommandations de la IXe CIMA sont incluses des indications à l'intention de l'IICA,

DÉCIDE :

De demander au Directeur général de prendre les mesures nécessaires pour donner suite de manière satisfaisante aux recommandations suivantes de la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, lesquelles concernent implicitement ou explicitement l'IICA :

- "a. De demander aux organismes internationaux de financement et aux agences de coopération de procéder à une nouvelle allocation des fonds destinés à la modernisation du secteur public agricole par le recours à des techniques modernes de recherche scientifique, d'administration, de gestion et d'informatisation qui rendent le secteur public agricole plus efficient et aussi plus efficace dans ses rapports avec le secteur privé.
- b. De demander aux agences de coopération internationale de fournir des mécanismes administratifs innovateurs qui permettent de former des ressources humaines nationales de haut niveau professionnel, afin d'appuyer le secteur public agricole dans ses efforts de modernisation.
- c. Que l'IICA se procure les ressources nécessaires et les consacre à réaliser en coopération avec tous les pays membres, les organismes financiers internationaux et les agences de coopération technico-financière des pays développés, des travaux de recherche et de formation qui renforcent la capacité des pays à concevoir, mettre en oeuvre et rajuster les politiques et les programmes d'investissements qui permettent le développement voulu de l'agriculture.
- d. Que les organismes internationaux de coopération technique appuient les pays de l'Amérique latine et des Antilles dans les études préparatoires effectués en vue de la présentation de demandes de crédits en ce qui concerne les programmes de rajustement sectoriel.

- e. Aux organismes financiers internationaux et aux agences de coopération technico-financière d'augmenter les ressources disponibles destinées au financement de projets d'investissement consacrés à la création et au transfert de technologies au niveau national, y compris le financement du budget d'exécution de ces projets, ce qui assurera un emploi plus efficace des investissements mentionnés.
- f. Que l'IICA, seul ou de concert avec d'autres organismes internationaux de coopération technique et financière, appuie de tels efforts nationaux, en facilitant l'évaluation de politiques actuelles, qu'il propose des modèles ou des mécanismes de remplacement qui permettent d'harmoniser les actions des institutions nationales de création et de transfert de technologies avec les nécessités des différentes couches de producteurs, et qu'il aide ces institutions dans l'élaboration et l'exécution de leurs projets spécifiques de consolidation.
- g. Que l'IICA, en tant qu'organisme spécialisé en agriculture du système interaméricain, poursuive ses actions dans le champ de la coopération technique horizontale et du transfert international d'information et de technologies, en passant des accords avec les organismes financiers pour assurer la viabilité à long terme desdits programmes.
- h. Que dans ces efforts, l'accent soit mis sur les actions destinées à tirer un meilleur parti des avantages relatifs dont dispose chaque pays pour la recherche des solutions à des problèmes communs à plusieurs d'entre eux et que la priorité soit donnée tant à la mise en oeuvre de nouvelles initiatives au profit des pays relativement moins développés qu'à l'élargissement et à la consolidation des efforts déjà déployés.
- i. Que les organismes du système interaméricain, notamment la BID et l'IICA, encouragent, par le biais de leur participation au GCRAI et les activités qu'ils mènent avec

les centres internationaux dudit système, une participation plus intense et plus efficace de la région à l'orientation des activités de ce groupe consultatif.

- j. Aux organismes du système interaméricain, et à l'IICA en particulier, de réaliser des actions concrètes pour aider les pays à définir et à mettre en oeuvre des politiques visant à incorporer à leur patrimoine technologique les nouveaux progrès de la biotechnologie et répondant aux besoins de rajustement en matière d'organisation et de gestion qui résultent de ces progrès.
- k. Que, dans le cadre de ces activités, soient renforcées les mesures visant à revitaliser les programmes d'enseignement des sciences agricoles des 2e et 3e cycles, et que soit donnée la priorité aux efforts de type multilatéral dans les disciplines liées au domaine de la biotechnologie et aux sciences fondamentales sur lesquelles cette dernière se fonde et s'appuie.
- l. À l'IICA de mener, en même temps que ce qui précède et en coopération avec d'autres organismes internationaux à vocation scientifique et technologique, des activités visant à réaliser l'unification des propositions de politiques et des critères relatifs à la définition, à la protection et au contrôle des produits et des technologies découlant des progrès réalisés dans le domaine de la biotechnologie.
- m. Qu'il soit proposé à l'IICA, étant donné l'importance que revêt cette problématique pour l'économie des pays de l'Amérique latine et des Antilles, d'étudier des mécanismes qui permettront à ces pays de tirer parti des progrès que laisse entrevoir la biotechnologie dans son acception la plus large.
- n. Que la communauté internationale de recherche appuie et renforce les mécanismes régionaux existants pour que ces petits pays, moins développés, soient en mesure de mener des recherches et de recevoir, d'adapter et d'utiliser

les résultats obtenus par le système international de recherche.

- o. Que l'IICA demande aux organismes internationaux l'aide et les ressources nécessaires pour offrir une coopération technique auxdites initiatives, en établissant l'information analytique nécessaire et en enseignant aux cadres techniques nationaux les aspects techniques de la participation au GATT.
- p. Que l'IICA continue à collaborer avec la FAO et, par ses programmes et parallèlement à l'analyse et aux recommandations proposées, tienne compte des objectifs suivants :
 - I. Les stratégies nécessaires à la modernisation agricole dans nos pays doivent comprendre, entre autres, la consolidation du processus de réforme agraire, l'augmentation de la rentabilité, les prix, le crédit, les modes de faire-valoir ou de possession de la terre, le transfert et l'adoption de technologies, la participation du secteur privé et la complémentarité des politiques sectorielles et des politiques fiscales, monétaires et cambiales ;
 - II. Des stratégies régionales et internationales de mobilisation des ressources financières destinées au développement agricole et provenant de l'épargne nationale et des organismes internationaux de financement ;
 - III. Des stratégies qui permettent aux pays de l'Amérique latine et des Antilles de prendre les décisions les plus appropriées dans les négociations commerciales internationales en fonction de la diversité de leurs économies respectives et de la différence de leurs avantages comparatifs.

Qu'en fonction des résultats de ces analyses, l'IICA accorde la priorité à l'aide technique dont les pays ont besoin et renforce cette aide en vue de la modernisation de l'agriculture et du développement de l'exportation de leurs produits agricoles.

- q. À l'IICA, en tant qu'organisme spécialisé du système interaméricain, d'élaborer, en collaboration avec les pays membres, les autres organismes du système interaméricain et les autres organismes spécialisés, un plan stratégique d'action commune pour appuyer la revitalisation agricole et le développement économique des pays de l'Amérique latine et des Antilles, stratégie qui s'inspirera des lignes directrices précitées et qui sera axée sur :
- I. Des actions communes à réaliser à l'échelle régionale et sous-régionale afin de résoudre des problèmes concrets,
 - II. Une complémentarité et une synergie maximales des initiatives destinées à revitaliser le secteur,
 - III. Le soutien technique et financier qu'il faut obtenir des pays et des organismes donateurs,
 - IV. Les mécanismes proposés de coordination des activités des diverses institutions,
 - v. L'établissement d'un ordre de priorité pour toutes les actions et initiatives communes, de façon à assurer une utilisation optimale des ressources disponibles.
- r. Que ce projet de plan soit soumis à la considération du Comité exécutif à sa réunion ordinaire de 1988, à titre d'étape préalable à la mise en œuvre.
- s. À l'IICA de chercher les ressources financières nécessaires à l'élaboration dudit plan.

- t. Aux organismes internationaux, chacun dans son domaine de compétence, de renforcer l'appui qu'ils donnent aux pays dans les initiatives visant à appuyer les divers plans d'intégration régionale et sous-régionale et les efforts déployés pour établir des règles plus équitables pour le commerce international en général et celui des produits et biens de production agricoles en particulier, ou pour perfectionner ces règles quand elles existent."

IICA/JIA/Res.123(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 123

ÉCHELLE DES QUOTES-PARTS

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.136(87), "Projet de programme-budget 1988-1989",

CONSIDÉRANT :

Que le conseil d'administration de l'Institut interaméricain des sciences agricoles a fixé le mode de calcul des quotes-parts des États membres dans une série de résolutions et de décisions ;

Que, conformément à la résolution IICA/JD-282 du 18 mai 1962, les quotes-parts annuelles de l'IICA doivent être calculées sur la base de l'échelle en pourcentage des quotes-parts de l'Organisation des États américains ;

Que la résolution IICA/JD-652, rev.2, du 28 mars 1969, fixe à 66 % le plafond de la contribution de tout État membre au budget de l'IICA et que, dans l'échelle des contributions, ne seront inclus que les États qui en sont membres ;

Que dans la résolution IICA/JD-658-7, du 23 avril 1969, a été adopté le procédé de calcul permettant d'établir l'échelle en pourcentage des quotes-parts de l'IICA, compte tenu des dispositions de la résolution IICA/JD-652, rev.2, susmentionnée ;

Que le Canada et la Guyana ne sont pas des États membres de l'Organisation des États américains et que, par conséquent, leurs quotes-parts respectives doivent être ajoutées au total des quotes-parts des autres États membres de l'IICA ;

Que l'article 23 de la Convention portant création de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture stipule que les États membres contribueront à l'entretien de l'Institut au moyen de quotes-parts annuelles fixées par le Conseil interaméricain de l'agriculture conformément au système de détermination des quotes-parts adopté par l'Organisation des États américains ;

Que le Comité exécutif, à sa septième réunion ordinaire, recommande au Conseil interaméricain de l'agriculture de confirmer que les quotes-parts établies pour l'exercice biennal 1988-1989 sont fondées sur les principes suivants : 1) croissance réelle zéro du programme-budget ; 2) aucune réduction dans les activités des programmes ; 3) absorption maximale par la Direction générale des augmentations des dépenses non discrétionnaires ; 4) augmentation de 5 % des paiements des quotes-parts afin de maintenir la croissance réelle au niveau voulu, zéro,

DÉCIDE :

1. De fixer les quotes-parts qui correspondent aux États membres de l'IICA pour les exercices 1988-1989 selon les montants indiqués ci-après :

ÉTATS MEMBRES	% OEA	% IICA	1988	1989
Antigua-et-Barbuda	0,02	0,02	3 981	4 180
Argentine	7,45	7,47	1 486 897	1 561 243
Bahamas	0,07	—	—	—
Barbade	0,08	0,08	15 924	16 721
Bolivie	0,18	0,18	35 829	37 620
Bésil	9,34	9,36	1 863 100	1 956 256
Chili	0,81	0,81	161 230	169 292
Colombie	0,99	0,99	197 059	206 912
Costa Rica	0,18	0,18	35 829	37 620
Dominique	0,02	0,02	3 981	4 180
Équateur	0,18	0,18	35 829	37 620
El Salvador	0,18	0,18	35 829	37 620
États-Unis d'Amérique	66,00	66,00	13 137 247	13 794 109
Grenade	0,03	0,03	5 971	6 270
Guatemala	0,18	0,18	35 829	37 620
Haiti	0,18	0,18	35 829	37 620
Honduras	0,18	0,18	35 829	37 620
Jamaïque	0,18	0,18	35 829	37 620
Mexique	7,00	7,02	1 397 325	1 467 192
Nicaragua	0,18	0,18	35 829	37 620
Panama	0,18	0,18	35 829	37 620
Paraguay	0,18	0,18	35 829	37 620
Pérou	0,54	0,54	107 487	112 861
République dominicaine	0,18	0,18	35 829	37 620
Saint-Vincent-et- Grenadines	0,03	0,03	5 971	6 270
Sainte Lucie	0,03	0,03	5 971	6 270
Suriname	0,13	0,13	25 876	27 170
Trinité-et-Tobago	0,18	0,18	35 829	37 620
Uruguay	0,36	0,36	71 657	75 241
Venezuela	3,59	3,60	716 577	752 406
TOTAL PARTIEL	98,83	98,83	19 672 031	20 655 633

Cuba*	1,17	1,17	232 888	244 532
TOTAL PARTIEL	100,00	100,00	19 904 919	20 900 165
Autres gouvernements membres :				
Canada	—	6,94	1 381 401	1 450 471
Guyana	—	0,14	27 867	29 260
TOTAL	100,00	107,08	21 314 187	22 379 896

* Figure uniquement dans ce tableau aux fins de la répartition du total des quotes-parts.

2. D'autoriser le Directeur général à utiliser pendant de brèves périodes la ligne de crédit ouverte avec la Banque, dans les cas où, du fait d'un retard dans le paiement des quotes-parts des États membres, les besoins en ressources l'exigeront, le Directeur général devant alors en informer le Conseil interaméricain de l'agriculture.
3. De prendre des dispositions pour que toute somme reçue en sus du montant approuvé soit versée au Sous-fonds de travail du Fonds ordinaire. Par ailleurs, les soldes qui résultent de dépenses budgétaires non effectuées et non engagées seront versés à ce sous-fonds.

IICA/JIA/Res.124(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 124PROGRAMME BUDGET 1988-1989

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.136(87) "Projet de programme-budget 1988-1989",

CONSIDÉRANT :

Que la Convention portant création de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) stipule, dans son article 8 b, que le Conseil interaméricain de l'agriculture aura pour attribution "d'adopter le programme-budget biennal et de fixer les quotes-parts annuelles des États membres (...)" ;

Que les recettes provenant des quotes-parts des États membres seront de 21 314 187 \$ US en 1988 et de 22 379 896 \$ US en 1989 ;

Que les recettes prévues à titre de frais administratifs et techniques indirects seront de 1 084 200 \$ US et de 801 500 \$ US en 1988 et 1989 respectivement,

Que le projet de programme-budget de ressources ordinaires pour les années 1988 et 1989, présenté par le Directeur général au Conseil interaméricain de l'agriculture, est de 22 398 387 \$ US et

de 23 181 396 \$ US respectivement, et qu'y figurent identifiées et séparées les ressources à titre de quotes-parts et de frais administratifs et techniques indirects ;

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture, par la résolution IICA/JIA/Res.104(III-E/86), a adopté le Plan à moyen terme 1987-1991, lequel indique, au chapitre 6, que, pour ne pas diminuer la capacité réelle des services, il a été prévu un accroissement de 5 % des quotes-parts pour chaque année de l'exercice biennal 1988-1989 ;

Que dans la proposition présentée par le Directeur général sont mentionnés les postes budgétaires correspondant aux services directs de coopération technique, aux frais de direction et aux frais généraux et provisions, financés sur les quotes-parts des États membres ;

Que l'augmentation demandée des ressources provenant des quotes-parts prend en considération la situation des pays et l'existence d'un processus inflationniste, et qu'elle est principalement destinée à renforcer les secteurs prioritaires recommandés par les États membres ;

Que le programme-budget proposé reflète les efforts que la Direction générale a faits avec les États membres pour obtenir une croissance réelle nulle et une couverture maximale des augmentations des dépenses non discrétionnaires, réaliser des économies administratives et supprimer ou réduire les activités marginales, dépassées et inefficaces, ainsi que les activités les moins prioritaires des programmes, afin de subvenir aux activités hautement prioritaires,

DÉCIDE :

1. D'adopter le programme-budget biennal de l'IICA financé au moyen des quotes-parts des États membres, à savoir : pour l'exercice compris entre le 1er janvier et le 31 décembre 1988, 21 314 187 \$ US, et pour l'exercice compris entre le 1er janvier et le 31 décembre 1989, 22 379 896 \$ US, programme-budget qui aura, pour chaque exercice, la ventilation suivante :

CATÉGORIES D'ACTIVITÉ	EN MILLIERS DE DOLLARS (US)	
	1988	1989
CHAPITRE I - SERVICES DIRECTS DE COOPÉRATION TECHNIQUE	17 149,4	17 857,1
1. Programmes	9 260,5	9 611,5
1.1. Analyse et planification de la politique agricole	1 447,5	1 503,3
1.2. Création et transfert de technologies	2 778,6	2 836,2
1.3. Organisation et administra- tion du développement rural	2 291,6	2 380,8
1.4. Commercialisation et indus- trie agricoles	1 142,0	1 201,3
1.5. Santé animale et santé végétale	1 600,8	1 689,9
2. Projets attribués aux directions des opérations zonales	534,7	545,4
3. Structure des opérations des bureaux nationaux	4 948,2	5 178,8
4. Unités de soutien technique	1 051,4	1 114,1
5. Apport au Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)	1 054,6	1 107,3
6. Coopération technique conjonc- turelle et préinvestissement	300,0	300,0

CHAPITRE II - FRAIS DE DIRECTION	3 628,7	3 793,6
1. Bureau du Directeur général	568,2	585,8
2. Unités de soutien de direction	2 310,1	2 422,2
3. Bureau du Sous-directeur général adjoint chargé des opérations	750,4	785,6
CHAPITRE III - FRAIS GÉNÉRAUX ET PROVISIONS	536,1	729,2
1. Sous-fonds de travail du Fonds ordinaire	232,9	244,5
2. Tribunal administratif de l'OEA	12,7	12,7
3. Réunion du Comité exécutif	93,0	93,0
4. Réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture	-	181,5
5. Assurance des biens de l'IICA	79,8	79,8
6. Pension des anciens directeurs généraux de l'IICA	77,7	77,7
7. Vérification externe	40,0	40,0
<hr/> TOTAL	21 314,2*	22 379,9*

* Cette somme ne comprend pas le remboursement que font les États-Unis d'Amérique correspondant à l'impôt sur le revenu payé par les citoyens de ce pays qui travaillent pour l'Institut.

2. D'autoriser le Directeur général à effectuer des transferts entre les chapitres, à l'exception de la partie 5 du chapitre I et de la partie 1 du chapitre III, à la condition que le total de ces transferts n'augmente ni ne diminue les chapitres touchés de plus de 10 %.
3. D'autoriser le Directeur général à effectuer des dépenses qui ne figurent pas au point 1 de la présente résolution, en fonction des recettes obtenues au titre des coûts administratifs et techniques indirects conformément aux contrats et conventions exécutés dans le cadre des programmes prévus dans le projet de programme-budget présenté par le Directeur général et conformément à la résolution IICA/JIA/Res.70(III-0/85).
4. D'autoriser le Directeur général à utiliser l'excédent des recettes sur les dépenses des opérations des unités de l'Institut pour le renforcement des activités de l'IICA.
5. D'autoriser le Directeur général à effectuer les rajustements correspondants dans les dépenses fixées par la présente résolution ; lorsque les recettes de chacun des exercices s'avèreront inférieures aux prévisions, le Directeur général en informera le Conseil interaméricain de l'agriculture.
6. De prescrire que les quotes-parts du gouvernement cubain seront transférées au Sous-fonds de travail du Fonds ordinaire de l'IICA et que le Conseil interaméricain de l'agriculture devra en approuver l'utilisation ultérieure, ce pour quoi le Directeur général soumettra un budget conforme au montant reçu.

IICA/JIA/Res.125 (IV-0/87)
3 septembre 1987
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 125

ACCORDS, CONVENTIONS, CONTRATS, LETTRES D'ENTENTE, ETC.

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU : Le document IICA/JIA/Doc.136, "Projet de programme-budget 1988-1989",

DÉCIDE :

1. D'autoriser le Directeur général à utiliser les ressources versées à l'IICA au moyen des accords, conventions, contrats, lettres d'entente et autres documents suivants pendant les années civiles 1988 et 1989 pour les fins spécifiques convenues.

NOM DU PROJET	NOM DE L'ACCORD, CONVENTION, CONTRAT, LETTRE D'ENTENTE, ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE DOLLARS 1989
II. Services de coopération technique fournis au Programme d'accroissement de la productivité agricole (PIPA)	- Contrat d'exécution entre le ministre de l'Agriculture et de l'élevage du Costa Rica et l'IICA pour la prestation de services de coopération technique au Programme d'accroissement de la productivité agricole (PIPA)	Costa Rica	BID	142,3
III. Planification, intégration et évaluation de la production rurale pour la gestion d'entreprise faisant appel à l'autogestion et à la participation	- Accord de coopération technique entre l'IICA et la Federación Salvadoreña de Cooperativas de la Zona Agraria (FESACODIA) pour l'exécution de la convention N°M/77-280) entre le Gouvernement du Salvador et la FESACODIA sur la coopération technique non remboursable	El Salvador	BID	13,6
II. Amélioration des systèmes de production bovine à double vocation*	- Protocole de donation entre le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et l'IICA	Guatemala	CRDI	39,9
V. Coopération technique pour le renforcement institutionnel du programme de santé animale	- Contrat administratif entre le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de l'Alimentation du Guatemala (MAGA) et l'IICA	Guatemala	BID	134,8

* Chiffre indicatif.

MON DU PROJET	MON DE L'ACCORD, CONVENTION, CONTRAT, LETTRE D'ENTENTE, ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE DOLLARS 1980	MILLIERS DE DOLLARS 1989
		Mexique	SARH	30,0	30,0
I. Coopération technique avec le SARH pour le renforcement des activités de détermination, de préparation et de gestion de projets dans les États*	- Convention entre le ministère de l'Agriculture et des Ressources en eau du Mexique (SARH) et l'IICA				
I. Aide à l'amélioration de la capacité de formation et d'application de la politique agricole	- Convention entre le ministère de l'Agriculture de la République dominicaine (SEA) et l'IICA	République dominicaine	SEA	14,3	14,3
III. Formation et études concernant la réforme agraire et le développement rural dans l'isthme centra-americaïn et en République dominicaine	- Convention d'exécution du Programme de formation et d'étude sur la réforme agraire et le développement rural dans l'isthme centra-americaïn et en République dominicaine	Amérique centrale, République dominicaine	PANS	140,0	140,0
-Aide technique pour l'amélioration de l'efficacité du processus décisionnel du Conseil régional de coopération agricole de l'Amérique centrale, du Panama, du Mexique et de la République dominicaine	- Renouvellement de l'accord de coopération technique entre les ministères de l'Agriculture des pays d'Amérique centrale et du Panama, le ministère de l'Agriculture de la République dominicaine et l'IICA	Amérique centrale, Panama, Mexique, République dominicaine	PANS	160,0	160,0
-Programme coopératif pour la protection et la modernisation de la culture du café au Mexique, en Amérique centrale, au Panama et aux Antilles	- Convention d'exécution du programme coopératif pour la protection et la modernisation de la culture du café au Mexique, en Amérique centrale, au Panama et aux Antilles (PROCAFCA)	Amérique centrale, Mexique, Antilles	PANS	160,0	160,0
I. Renforcement de la capacité technique du bureau sectoriel de planification et de ses officiers chargés de la conception et du fonctionnement de mécanismes d'analyse et d'application de politiques*	- Contrat de coopération technique entre le ministère de l'Agriculture de la Colombie et l'IICA	Colombie	ORSA	51,9	51,9
II. Aide à l'Institut colombien d'agriculture (ICA)	- Convention entre l'Institut colombien d'agriculture (ICA) et l'IICA pour l'acquisition de matériel bibliographique à l'étranger	Colombie	ICA/BIID/BAC	33,0	33,0
	- Convention de fonctionnement entre l'Institut colombien d'agriculture (ICA) et l'IICA en matière d'intervention scientifique	Colombie	ICA/BIID	550,0	550,0
II. Appui au modèle institutionnel du CENICAMA en matière de recherche	- Convention entre le Centre de recherche sur la canne à sucre (CENICAMA) de la Colombie et l'IICA	Colombie	CENICAMA	22,0	11,0

* Chiffre indicatif.

NOM DU PROJET	MON DE L'ACCORD, CONVENTION, CONTRAT, LETTRE D'ENTENTE, ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE DOLLARS 1988	MILLIERS DE DOLLARS 1989
II. Formation dans les domaines prioritaires des organismes du secteur agricole (FINCA)	- Convention entre le ministère de l'Agriculture de la Colombie et l'IICA pour l'exécution du Programme national de formation agricole (FINCA)	Colombie	FINCA	181,5	190,6
	- Convention entre l'Institut colombien d'agriculture (ICA) et l'IICA en matière de formation	Colombie	ICA	17,3	17,3
	- Accord de fonctionnement entre le ministère de l'Agriculture de la République de Colombie et l'IICA	Colombie	Min. Agric.	4,6	3,2
III. Coopération technique avec le ministère de l'Agriculture et le CODA pour l'élaboration et la conduite de programmes de développement rural*	- Accord de fonctionnement entre le ministère de l'Agriculture de la République de Colombie et l'IICA	Colombie	Min. Agric.	5,0	5,0
	- Subvention de l'AID n° 598-0616-G-00-6003-00	Colombie	AID	43,2	43,2
	- Convention de coopération technique entre le ministère de l'Agriculture et l'IICA	Colombie	ORSA	137,8	137,8
IV. Appui au plan d'alimentation et de nutrition du Programme de développement rural intégré en ce qui concerne la commercialisation	- Lettre d'entente pour la coopération technique entre le Programme de développement rural intégré de la Colombie (DRI-PAM) et l'IICA	Colombie	DRI-PAM	121,0	121,0
	- Appui au fonctionnement du bureau	Colombie	Min. Agric.	25,4	26,8
II. Programme coopératif de recherche agricole pour la sous-région andine (PROCIANDINO)	- Coopération technique non remboursable entre l'IICA et les gouvernements région andine de la Bolivie, de la Colombie, de l'Équateur, du Pérou et du Venezuela, d'une part, et la BID, d'autre part (IICA/BID-PROCIANDINO, ATN/SF-2686-RE)	Pays de la	BID/pays	1 117,8	801,5
II. Appui au Centre de documentation du ministère des Affaires étrangères		Équateur	UNICEF/ONDI	21,5	23,8
III. Coopération technique pour le développement rural intégré	- Convention entre le ministère du Bien-être social et l'IICA pour la coopération technique apportée au projet de développement rural "Quimote"	Équateur	NMS/SAU	55,9	48,6

* Chiffre indicatif.

MON DU PROJET	MON DE L'ACCORD, CONVENTION, CONTRAT, LETTRE D'ENTENTE, ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE DOLLARS 1988	MILLIERS DE DOLLARS 1989
	- Convention de coopération technique entre l'Etat équatorien et l'IICA.	Équateur	NBS/AID	379,0	389,8
	- Convention de coopération technique entre le secrétariat au développement rural intégré (SEDRRI) de la présidence de la République de l'Équateur et l'IICA.	Équateur	NBS/AID	134,0	141,8
III. Appui au développement dans la vallée de Yunguilla	- Convention entre l'IICA et le CRDI pour la diversification de la canne à sucre dans la vallée de Yunguilla	Équateur	CSBA/CRDI	44,0	44,0
-Appui des activités du bureau*	- Convention de fonctionnement entre le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG) de l'Équateur et l'IICA	Équateur	Min. Agric.	26,1	28,0
IV. Soutien du FCA dans la planification de ses opérations et la création du Programme national de crédit en vue de la commercialisation agricole et du développement agro-industriel	- Convention générale entre le Fonds de crédit agricole (FCA) du Venezuela et l'IICA	Venezuela	FCA	35,0	35,0
V. Renforcement du programme de santé animale de la Direction générale du développement de l'élevage	- Convention entre la République du Venezuela, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG) et l'IICA	Venezuela	MAG-DCBGC	213,1	253,3
-Appui pour le fonctionnement du bureau	- Convention de fonctionnement entre le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG) du Venezuela et l'IICA	Venezuela	MAG	20,2	20,6
I. Aide à la modernisation de l'agriculture (Contrat IICA/SICOP-BIBO/PIUD)	- Accord avec le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la pêche de la République argentine pour la réalisation d'études qui permettent de faire des propositions sur des questions prioritaires de politique agricole du pays	Argentine	BIBO/PIUD	250,0	--
II. Coopération technique avec l'INIA en matière de création et de transfert de technologies	- Convention de fonctionnement entre l'Institut national de technologie agricole de la République argentine et l'IICA pour la prestation de services de coopération technique au programme de renforcement de la recherche, de l'éducation permanente et de la productivité en agriculture	Argentine	INIA	372,8	141,7

* Chiffre indicatif.

MON DU PROJET	MON DE L'ACCORD, CONVENTION, CONTRAT, LETTRE D'ENTENTE, ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE DOLLARS 1968	MILLIERS DE DOLLARS 1969
II. Coopération technique au programme de crédit et d'assistance technique pour l'équipement en machines (contrat IICA/SAOYP/BIRO/PNUD)	- Contrat entre le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche de l'Argentine et l'Institut pour l'élaboration du projet du Programme de crédit agricole pour l'équipement en machines et l'emballage des grains au niveau intermédiaire	Argentine	BIRO/PNUD	200,0	500,0
III. Appui du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche dans l'élaboration et l'exécution de projets de développement rural (contrat IICA/SAOYP/FIDA/BI)	- Convention de fonctionnement IICA/SAOYP pour le développement rural	Argentine	FIDA/BI	80,0	89,0
IV. Renforcement institutionnel des systèmes informatiques des conseils nationaux des céréales et des viandes (contrat IICA/ONC/ONC/BIRO/PNUD)*	- Sous-contrat entre le Conseil national des viandes de l'Argentine et l'Institut pour la proposition d'un système d'information économique sur l'élevage qui permet de améliorer les processus décisionnels des agents privés et publics intervenant dans la production, la commercialisation et la consommation des viandes et autres denrées	Argentine	BIRO/PNUD	179,6	--
	- Sous-contrat entre le Conseil national des céréales de l'Argentine et l'Institut pour la proposition d'un système d'information économique (y compris le logiciel et le matériel correspondant) qui permette d'améliorer les processus décisionnels des agents privés intervenant dans la production et commercialisation des céréales et de leurs sous-produits	Argentine	BIRO/PNUD	15,6	--
I. Coopération technique avec la SUPLAN*	- Convention de coopération technique entre le ministère de l'Agriculture de la République fédérative du Brésil et l'IICA	Brésil	Min. Agric./SUPLAN	130,0	139,2
II. Coopération technique avec le CEMAGRI*	- Convention entre le ministère de l'Agriculture du Brésil et l'IICA	Brésil	Min. Agric./CEMAGRI	5,5	5,5

* Chiffre indicatif.

NON DU PROJET	MON DE L'ACCORD, CONVENTION, CONTRAT, LETTRE D'ENTENTE, ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE DOLLARS 1989	
II. Aide au CEFPLAC pour le renforcement de ses recherches biologiques*	- Convention avec la Commission d'assistance du Plan de redressement économique rural de la culture du cacao pour donner un élan à la réalisation du programme de recherche-développement en matière de production de cacao du Centre de recherche sur le cacao dans les régions rurales du Brésil	Brésil	Min. Agric./ CEFPLAC	63,8	63,8
II. Coopération technique avec l'EMBRAPA pour l'exécution de projets de développement de la recherche agricole et de diffusion de technologies dans la région sud (PROCONSUL II)	- Contrat de coopération entre l'EMBRAPA et l'IICA	Brésil	BID/EMBRAPA	3 185,0	3 157,7
II. Coopération technique avec le Conseil national des pêches (CNPq)	- Convention entre l'IICA et le CNPq pour la formation des ressources humaines dans le Nord-Est	Brésil	Min. Sc. et Techno./CNPq	300,3	207,9
III. Coopération technique avec le PROVAZAS du ministère de l'Agriculture pour les programmes d'agriculture irrigués*	- Convention de coopération technique entre le ministère de l'Agriculture de la République Fédérale du Brésil et l'IICA	Brésil	Min. Agric./ PROVAZAS	400,9	418,2
III. Coopération technique avec le secrétariat d'État à la lutte contre la sécheresse (DNOCs) dans le domaine de l'exploitation et de l'entretien de périmètres irrigués*	- Convention entre le ministère de l'Intérieur du Brésil et l'IICA, avec l'intervention de la SUDENE, de la SERSE, de la CODEVASF, du DNOCs et du DNOS	Brésil	DNOCs	128,8	22,0
III. Coopération technique avec la CODEVASF pour le développement de l'agriculture irriguée*	- Convention entre le ministère de l'Intérieur du Brésil et l'IICA, avec l'intervention de la SUDENE, de la SERSE, de la CODEVASF, du DNOCs et du DNOS	Brésil	CODEVASF	448,9	77,4
III. Coopération technique pour le Programme national d'irrigation (PRONI)*	- Convention entre le ministère de l'Intérieur du Brésil et l'IICA, avec l'intervention de la SUDENE, de la SERSE, de la CODEVASF, du DNOCs et du DNOS	Brésil	MINIER/ PRONI	934,2	150,0
III. Aide au Programme de développement rural de la SUDENE*	- Convention entre la Direction générale du développement du Nord-Est (SUDENE) et l'IICA	Brésil	SUDENE	1 786,5	1 135,4

* Chiffre indicatif.

NOM DU PROJET	NOM DE L'ACCORD, CONVENTION, CONTRAT, LETTRE D'ENTENTE, ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE DOLLARS 1989
III. Coopération technique pour l'élabo- ration, l'exécution, le supervision et l'évaluation des programmes et projets de développement rural régional.	- Convention entre l'État de Bahia et l'IICA	Brséil	SEPLAN/FE	606,5 312,0
III. Coopération avec le ministère de l'éducation (MEC) pour définir des stratégies et mettre en oeuvre des po- litiques d'enseignement structurés et non structurés en milieu rural.	- Convention de coopération technique entre le ministère de l'éducation du Brésil et l'IICA (éducation)	Brséil	Min. Md.	160,0 --
IV. Coopération avec le programme d'apport-énergie du ministère de l'Agriculture.	- Convention de coopération technique entre le ministère de l'Agricul- ture de la République fédérative du Brésil et l'IICA	Brséil	Min. Agric.	214,6 227,2
V. Coopération technique dans le domaine de la santé animale.	- Convention entre le ministère de l'Agriculture du Brésil et l'IICA (santé animale)	Brséil	Min. Agric.	61,2 61,3
-Soutien aux opérations générales de l'IICA au Brésil.	- Protocole d'entente pour la coopé- ration entre le ministère de l'Agriculture du Brésil et l'IICA	Brséil	Min. Agric. CINQA	23,0 23,5
-Appui administratif au CIP/CIAT.	- Accord avec le Centre Internatio- nal d'Agriculture tropicale pour mettre en oeuvre des semences con- jointes avec l'Institut des mien- ces agricoles au Brésil	Brséil	CIP	138,3 147,7
I. Coopération technique pour renfor- cer le processus de planification du ministère de l'Agriculture	- Accord avec le Centre Internatio- nal de la pomme de terre pour aider à l'entretien du bureau de l'Institut à Brasilia	Brséil	CIP	
	- Lettre d'entente entre le Bureau de la planification agricole (ODEPA) du ministère de l'Agricul- ture du Chili et l'IICA	Chili	Min. Agric. ODEPA	34,2 37,0

* Chiffre indicatif.

NUM DU PROJET	NOM DE L'ACCORD, CONVENTION, CONTRAT, LETTRE D'ENTENTE, ETC.	PAIS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE DOLLARS 1988	MILLIERS DE DOLLARS 1989
II. Coopération technique pour l'enseignement de 2 ^e et 3 ^e cycles MCB/CIDAB	- Convention de coopération technique entre le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et l'IICA pour la formation de chercheurs en agriculture du Centre de recherches "Albarto Boeryar"	Uruguay	MCB/CIDAB	67,0	67,0
III. Développement agricole régional (Coopératives CALAGUA/CAMPICA)	- Convention de coopération technique entre les coopératives de Calagua/Capica et l'IICA	Uruguay	CALAGUA/CAMPICA	182,6	182,6
II. Programme coopératif de recherche agricole du Côte sud (IICA/BID/PROCISUR)	- Convention sur la coopération technique non remboursable entre l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, le Paraguay, l'Uruguay et l'IICA d'une part, et la BID d'autre part (IICA/BID-PROCISUR, ATN/TF-2434-RE)	Pays de la zone sud	BID/Pays	613,8	726,0
II. Réseau d'information sur les systèmes de production animale d'Amérique latine (RISPMAL)	- Protocole de donation entre le CRDI et l'IICA	Pays membres	CRDI	56,3	26,3
-Unité de l'élaboration des projets IICA/BID-UPE	- Convention sur la coopération technique entre la Banque interaméricaine de développement (BID) et l'IICA pour l'élaboration de projets agricoles (IICA-BID, ATN/SF-2568-RE)	Pays membres	BID	168,5	170,5
TOTAL				14 915,0	11 679,1

2. D'autoriser le Directeur général à définir et à exécuter les projets financés avec des ressources extérieures qui font l'objet de négociations, projets présentés à l'annexe 2 du projet de programme-budget.

3. D'autoriser le Directeur général à accepter les contributions et les donations et à signer les contrats qui ne sont pas expressément inclus dans la présente résolution, à la condition que ceux-ci s'inscrivent dans le cadre des objectifs des programmes de l'IICA, le Directeur général devant au préalable informer les États membres du Comité exécutif lorsque le total global des contrats excède 500 000 \$ US par an. Ces contrats doivent contenir des dispositions prévoyant que les montants inclus couvrent les frais administratifs et techniques indirects conformément à la résolution IICA/JIA/Res.70(III-0/85) adoptée en octobre 1985 à la réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture.

4. De prendre des dispositions pour que tout solde non utilisé provenant d'accords, de conventions, de contrats, de lettres d'entente, etc., pendant les années 1988 et 1989 soit tenu en réserve dans le Fonds en fidéicomis de l'IICA et soit utilisé conformément aux conditions de versement des contributions.

5. D'autoriser le Directeur général à régulariser les montants des projets élaborés sur la base de chiffres estimatifs dans la mesure où les ressources seront effectivement confirmées par les institutions participantes.

* Chiffre indicatif.

IICA/JIA/Res.126(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 126INCLUSION D'ANTIGUA-ET-BARBUDA ET DE SAINT-VINCENT-
ET-GRENADINES AU TABLEAU DE FORMATION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que la Convention sur l'Institut, aux articles 8 e et 13, le Règlement du Conseil, aux articles 2 e et 4 d, et le Règlement du Comité, à l'article 5, établissent que le Comité exécutif sera composé de douze États membres élus par le Conseil interaméricain de l'agriculture, chaque fois pour une période de deux ans, sur la base de critères de roulement partiel et de distribution géographique équitable, et que le Conseil règlera le mode de désignation des États membres qui forment le Comité ;

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture, à sa première réunion extraordinaire, a établi, par la résolution IICA/JIA/Res.2 (I-E/81), la procédure réglementaire de formation du Comité ;

Que, deux autres pays ayant été inclus en 1981 à titre d'États membres de l'Institut, le tableau de formation du Comité, adopté par le moyen de la résolution précitée, a été modifié par la résolution IICA/JIA/Res.25(II-0/83) adoptée à la deuxième réunion ordinaire du Conseil ;

Qu'Antigua-et-Barbuda et Saint-Vincent-et-Grenadines ont signé de la main de leurs représentants dûment autorisés, le 23 juillet et le 20 août dernier, la Convention sur l'IICA, devenant ainsi États membres de cette institution ;

Que les deux pays doivent faire partie du groupe IV des États membres conformément à la procédure établie par le Conseil, ce qui nécessite une modification du tableau de formation du Comité,

DÉCIDE :

De modifier, conformément au tableau ci-joint, la partie finale du tableau de formation du Comité, adopté par la résolution IICA/JIA/Res.21(II-0/83), de façon à inclure dans le groupe IV Antigua-et-Barbuda ainsi que Saint-Vincent-et-Grenadines en tant que nouveaux États membres de l'Institut.

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

GROUPE IV

PAYS

ANNÉES

	ANNÉES																				PARTICIPATION EN 20 ANS
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
Haïti	1						1	1					1	1							5
Guyana	1							1	1					1	1						5
Suriname	1		1					1	1					1	1						6
Barbade	1							1	1						1	1					6
Grenade	1							1	1							1	1				6
Trinité-et-Tobago	1								1	1							1	1			6
Jamaïque	1								1	1							1	1			6
Dominique	1									1	1						1	1			6
Sainte-Lucie	1										1	1						1	1		5
Antigua-et-Barbuda	1											1	1						1	1	5
Saint-Vincent-et-Grenadines	1													1	1						4

IICA/JIA/Res.127(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : anglais

RÉSOLUTION No 127

MODIFICATION DE LA RÈGLE 4.10 DU RÈGLEMENT FINANCIER

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.137(87), "Projet de modification de la règle 4.10 du Règlement financier",

CONSIDÉRANT :

Qu'en vertu de l'article 92 du Règlement intérieur de la Direction générale, l'acquisition de certains biens et services doit se faire par des méthodes concurrentielles, sous réserve des exceptions contenues dans ledit article ;

Que la règle 4.10 du Règlement financier est incompatible avec l'article 92 du Règlement intérieur de la Direction générale parce que, sans tenir compte des exceptions contenues dans l'article 92, elle exige le recours à des méthodes concurrentielles pour "tout type de contrat d'une valeur de plus de 10 000 \$ US" ;

Que par la résolution 81 qu'il a prise à sa septième réunion ordinaire le Comité exécutif recommande au Conseil interaméricain de l'agriculture de modifier la première phrase de la règle 4.10 du Règlement financier,

DÉCIDE :

D'autoriser le Directeur général à modifier la première phrase de la règle 4.10 en ajoutant à cette phrase : "Sauf dans les cas prévus par l'article 92 du Règlement intérieur de la Direction générale, (...)".

IICA/JIA/Res.128(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 128

ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/JIA/Doc.130(87), "Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers de l'IICA", et IICA/JIA/Doc.131(87), "Commentaires du Directeur général sur le rapport des vérificateurs externes",

CONSIDÉRANT :

Que les vérificateurs externes attestent la bonne gestion des ressources financières, en conformité avec les dispositions des règlements de l'Institut ;

Que le Comité exécutif, à sa septième réunion ordinaire, recommande au Conseil interaméricain de l'agriculture d'adopter les états financiers,

DÉCIDE :

D'adopter les documents IICA/JIA/Doc.130(87), "Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers de l'IICA", et IICA/JIA/Doc.131(87), "Commentaires du Directeur général sur le rapport des vérificateurs externes".

IICA/JIA/Res.129(IV-0/87)
3 septembre 1987
Original : anglais

RÉSOLUTION No 129

EXAMEN ET APPROBATION PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF
DES ACCORDS PORTANT SUR LE FINANCEMENT
PROVENANT DE SOURCES EXTÉRIEURES

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.141(87), "Modification des règles applicables à l'examen, par le Comité exécutif, des accords portant sur le financement provenant de sources extérieures",

CONSIDÉRANT :

Que le document IICA/JIA/Res.49(II-0/83) prescrit "d'exiger l'approbation préalable du Comité exécutif de tous les projets, contrats et conventions qui seront financés avec la participation économique d'autres institutions ou organismes nationaux ou internationaux publics ou privés, et où l'IICA s'engage à faire des apports supérieurs à 250 000 \$ US" ;

Que l'article 3 i du Règlement intérieur du Comité exécutif prescrit que le Comité a pour attributions de "réviser les rapports de la Direction générale sur les contrats extra quote-parts avec des organismes nationaux et internationaux, où l'Institut

offre les services de son personnel, et sur les frais administratifs qui interviennent, lorsque ceux-ci excèdent 250 000 \$ US" ;

Qu'en vertu de la règle 3.6.3 du Règlement financier, le Directeur général doit aviser les membres du Comité exécutif de tous les accords mettant en jeu un financement extérieur excédant 250 000 \$ US par an et prévoir un délai de trente jours à partir de la date de notification, pour que les membres puissent faire leurs commentaires ;

Qu'en raison des dévaluations monétaires et des changements survenus dans la situation économique des États membres depuis la mise en application des règles et résolutions susmentionnées, le chiffre de 250 000 \$ US fixé comme seuil pour l'examen et l'approbation des projets mettant en jeu des ressources extérieures doit être rajusté ;

Que la résolution no 79 du Comité exécutif, adoptée à sa septième réunion ordinaire, recommande au Conseil interaméricain de l'agriculture de modifier la résolution IICA/JIA/Res.49 (II-0/83), l'article 3 i du Règlement intérieur du Comité exécutif et la règle 3.6.3 du Règlement financier,

DÉCIDE :

1. De modifier la résolution no 49 du Conseil de façon à faire passer de 250 000 \$ US à 500 000 \$ US par an le seuil au-dessus duquel les contrats doivent être soumis à l'approbation préalable du Comité exécutif.
2. De modifier l'article 3 i du Règlement intérieur du Comité exécutif pour faire passer de 250 000 \$ US à 500 000 \$ US par an le seuil au-dessus duquel les contrats doivent être examinés par le Comité exécutif.
3. De modifier la règle 3.6.3 du Règlement financier pour faire passer de 250 000 \$ US à 500 000 \$ US par an le seuil au-dessus duquel les contrats doivent être envoyés aux États membres du Comité exécutif pour examen et commentaires.

IICA/JIA/Res.130(IV-0/87)
3 septembre 1987
Original : espagnol

RÉSOLUTION No 130

CRÉATION D'UN FONDS DES PAYS OBSERVATEURS

LE CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

La grande importance du secteur agricole dans l'économie des pays de l'Amérique latine et des Antilles ainsi que les efforts que ceux-ci font pour que la dynamisation de l'agriculture accélère la croissance économique ;

Que d'importants pays de l'Europe et de l'Asie se sont joints à l'IICA en ayant nommé des observateurs permanents ;

Que cette participation a facilité l'élaboration et l'exécution de projets financés par un certain nombre de ces pays ;

Qu'il importe, vu la situation financière et économique actuelle des pays membres et de l'institution même, de chercher des sources extérieures de financement qui contribuent à appuyer, de manière stable, les activités de coopération technique de l'IICA, et notamment celles qui se déroulent dans le cadre de projets précis ;

L'expérience qu'ont des institutions comme le GCRAI et le système des Nations Unies, des inconvénients qu'il y a à gérer

des ressources pour des projets précis en pouvant compter uniquement sur des contributions volontaires,

DÉCIDE :

1. De demander aux pays qui ont accredité des observateurs permanents auprès de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture d'appuyer la création et l'utilisation d'un fonds pour l'élaboration et l'exécution de projets de coopération technique à caractère surtout multinational.
2. De demander au Directeur général d'établir les bases d'une réglementation dudit fonds et, après les avoir arrêtées avec les pays participants, de les soumettre au Comité exécutif.
3. De recommander que cette réglementation tienne compte des points suivants :
 - a) La constitution d'un comité de pays observateurs, qui approuve les programmes de coopération biennaux, lesquels, après avoir été présentés à l'examen du Conseil, feront partie du programme-budget de l'IICA ;
 - b) Que le système d'alimentation du fonds repose sur des contributions pluriannuelles des pays qui en font partie, sans préjudice de la recherche d'autres apports qui augmenteraient les possibilités d'utilisation de ce fonds.

IICA/JIA/Res.131(IV-0/87)
3 septembre 1987
Original : anglais

RÉSOLUTION No 131

DÉSIGNATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES
POUR L'EXERCICE BIENNAL 1988-1989

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Les soumissions présentées par des firmes souhaitant être désignées comme vérificateurs externes de l'Institut pour l'exercice biennal 1988-1989,

CONSIDÉRANT :

Que l'article 2 h du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture et l'article 94 du Règlement intérieur de la Direction générale établissent que le Conseil choisit et désigne les vérificateurs externes tous les deux ans selon un système d'adjudication,

DÉCIDE :

De désigner la firme Peat, Marwick, Mitchell & Company comme vérificateur externe de l'Institut pour l'exercice biennal 1988-1989.

IICA/JIA/Res.132(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 132

EXAMEN DES RÉSOLUTIONS DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN
DE L'AGRICULTURE ACTUELLEMENT EN VIGUEUR

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.132(87), "Rapport sur l'exécution des résolutions du Conseil interaméricain de l'agriculture",

CONSIDÉRANT :

Qu'il y a des résolutions qui devraient être éliminées de la liste des résolutions du Conseil interaméricain de l'agriculture actuellement en vigueur, parce que les actions qu'elles exigent ont été accomplies en totalité ou que, par ailleurs, elles ne sont plus pertinentes ;

Qu'il y a des résolutions du Conseil et du Comité exécutif qui continuent d'avoir un effet normatif et qui devraient être incorporées aux textes réglementaires pertinents des différents organes de l'Institut,

DÉCIDE :

1. De demander au Directeur général de présenter à la huitième réunion ordinaire du Comité exécutif l'étude mentionnée au dispositif no 1 de la résolution no 88 du Comité exécutif.
2. D'inclure à l'ordre du jour de sa cinquième réunion ordinaire le rapport du Directeur général sur ce sujet.

IICA/JIA/Res.133(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : anglais

RÉSOLUTION No 133

ÉLECTION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE
L'AGRICULTURE AUPRÈS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CATIE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que l'article 12 du "Contrat conclu entre le gouvernement du Costa Rica et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture portant sur le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)" prévoit l'élection, tous les deux ans, d'un représentant du Conseil auprès du conseil d'administration du CATIE ;

Que, comme représentant pour la période biennale, le Conseil interaméricain de l'agriculture devra élire un représentant d'un État membre de l'IICA différent des membres réguliers du CATIE, et ce, suivant un critère de roulement,

DÉCIDE :

De désigner pour l'exercice biennal 1988-1989, comme représentant auprès du conseil d'administration du CATIE, le représentant du Mexique pour l'année 1988 et le représentant des États-Unis pour l'année 1989.

IICA/JIA/Res.134(IV-0/87)
3 septembre 1987
Original: espagnol

RÉSOLUTION No 134

RAPPORT BIENNAL DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE
ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE) ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS
EXTERNES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU CATIE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/JIA/Doc.133(87), "Rapport sur les activités du CATIE pour l'exercice biennal 1986-1987", et IICA/JIA/Doc.134(87), "Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers du CATIE",

CONSIDÉRANT :

Que le rapport présenté par le Directeur général de l'IICA et le Directeur du CATIE fait ressortir les mesures importantes qui ont permis de renforcer la recherche ;

Que la consolidation des réseaux régionaux de coopération en matière d'enseignement supérieur et de formation agricole a connu de grands progrès ;

Que le Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers du CATIE signale une meilleure gestion administrative du CATIE,

DÉCIDE :

1. D'adopter les documents IICA/JIA/Doc.133(87), "Rapport sur les activités du CATIE pour l'exercice biennal 1986-1987", et IICA/JIA/Doc.134(87), "Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers du CATIE".
2. D'exprimer sa gratitude à la direction générale du CATIE pour les succès obtenus, de lui donner son vote de confiance et de l'inviter instamment à continuer à faire tous les efforts qu'elle pourra pour renforcer l'institution dans l'intérêt des pays membres et des autres pays de l'Amérique latine et des Antilles.

IICA/JIA/Res.135(IV-0/87)
3 septembre 1987
Original : espagnol

RÉSOLUTION No 135

MODIFICATION DU CONTRAT CONSTITUTIF DU CATIE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

La résolution no 5-87/TROCD du conseil d'administration du CATIE et l'exposé, à ce sujet, du Directeur général de l'IICA,

CONSIDÉRANT :

Qu'à sa troisième réunion extraordinaire tenue à Mexico du 27 au 30 octobre 1986, le Conseil interaméricain de l'agriculture a adopté la nouvelle version du contrat constitutif du CATIE par sa résolution IICA/JIA/Res.107(III-E/86) ;

Qu'à sa septième réunion ordinaire tenue à Turrialba, Costa Rica, le 8 juin 1987, par sa résolution no 5-87/TROCD, le conseil d'administration du CATIE a adopté une modification de la nouvelle version précitée, consistant à supprimer la clause 37, celle-ci étant inutile aux termes de la clause 30 du contrat en vigueur, qui établit que des modifications pourront être apportées audit contrat si elles sont adoptées par le conseil d'administration et le Conseil interaméricain de l'agriculture à la majorité des deux tiers ;

Que par la même résolution, le conseil d'administration du CATIE demande au Conseil interaméricain de l'agriculture d'adopter cette modification et de l'autoriser à mettre en vigueur le contrat modifié à partir du 1er janvier 1988 ;

Que le Comité exécutif, à sa septième réunion ordinaire, recommande au Conseil interaméricain de l'agriculture de satisfaire la demande contenue dans la résolution no 5-87/7ROCD,

DÉCIDE :

De satisfaire la demande du conseil d'administration du CATIE contenue dans la résolution no 5-87/7ROCD, de façon à ce que :

- a) soit supprimée la clause 37 et corrigé le numéro des deux clauses finales de la dernière version du contrat constitutif du CATIE ;
- b) soit fixée au 1er janvier 1988 la date d'entrée en vigueur du contrat modifié.

IICA/JIA/Res.136(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : anglais

RÉSOLUTION No 136

ÉTUDE DES ARRIÉRÉS

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.144(87) "Etude de divers moyens de payer les quotes-parts arriérées des années antérieures à 1985",

CONSIDÉRANT :

Qu'il y a des arriérés dans le paiement des quotes-parts annuelles ;

Que ces arriérés découlent de la pénurie temporaire de devises fortes dans nombre d'États membres,

DÉCIDE :

D'autoriser le Directeur général à négocier le règlement des arriérés dans les quotes-parts annuelles des États membres de l'IICA selon les formes de paiement les plus appropriées selon le cas.

IICA/JIA/Res.137(IV-0/87)
3 septembre 1987
Original : espagnol

RÉSOLUTION No 137

PARTICIPATION DE LA JEUNESSE AU DÉVELOPPEMENT RURAL

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que la jeunesse représente une partie considérable et importante de la population rurale et une force vitale pour le développement des pays ;

Qu'il devient nécessaire de renforcer les efforts visant à augmenter la participation de la jeunesse rurale à la production et à l'amélioration de la qualité de vie et de l'enseignement en matière de protection de l'environnement, dans le contexte d'un développement intégral de la famille rurale,

DÉCIDE :

D'appuyer les actions du Conseil consultatif ibéro-américain de la jeunesse rurale (CALJR) auprès des organismes internationaux pour mettre en oeuvre des programmes et des projets visant au développement de la jeunesse rurale et portant plus particulièrement sur la formation, le transfert de la technologie et de la production, dans le contexte d'un développement intégral de la famille rurale.

IICA/JIA/Res.138(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 138

APPUI AUX ACTIONS CONJOINTES AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS
FINANCIÈRES POUR IDENTIFIER ET ÉLABORER DES PROJETS

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que les pays membres nous indiquent la coopération dont ils ont besoin de la part de l'IICA pour identifier et élaborer des projets ;

Qu'en raison de cela, l'IICA, par l'intermédiaire du CEPI, a créé un programme d'identification et d'élaboration de projets agricoles ;

Que ce programme de coopération technique s'est avéré très utile pour les États membres, étant donné qu'il répond à un besoin important des pays ;

Que, par suite des activités du programme, ont été élaborés plus d'une douzaine de projets d'investissement dans le secteur agricole, projets qui sont aujourd'hui en plein développement et qui représentent un investissement global de plus de trois cents millions de dollars ;

Que, en outre, se sont renforcés dans les pays bénéficiaires les organismes responsables de l'identification et de l'élaboration de projets agricoles, grâce à la formation sur le tas dont ont bénéficié des membres clés de leur personnel technique ;

Qu'en 1981, l'IICA et la BID ont signé un accord de coopération technique qui s'est poursuivi et a pris de l'ampleur en 1985 et qui demeurera en vigueur jusqu'en avril 1988 pour que soit établi un programme d'élaboration de projets agricoles,

DÉCIDE :

1. D'exprimer sa satisfaction quant aux résultats obtenus dans l'exécution de l'accord de coopération technique conclu avec la BID pour l'élaboration de projets agricoles et quant aux résultats des autres efforts réalisés dans ce domaine dans le cadre de l'accord, ainsi que de recommander que ces activités soient poursuivies et encouragées.
2. De manifester son appui aux efforts qui sont déployés de concert avec la Banque mondiale, le FIDA, l'Institut de coopération ibéro-américaine (ICI) du gouvernement espagnol pour accroître la coopération entre les institutions et l'IICA en vue d'aider les pays membres à identifier et à élaborer des projets agricoles.

IICA/JIA/Res.139(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 139

HOMMAGE POSTHUME À M. CARLOS MADRID SALAZAR

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que M. Carlos Madrid Salazar a consacré plus de 26 années de sa vie professionnelle à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture ;

Que pendant cette période, il a occupé les postes les plus élevés au sein de l'Institut et exercé notamment les fonctions de directeur général intérimaire, de 1966 à 1967 et de 1969 à 1970, et de sous-directeur général, de 1964 à 1966 et de 1970 à 1978 ;

Qu'en 1978, par la résolution IICA/JD/Res.14(28/78), le Conseil d'administration de l'Institut interaméricain des sciences agricoles lui a décerné le titre de "directeur honoraire de l'IICA" ;

Que M. Madrid est décédé à San José, Costa Rica, en juillet 1987,

DÉCIDE :

De demander au Directeur général de l'IICA de transmettre à Mme Madrid les condoléances du Conseil interaméricain de l'agriculture à l'occasion du décès durement ressenti de M. Carlos Madrid Salazar.

IICA/JIA/Res.140(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : anglais

RÉSOLUTION No 140

ACCEPTATION D'AUTRES CANDIDATURES
AUX DISTINCTIONS AGRICOLES INTERAMÉRICAINES

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que M. Quentin West et Mme Emma María Luisa Welkerling de Tacchini ont été présentés comme candidats aux distinctions agricoles interaméricaines après le délai prévu par le règlement pertinent ;

Que ce règlement dispose que, nonobstant le délai réglementaire, "le Président du Conseil interaméricain de l'agriculture pourra recevoir, lorsque celui-ci se trouvera réuni, de nouvelles candidatures qui seront examinées à ce moment, à condition qu'elles soient appuyées par le vote de la majorité des États membres de l'Institut",

DÉCIDE :

1. De recevoir la candidature de M. Quentin West à la Médaille agricole interaméricaine.
2. De recevoir la candidature de Mme Emma María Luisa Welkerling de Tacchini au Prix interaméricain relatif à la participation de la femme au développement rural.

IICA/JIA/Res.141(IV-087)

3 septembre 1987

Original : anglais

RÉSOLUTION No 141

MÉDAILLE AGRICOLE INTERAMÉRICAINNE 1986 ET 1987

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Les renseignements fournis sur les candidats à la Médaille agricole interaméricaine, dans le document IICA/JIA/Doc.139(87) "Distinctions interaméricaines en agriculture",

CONSIDÉRANT:

Que la Médaille agricole interaméricaine est la plus haute distinction accordée dans le domaine de l'agriculture et de la vie rurale des Amériques ;

Que la Médaille ne peut être décernée à plus d'une personne par an ;

Que les gouvernements des États-Unis d'Amérique et du Guatemala ont respectivement désigné MM. Quentin M. West et Sebastian Alejandro Fuentes comme candidats à cette distinction ;

Que ces deux candidats réunissent d'excellentes conditions leur permettant d'obtenir cette distinction,

DÉCIDE :

De décerner à MM. Quentin M. West, des États-Unis d'Amérique, et Sebastian Alejandro Fuentes, du Guatemala, la Médaille agricole interaméricaine pour 1986 et 1987 respectivement.

IICA/JIA/Res.142(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : anglais

RÉSOLUTION No 142

PRIX DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE INTERAMÉRICAIN,
1986 ET 1987

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Les renseignements fournis sur les candidats au Prix de développement agricole interaméricain, dans le document IICA/JIA/Doc.139(87), "Distinctions interaméricaines en agriculture",

CONSIDÉRANT :

Que le Prix de développement agricole interaméricain est un témoignage public international rendu aux gens qui se sont distingués par des contributions importantes et exemplaires dans le domaine du développement agricole des Amériques ;

Que ce prix ne peut être décerné à plus d'une personne par an ;

Que le gouvernement du Costa Rica a désigné MM. Alvaro Jiménez Castro et Willy Loría Martínez, ingénieurs, comme candidats à ce prix;

Que ces deux candidats réunissent d'excellentes conditions leur permettant de mériter la distinction mentionnée,

DÉCIDE :

De décerner à MM. Alvaro Jiménez Castro et Willy Loría Martínez le Prix de développement agricole interaméricain pour 1986 et 1987 respectivement.

IICA/JIA/Res.143(IV-0/87)
3 septembre 1987
Original : anglais

RÉSOLUTION No 143

PRIX AGRICOLES INTERAMÉRICAINS POUR LES JEUNES PROFESSIONNELS,
1986 ET 1987

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Les renseignements utiles concernant les candidats aux prix agricoles interaméricains pour les jeunes professionnels et contenus dans le document IICA/JIA/Doc.139(87) "Distinctions interaméricaines en agriculture",

CONSIDÉRANT :

Que le Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels constitue une reconnaissance interaméricaine accordée aux professionnels qui promettent et qui se sont distingués par des contributions précieuses au développement de l'agriculture et à l'amélioration de la vie rurale dans leur propre pays ou d'autres pays des Amériques ;

Que ce prix n'est décerné qu'à une seule personne par an pour chaque région où l'IICA exerce ses activités et qui présente des candidats ;

Que Mme Christina June Roach a été présentée comme candidate au prix de 1986 par le gouvernement de la Barbade, pour la région des Antilles ;

Que Mme Floria Bertsch Hernández a été présentée comme candidate au prix de 1986 par le gouvernement du Costa Rica, pour la région centrale ;

Que M. Justo Salvador Castellanos de León a été présenté comme candidat au prix de 1987 par le gouvernement du Guatemala, pour la région centrale ;

Que ces candidats remplissent tous au plus haut point les conditions nécessaires pour obtenir la distinction mentionnée,

DÉCIDE :

De décerner les prix agricoles interaméricains pour les jeunes professionnels de la façon suivante :

1. Mme Christina June Roach, prix de 1986, région des Antilles ;
2. Mme Floria Bertsch Hernández, prix de 1986, région centrale ;
3. M. Justo Salvador Castellanos de León, prix de 1987, région centrale.

IICA/JIA/Res.144 (IV-0/87)
3 septembre 1987
Original : anglais

RÉSOLUTION No 144

PRIX INTERAMÉRICAIN RELATIF À LA PARTICIPATION DE LA FEMME
AU DÉVELOPPEMENT RURAL

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

L'information dont il dispose sur les candidatures au Prix interaméricain relatif à la participation de la femme au développement rural, dans le document IICA/JIA/Doc.139(87), "Distinctions interaméricaines en agriculture",

CONSIDÉRANT :

Que le Prix interaméricain relatif à la participation de la femme au développement rural constitue un témoignage public international rendu aux femmes qui se sont distinguées par des contributions importantes au développement rural en général, aussi bien dans leur propre pays que dans d'autres pays de l'Amérique latine et des Antilles ;

Que ce prix ne peut être décerné à plus d'une seule personne par an ;

Que les gouvernements du Mexique et de l'Argentine ont respectivement désigné Mes Beatriz Elena Paredes Rangel et Emma María Luisa Welkerling de Tacchini comme candidates à cette distinction ;

Que ces deux candidates réunissent d'excellentes conditions leur permettant d'obtenir cette distinction,

DÉCIDE :

De décerner à Mme Beatriz Elena Paredes Rangel, du Mexique, et à Mme Emma María Luisa Welkerling de Tacchini, de l'Argentine, le Prix interaméricain relatif à la participation de la femme au développement rural pour 1986 et 1987 respectivement.

IICA/JIA/Res.145(IV-0/87)
3 septembre 1987
Original : espagnol

RÉSOLUTION No 145

TITRE DE FONCTIONNAIRE HONORAIRE À M. JUAN DÍAZ BORDENAVE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que M. Juan Díaz Bordenave a consacré une grande partie de sa vie professionnelle au service de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, où il a occupé des postes importants et rempli ses fonctions avec beaucoup de succès, de dévouement et de compétence ;

Que M. Díaz Bordenave remplit toutes les conditions prescrites à l'article 13 du Règlement intérieur de la Direction générale pour obtenir le titre de "fonctionnaire honoraire",

DÉCIDE :

1. D'exprimer sa reconnaissance à M. Juan Díaz Bordenave pour son travail remarquable et son leadership en matière de communication agricole.
2. De décerner à M. Díaz Bordenave le titre de "fonctionnaire honoraire" de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, avec tous les privilèges et prérogatives que confère ce titre.

IICA/JIA/Res.146(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 146

TITRE DE FONCTIONNAIRE HONORAIRE À M. HERACLIO LOMBARDO OLMOS

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que M. Heraclio Lombardo Olmos a consacré une grande partie de sa vie professionnelle au service de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, où il a occupé des postes importants et rempli ses fonctions avec beaucoup de dévouement, de compétence et de succès ;

Que M. Lombardo remplit toutes les conditions prescrites à l'article 13 du Règlement intérieur de la Direction générale pour obtenir le titre de "fonctionnaire honoraire",

DÉCIDE :

1. D'exprimer sa reconnaissance à M. Heraclio Lombardo pour son travail remarquable et son leadership en matière de sciences agricoles.
2. D'accorder à M. Heraclio Lombardo Olmos le titre de "fonctionnaire honoraire" de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, avec tous les privilèges et prérogatives que confère ce titre.

IICA/JIA/Res.147(IV-0/87)
3 septembre 1987
Original : espagnol

RÉSOLUTION No 147

TITRE DE FONCTIONNAIRE HONORAIRE À M. JORGE SORIA VASCO

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.138(87), "Présentation au titre de fonctionnaire honoraire",

CONSIDÉRANT :

Que M. Jorge Soria Vasco a consacré une grande partie de sa vie professionnelle au service de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, où il a occupé des postes importants et rempli ses fonctions avec beaucoup de dévouement, de compétence et de succès ;

Que M. Soria remplit toutes les conditions prescrites à l'article 13 du Règlement intérieur de la Direction générale pour obtenir le titre de "fonctionnaire honoraire" ;

Que par la résolution No 90 qu'il a prise à sa septième réunion ordinaire, le Comité exécutif recommande au Conseil interaméricain de l'agriculture d'accorder à M. Jorge Soria Vasco

le titre de "fonctionnaire honoraire" de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture,

DÉCIDE :

1. D'accorder à M. Jorge Soria Vasco le titre de "fonctionnaire honoraire" de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, avec tous les privilèges et prérogatives que confère ce titre.
2. D'exprimer sa reconnaissance à M. Jorge Soria pour son travail remarquable et son leadership en matière de sciences agricoles, et notamment pour son importante contribution dans le domaine du cacao.

IICA/JIA/Res.148(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 148

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE BIENNAL
1988-1989

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que la Convention portant création de l'Institut, article 8 f, et le Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture, article 2 f, établissent que le Conseil a pour mandat de fixer la rémunération du Directeur général ;

Que le Comité exécutif, à sa septième réunion ordinaire, recommande au Conseil interaméricain de l'agriculture de fixer la rémunération du Directeur général pour l'exercice biennal 1988-1989,

DÉCIDE :

De fixer la rémunération du Directeur général, pour l'exercice biennal 1988-1989, au même montant que pour l'exercice 1986-1987.

IICA/JIA/Res.149(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 149

DATE ET SIÈGE DE LA CINQUIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Qu'il faut indiquer le lieu et la date provisoires de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture de l'IICA ;

Que conformément à l'article 16, chapitre III, du Règlement du Conseil interaméricain de l'agriculture, les réunions se tiennent tous les deux ans, de préférence au cours du second semestre de la seconde année de l'exercice biennal de l'Institut ;

Que le gouvernement du Brésil a courtoisement offert d'accueillir la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture au Brésil,

DÉCIDE :

1. De remercier le gouvernement du Brésil et d'accepter l'offre très généreuse que ce dernier a faite

d'accueillir la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture au Brésil.

2. De charger le Directeur général de faire la convocation en bonne et due forme et d'inviter les observateurs et invités spéciaux, conformément aux normes établies.
3. De tenir sa cinquième réunion ordinaire au cours du second semestre de 1989.

IICA/JIA/Res.150(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 150

GRATITUDE ENVERS LE GOUVERNEMENT ET LE PEUPLE DU CANADA

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que l'hospitalité du gouvernement et du peuple du Canada a contribué de manière décisive au bon ordre et à la cordialité des débats de la IXe CIMA et de la quatrième réunion ordinaire du Conseil,

DÉCIDE :

D'exprimer sa profonde gratitude au gouvernement et au peuple du Canada, par le canal des ministres et des hauts fonctionnaires des portefeuilles de l'Agriculture et des Relations extérieures, aux autorités de la ville d'Ottawa et au personnel de soutien des débats, qui ont permis, par leur concours efficace, de mener à bonne fin la tâche prévue.

IICA/JIA/Res.151(IV-0/87)

3 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 151

COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa quatrième réunion ordinaire,

VU :

Le bulletin spécialisé "Desarrollo Rural en Marcha", fruit de la collaboration de l'IICA, du FIDA, de l'ASIN et de l'INTERPRESS SERVICE.

CONSIDÉRANT :

Que l'échange de renseignements sur la problématique du secteur agricole entre les pays de l'Amérique latine et des Antilles constitue la base indispensable d'une connaissance réciproque des particularités nationales, laquelle facilitera l'application des mécanismes d'intégration et de diffusion des politiques de développement du secteur,

DÉCIDE :

1. De recommander au Directeur général que l'IICA continue de participer à ce nouvel effort d'intégration.

2. D'exprimer sa gratitude aux organismes qui participent avec l'IICA à l'élaboration de ce bulletin, et en particulier au FIDA, parrain de ce projet de communication rurale, pour les succès obtenus à ce jour.

IICA/JIA/Res.152(IV-0-87)

4 septembre 1987

Original : espagnol

RÉSOLUTION No 152

APPUI À UN PROGRAMME INTERAMÉRICAIN DE BOURSES DESTINÉES
À DES ÉTUDES EN MATIÈRE DE SCIENCES AGRICOLES DE
RESSOURCES NATURELLES ET DE SUJETS CONNEXES

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à la quatrième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Les stipulations de contrat modifié du CATIE, selon lesquelles les services éducatifs du Centre sont destinés à tous les pays membres de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture ;

Que la forte capacité scientifique et universitaire qu'a acquise le CATIE dans les domaines scientifiques et universitaires en fait une institution appropriée pour servir l'ensemble des pays membres de l'IICA, dans le cadre de la coopération horizontale que le Centre promeut.

DÉCIDE :

De demander tout particulièrement au Secrétariat général de l'OEA et d'insister auprès de la Direction générale de l'IICA pour qu'ils accordent le plus grand appui possible au CATIE

en vue d'organiser un Programme interaméricain de bourses destinées à permettre aux candidats de tous les pays du Système interaméricain qui remplissent les conditions d'admission CATIE de faire des études de deuxième et troisième cycles et de participer à des activités de formation en matière de sciences agricoles de ressources naturelles renouvelables et de sujets connexes.

**SIGNATURE DU COMPTE RENDU DE LA QUATRIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**



**SIGNATURE DU COMPTE RENDU DE LA QUATRIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

En application des dispositions de l'article 85 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture, il est procédé à la signature du Compte rendu de la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture à 18 heures le quatre septembre mil neuf cent quatre-vingt-sept, au Centre de conférences du gouvernement du Canada.

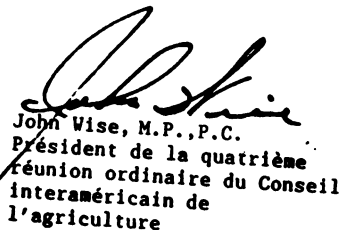
Le présent compte rendu existe en version espagnole, anglaise, française et portugaise, dont les textes font également foi.

Le Secrétaire déposera les originaux aux archives de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, et la Direction générale enverra la version officielle de ce compte rendu aux gouvernements des États membres, aux observateurs permanents de l'Institut et aux autres participants à la réunion.

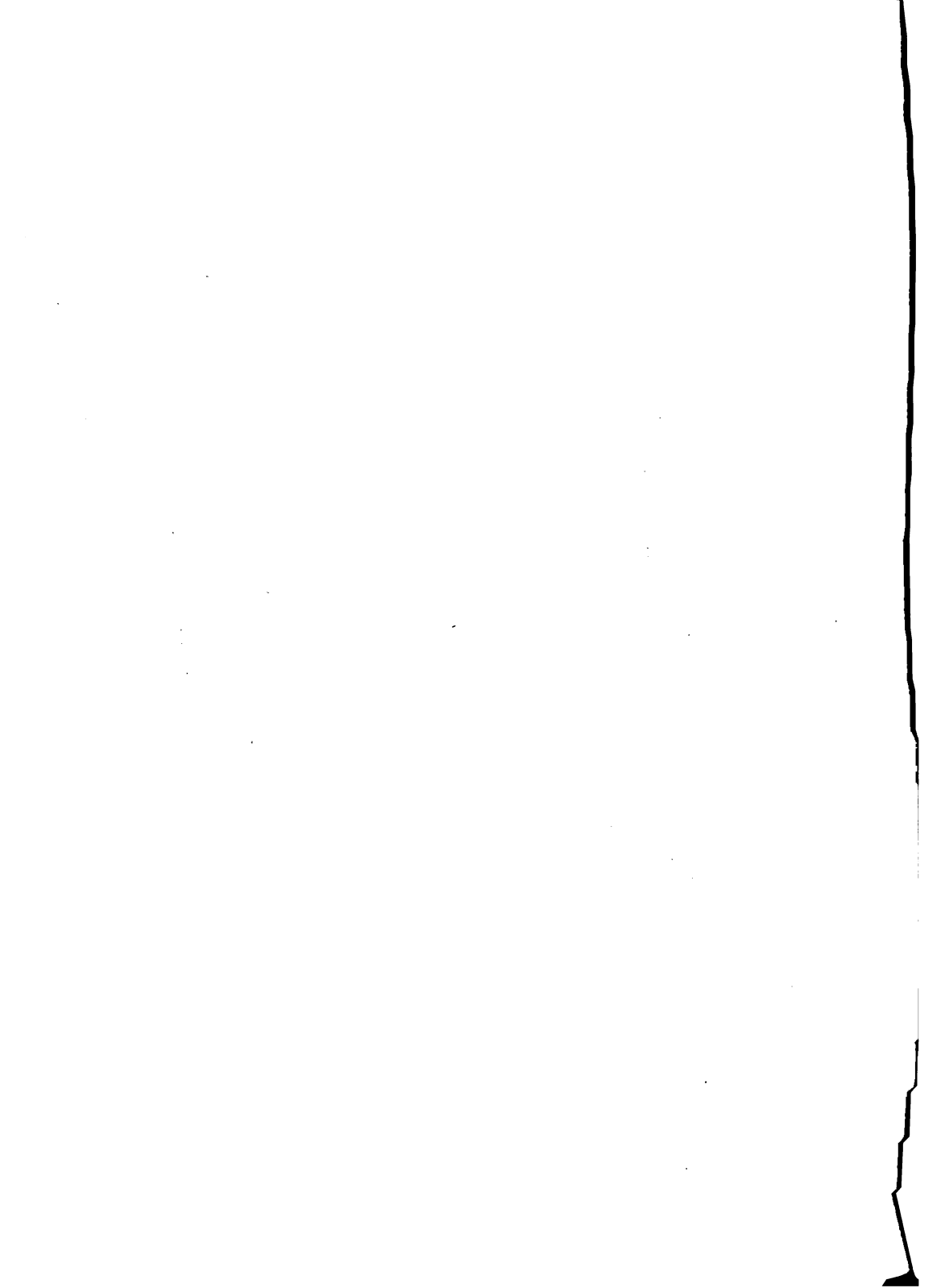
Ottawa, Canada.



Martão E. Pifeiro
Directeur général



John Wise, M.P., P.C.
Président de la quatrième
réunion ordinaire du Conseil
interaméricain de
l'agriculture



**RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS
DE LA QUATRIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS
DE LA QUATRIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU
CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

Conformément aux dispositions des articles 44 et 45 du chapitre 7 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture et à la délibération de la séance préparatoire portant sur la composition de la Commission de vérification des pouvoirs, le Conseil a créé la Commission de vérification des pouvoirs de la quatrième réunion ordinaire et désigné les délégués du Brésil, de l'Équateur, des États-Unis d'Amérique et de la Jamaïque pour la composer.

La Commission a examiné les pouvoirs des délégués des États membres du Conseil interaméricain de l'agriculture et trouvé conformes les pouvoirs correspondants aux pays suivants : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Colombie, Costa Rica, Chili, Dominique, Équateur, El Salvador, États-Unis, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

Fait à Ottawa, Canada, le 1er septembre 1987.

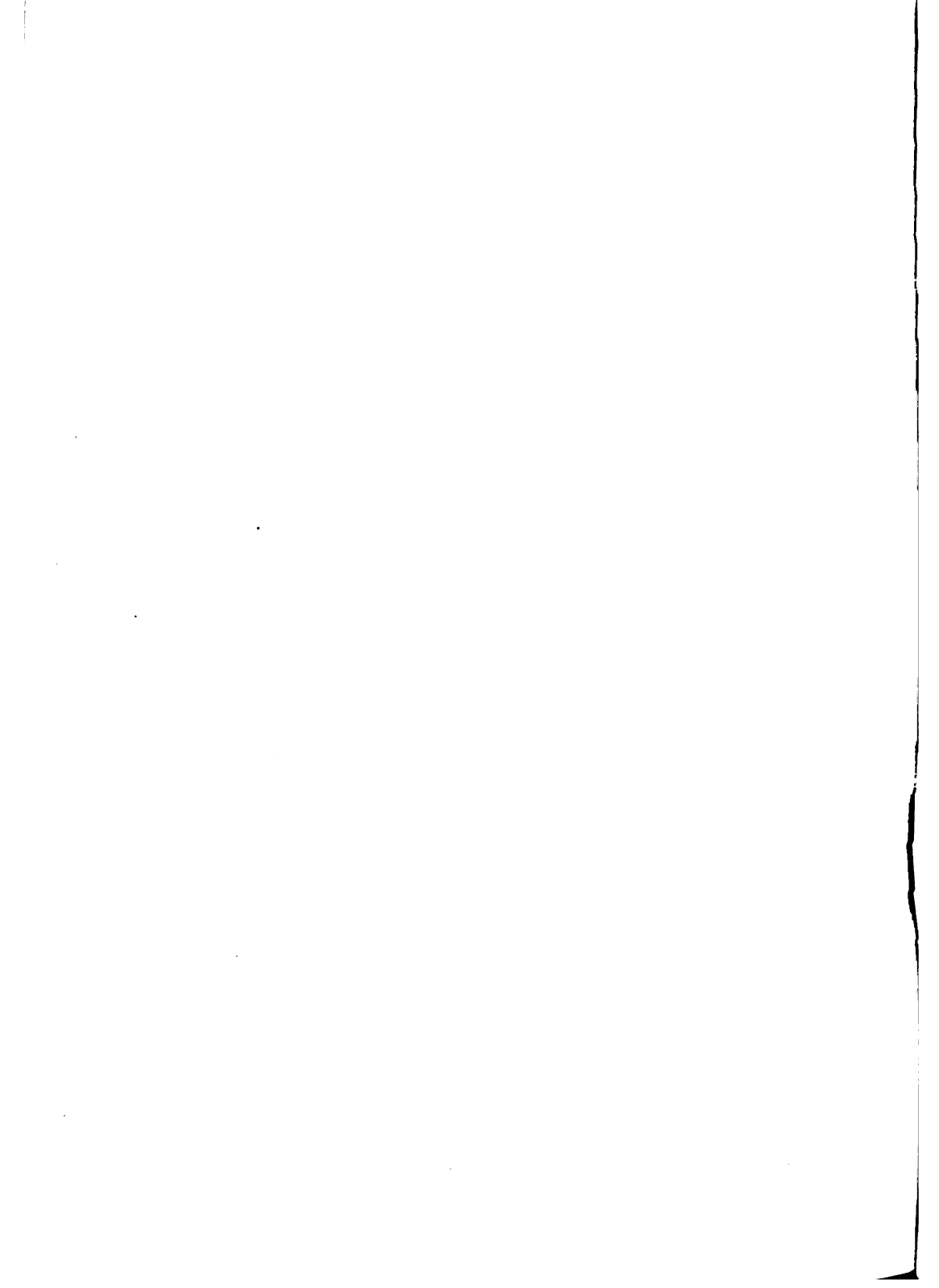
Roberto Rodrigues Correia de Araujo
Brésil

Carlos Rendon
Équateur

James L. Walker
États-Unis d'Amérique

Clarence Franklin
Jamaïque

RAPPORT DE LA COMMISSION DES HONNEURS



RAPPORT DE LA COMMISSION DES HONNEURS

À la quatrième réunion ordinaire, le Conseil interaméricain de l'agriculture a créé une commission pour la remise des distinctions agricoles interaméricaines. Elle se compose de représentants du Brésil, du Honduras et du Suriname.

Conformément aux règlements relatifs aux distinctions agricoles interaméricaines, la Commission convient de recommander au Conseil interaméricain de l'agriculture de recevoir les candidatures de M. Quentin West et de Mme Emma María Luisa Welkerling de Tacchini, dont les curriculum vitae ont été présentés après le délai réglementaire.

La Commission a procédé à un examen exhaustif et approfondi de ces candidatures en tenant bien compte de toutes les dispositions en vigueur relatives aux conditions de remise de ces distinctions. Ces dernières sont les plus hautes distinctions qu'on puisse obtenir dans le domaine de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques, et la Commission décide de recommander au Conseil interaméricain de l'agriculture :

1. De recevoir les candidatures de M. Quentin West et de Mme Emma María Luisa Welkerling de Tacchini, à la Médaille agricole interaméricaine et au Prix interaméricain relatif à la participation de la femme au développement rural respectivement.
2. De décerner la Médaille agricole interaméricaine à M. Quentin West, des États-Unis d'Amérique, pour l'année 1986, et à M. Sebastián Alejandro Fuentes, du Guatemala, pour l'année 1987.
3. De décerner le Prix de développement agricole interaméricain à M. Alvaro Jiménez Castro, pour l'année 1986, et à M. Willy Loría Martínez, pour l'année 1987, tous deux du Costa Rica.

4. De décerner le Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels à Mme Floria Bertsch Hernández (région centrale), du Costa Rica, et à Mme Christina June Roach (région des Antilles), pour l'année 1986, et à M. Justo Castellanos de León (région centrale), du Guatemala, pour l'année 1987.
5. De décerner le Prix interaméricain relatif à la participation de la femme au développement rural à Mme Beatriz Paredes Rangel, du Mexique, pour l'année 1986, et à Mme Emma María Welkerling de Tacchini, de l'Argentine, pour l'année 1987.

La Commission conseille à la direction générale de l'IICA et aux États membres de continuer leur publicité pour encourager la présentation d'un plus grand nombre de candidats dans le délai réglementaire.

Les membres de la Commission remercient le Conseil interaméricain de l'agriculture de l'honneur d'avoir été désignés pour cette tâche importante.

Fait à Ottawa, Canada, le 3 septembre 1987.

Leopoldo Alvarado
Honduras
Président

Roberto Rodrigues Correia de Araujo
Brésil

Cornelis S.H. Ardjosemito
Suriname

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-----|---|---------------------------|
| 1. | Ordre du jour provisoire | IICA/JIA/Doc.127(87) rev. |
| 2. | Programme de travail provisoire | IICA/JIA/Doc.128(87) |
| 3. | Message du Directeur général | IICA/JIA/Doc.129(87) |
| 4. | Rapport de la septième réunion ordinaire du Comité exécutif (Série de documents officiels, no 36) | Sans numéro |
| 5. | Rapport annuel 1986 | Sans numéro |
| 6. | Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers de l'IICA | IICA/JIA/Doc.130(87) |
| 7. | Commentaires du Directeur général sur le rapport des vérificateurs externes | IICA/JIA/Doc.131(87) |
| 8. | Rapport sur l'exécution des résolutions du Conseil inter-américain de l'agriculture | IICA/JIA/Doc.132(87) |
| 9. | Rapport sur les activités du CATIE pour l'exercice biennal 1986-1987 | IICA/JIA/Doc.133(87) |
| 10. | Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers du CATIE | IICA/JIA/Doc.134(87) |
| 11. | Modification du contrat constitutif du CATIE | IICA JIA/Doc.135(87) |

12. Étude du rapport de la IXe
Conférence interaméricaine des
ministres de l'agriculture Sans numéro
13. Projet de programme-budget
1988-1989 IICA/JIA/Doc.136(87)
14. Projet de modification de la
règle 4.10 du Règlement
financier IICA/JIA/Doc.137(87)
15. Présentation au titre de
fonctionnaire honoraire de :
- M. Jorge Soria Vasco IICA/JIA/Doc.138(87)
 - M. Heraclio Lombardo Sans documentation
 - M. Juan Díaz Bordenave Sans documentation
16. Distinctions interaméricaines
en agriculture IICA/JIA/Doc.139(87)
17. Désignation des vérificateurs
externes pour l'exercice biennal
1988-1989 IICA/JIA/Doc.140(87)
18. Points inscrits à la demande du
Comité exécutif, à la suite de
sa septième réunion ordinaire
- 18.1 Modification des règles
applicables à l'examen,
par le Comité exécutif,
des accords portant sur
le financement provenant
de sources extérieures IICA/JIA/Doc.141(87)

- 18.2 Propositions visant à faciliter et à accélérer le renouvellement des cadres techniques de l'Institut IICA/JIA/Doc.142(87)
- 18.3 Critères de répartition des ressources affectées à la coopération technique IICA/JIA/Doc.143(87)
- 18.4 Étude de divers moyens de payer les quotes-parts arriérées des années antérieures à 1985 IICA/JIA/Doc.144(87)
19. Date et siège de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture IICA/JIA/Doc.145(87)
20. Questions diverses
- 20.1 Hommage posthume à M. Carlos Madrid, ingénieur et directeur honoraire de l'IICA
- 20.2 Insertion d'Antigua-et-Barbuda et de Saint-Vincent-et-Grenadines au tableau de formation du comité exécutif
- 20.3 Gratitude envers le gouvernement du Canada.

LISTE DES PARTICIPANTS

ÉTATS MEMBRES DE L'IICA**ANTIGUA ET BARBUDA**

Titulaire :

Hilroy Humphreys
 Minister of Agriculture, Fisheries, Lands and
 Housing
 Ministry of Agriculture, Fisheries, Lands and
 Housing
 High Street
 St. John's

Suppléant :

Ernest Benjamin
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Fisheries, Lands and
 Housing
 High Street
 St. John's

ARGENTINE

Titulaire :

Ruy de Villalobos
 Subsecretario de Economía Agraria
 Ministerio de Economía
 Secretaría de Agricultura, Ganadería y
 Pesca
 Buenos Aires

Suppléants :

Víctor Eduardo Machinea
Director del Servicio Agrario Internacional
Secretaría de Agricultura, Ganadería y Pesca
Buenos Aires

Manuel Otero
Ministro Consejero
Embajada de Argentina
Royal Bank Center
90 Sparks St., Suite 620
Ottawa, Ontario K1P 5B4
Canada

Alfredo Alcorta
Ministro Consejero
Embajada de Argentina
151 Slater Street
Ottawa, Ontario K1P 5H3
Canada

Alberto Prosperí
Consejero
Embajada de Argentina
151 Slater St.
Ottawa, Ontario K1P 5H3
Canada

Julián Luis Tetamanti
Primer Secretario
Embajada de Argentina
Royal Bank Center
90 Sparks St., Suite 620
Ottawa, Ontario K1P 5B4
Canada

José Pérez Gabilondo
 Segundo Secretario
 Embajada de Argentina
 Royal Bank Center
 90 Sparks Street, Suite 620
 Ottawa, Ontario K1P 5B4
 Canadá

BARBADE

Titulaire :

Warwick O. Franklin
 Minister of Agriculture, Food and Fisheries
 Ministry of Agriculture, Food and Fisheries
 Graeme Hall
 Christ Church

Suppléant :

Clifton E. Maynard
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Food and Fisheries
 Graeme Hall
 Christ Church

BOLIVIE

Titulaire :

José Guillermo Justiniano Sandoval
 Ministro de Asuntos Campesinos y
 Agropecuarios
 Ministerio de Asuntos Campesinos y
 Agropecuarios
 La Paz

Suppléant :

Jaime Muñoz-Reyes
Asesor General - Cooperación Internacional
Ministerio de Asuntos Campesinos y Agropecuarios
La Paz

BRÉSIL

Titulaire :

Iris Rezende Machado
Ministro de Estado da Agricultura
Ministério da Agricultura
Brasília, D.F.

Suppléants :

Pedro Paulo Pinto Assumpção
Coordenador
Coordenação de Assuntos Internacionais de
Agricultura - CINGRA
Ministério da Agricultura
Brasília, D.F.

Paulo Ernane Miranda Ortegá
Assessor do Ministro da Agricultura
Ministério da Agricultura
Brasília, D.F.

Roberto Rodrigues Correia de Araujo
Diretor da Divisão Técnica - DITEC
Coordenação de Assuntos Internacionais de Agricultura - CINGRA
Ministério da Agricultura
Brasília, D.F.

Joaquim Whitaker Salles
 Chefe da Divisão da
 Organização dos Estados Americanos
 Ministério das Relações Exteriores
 Brasília, D.F.

Nuno Alvaro Guilherme D'Oliveira
 Ministro
 Embaixada do Brasil do Canadá
 255 Albert, Ste 900
 Ottawa, Ontario K1P 6A9
 Canada

Andrea Regueira David
 Secretário
 Embaixada do Brasil do Canadá
 255 Albert, Ste 900
 Ottawa, Ontario K1P 6A9
 Canada

CANADA

Titulaire :

John Wise, P.C., M.P.
 Minister of Agriculture
 Department of Agriculture
 Sir John Carling Building
 Ottawa, Ontario
 K1A 0C5

Suppléants :

Jean-Jacques Noreau
 Sous-Ministre
 Agriculture Canada
 Sir John Carling Building
 Ottawa, Ontario
 K1A 0C5

Charles Mayer
Minister of State
Agriculture Canada
Sir John Carling Building
Ottawa, Ontario
KIA OC5

Pierre Blais
Minister of State
Agriculture Canada
Sir John Carling Building
Ottawa, Ontario
KIA OC5

Michel Champagne
Parliamentary Secretary to the Minister of
Agriculture
Agriculture Canada
Sir John Carling Building
Ottawa, Ontario
KIA OC5

Roger Clinch
Parliamentary Secretary to the Minister of
External Relations
Department of External Relations
Lester B. Pearson Bldg.
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario
KIA OG2

John E. McGowan
Senior Assistant Deputy Minister
Agriculture Canada
Sir John Carling Building
Ottawa, Ontario
KIA OC5

Peter Elzinga
Minister of Agriculture for the Province of
Alberta
Agriculture Canada
Sir John Carling Building
Ottawa, Ontario
K1A 0C5

Bryan Perkins
Director General
Farm Development Policy
Agriculture Canada
Sir John Carling Building
Ottawa, Ontario
K1A 0C5

Kenneth J. Harley
Director, South America Relations Division
Department of External Affairs
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Bethany Armstrong
Deputy Director General
Agricultural Trade Policy Division
Department of External Affairs
Tower C. 6th Fl., Pearson Building
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0G2

Domingus Donida
Director General for South America Region
Canadian International Development Agency
(CIDA)
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec
H1A 0G4

COLOMBIE

Titulaire :

Luis Guillermo Parra Dussán
 Ministro de Agricultura
 Ministerio de Agricultura
 Bogotá

Suppléant :

Jorge Bustamante Roldán
 Gerente General del Fondo de Desarrollo Rural
 Integrado (DRI)
 Carrera 10a., No. 27-27, Piso 11
 Bogotá

COSTA RICA

Titulaire :

Oswaldo Pandolfo
 Vice-Ministro de Agricultura y Ganadería
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 San José

Suppléants :

Mario Aurelio Guillén Solano
 Embajador de Costa Rica en Canadá
 Embajada de Costa Rica
 150 Argyle Street, Suite 115
 Ottawa, Ontario, K2P 1B7
 Canadá

Ezequiel García
Director Ejecutivo
Secretaría de Planificación Sectorial de
Desarrollo Agropecuario (SEPSA)
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San José

Urías Ugalde Varela
Director del Proyecto Incremento
Productividad Agrícola (PIPA)
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San José

CHILI

Titulaire :

Emilio Madrid
Presidente Ejecutivo
Instituto de Investigaciones Agropecuarias
Ministerio de Agricultura
Santiago

Supléant :

Hernán Burgos Mujica
Jefe del Departamento de Comercio y Asistencia
Técnica Internacional
Oficina de Planificación Agrícola
Ministerio de Agricultura
Santiago

DOMINIQUE

Titulaire :

Charles A. Maynard
Minister for Agriculture, Trade,
Industry and Tourism
Government Headquarters
Roseau

ÉQUATEUR

Titulaire :

Marcos Espinel Martínez
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Quito

Suppléants :

Diego Gándara
Subsecretario de la Sierra y Amazonía
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Quito

Jorge Soria
Asesor del Ministro de Agricultura y
Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Quito

Carlos Rendón
Asesor Económico del Ministerio de
Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Quito

Julio Ycaza
Asesor del Ministerio de Agricultura
y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Quito

Carlos Luzuriaga
Asesor
Unidad de Análisis de Política
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Quito

EL SALVADOR

Titulaire :

Carlos Aquilino Duarte Funes
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San Salvador

Suppléant :

Alirio Mendoza
Asesor del Ministro de Agricultura
y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San Salvador

ÉTATS-UNIS

Titulaire :

Richard E. Lyng
Secretary of Agriculture
Department of Agriculture
Washington, D.C., 20250

Suppléants :

Joan Wallace-Dawkins
Administrator
Office of International Cooperation and
Development (OICD)
Department of Agriculture
Washington D.C., 20250

Roger P. Lewis
International Relations Adviser
Office of International Cooperation and
Development (OICD)
Department of Agriculture
Washington D.C., 20250

Donald E. J. Stewart
Alternate Representative
Permanent Mission of the United States
to the OAS
Department of State
Washington D.C., 20520

Gordon Straub
Deputy Director
Regional Office of Central America
Programs (ROCAP)
Agency for International Development
U.S. Embassy
Guatemala, Guatemala

Larry F. Thomasson
Counselor Agricultural Affairs
Embassy of the United States of America
100 Wellington Street
Ottawa, Ontario K1P 5T1
Canada

James Walker
Assistant Administrator for Research and
Development
Office of International Cooperation and
Development
Department of Agriculture
Washington, D.C. 20250

Jeffrey A. Hesse
Agricultural Attaché
Embassy of the United States
100 Wellington Street
Ottawa, Ontario K1P 5T1
Canada

Charles J. O'Mara
Assistant Administrator
International Trade Policy
Foreign Agricultural Service
Department of Agriculture
Washington, D.C., 20250

James R. Tarrant
Counselor for Economic Affairs
Embassy of the United States
100 Wellington St.
Ottawa, Ontario K1P 5T1
Canada

GRENADA

Titulaire :

Denis Noel
Acting Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Botanic Gardens and Archibald Avenue
St. George's

Suppléant :

Mark Isaac
Acting Consul General
Government of Grenada
439 University Avenue
Toronto, Ontario M5G 1Y8
Canada

GUATEMALA

Titulaire :

Rodolfo Estrada Hurtarte
Ministro de Agricultura, Ganadería
y Alimentación
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Alimentación
Guatemala

Suppléant :

Carlos de León Prera
Vice-Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Alimentación
Guatemala

GUYANA

Titulaire :

Patrick L. McKenzie, A.A.
Senior Minister in the Ministry
of Agriculture
Ministry of Agriculture
Georgetown

HÀÏTI

Titulaire :

Gustave Menager
Ministre de l'Agriculture, des Ressources
Naturelles et du Développement Rural
Ministère de l'Agriculture
Damién
Port-au-Prince

Suppléant :

Lucien Duvivier
Conseiller du Ministre de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture
Damién
Port-au-Prince

HONDURAS

Titulaire :

José Montenegro
Vice-Ministro de Recursos Naturales
Ministerio de Recursos Naturales
Tegucigalpa

Suppléants :

Alejandro Flores Mendoza
Embajador de Honduras en Canadá
Embajada de Honduras
151 Slater Street
Ottawa, Ontario K1P 5H3
Canada

Roberto Villeda Toledo
Asesor del Ministro de Recursos Naturales
Ministerio de Recursos Naturales
Tegucigalpa

O. Leopoldo Alvarado
Secretaría de Recursos Naturales
Ave. Gao, Boulevard Miraflores
Tegucigalpa

JAMAÏQUE

Titulaire :

Percival Broderick
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Hope Gardens
Kingston 6

Suppléants :

Clarence Franklin
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Hope Gardens
Kingston 6

Norma Taylor-Roberts
Deputy High Commissioner
Jamaica High Commission to Canada
275 Slater St.
Ottawa, Ontario
Canada

Joy Johnson
Coordinator of Agricultural Research
Ministry of Agriculture
Hope Gardens
Kingston 6

MEXIQUE**Titulaire :**

Eduardo Pesqueira Olea
Secretario de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México D.F.

Suppléants :

Emilio Carrillo-Gamboa
Embajador de México en Canadá
Embajada de México
130 Albert Street, Suite 206
Ottawa, Ontario K1P 5G4
Canada

Carlos Vidali Carbajal
Director General de Asuntos Internacionales
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México D.F.

Nicolás Escalante-Barret
Ministro
Embajada de México
130 Albert Street, Suite 206
Ottawa, Ontario K1P 5G4
Canada

Rosamaría Villarello Reza
Coordinadora de Proyectos Internacionales
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México D.F.

Guadalupe Belloc Ybarra
Subdirectora de Cooperación para América
Latina y el Caribe
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México D.F.

NICARAGUA

Titulaire :

Salvador Mayorga Sacasa
Primer Vice-Ministro
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
y Reforma Agraria
Managua

Suppléant :

María Caridad González
Directora de Colaboración Económica
Externa
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
y Reforma Agraria
Managua

PANAMA

Titulaire :

Cayo Julio Rodríguez
Vice-Ministro de Desarrollo Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Suppléant:

Gustavo González
Asesor del Ministro de Desarrollo
Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

PARAGUAY

Titulaire :

Luis Alberto Alvarez
Director de Investigación y Extensión
Agropecuaria y Forestal
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Asunción

PÉROU

Titulaire :

Guillermo Burga Ortiz
Director Ejecutivo
Proyecto de Planificación Agrícola
y Desarrollo Institucional (PADI)
Ministerio de Agricultura
Lima

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Titulaire :

Juan Francisco Grullón
 Subsecretario de Estado de Investigación,
 Extensión y Capacitación Agropecuaria
 Secretaría de Estado de Agricultura
 Santo Domingo

Suppléant :

Fausto Grisanty
 Asistente del Subsecretario Técnico de
 Planificación Sectorial Agropecuaria
 Secretaría de Estado de Agricultura
 Santo Domingo

SAINTE-LUCIE

Titulaire :

Ferdinand Henry
 Minister for Agriculture, Lands, Fisheries
 and Cooperatives
 Ministry for Agriculture, Lands, Fisheries
 and Cooperatives
 Castries

Suppléant:

David Demacque
 Director of Agricultural Services
 Ministry for Agriculture, Lands, Fisheries
 and Cooperatives
 Castries

SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES

Titulaire:

Marcus De Freitas
Minister of Trade, Industry and Agriculture
Ministry of Trade, Industry and Agriculture
Kingstown

SURINAME

Titulaire:

Cornelis S.H. Ardjosemito
Minister for Agriculture, Animal Husbandry
and Fishery
Ministry of Agriculture, Animal Husbandry
and Fishery
Cultuurtuinlaan
Paramaribo

Suppléant :

Frank A. del Prado
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Animal Husbandry
and Fisheries
Cultuurtuinlaan
Paramaribo

TRINITE-ET-TOBAGO

Titulaire :

Lincoln Myers, M.P.
Minister of Food Production, Marine
Exploitation, Forestry and the
Environment
Ministry of Food Production, Marine
Exploitation, Forestry and the
Environment
Port of Spain

Suppléant:

E. Patrick Alleyne
Permanent Secretary
Ministry of Food Production, Marine
Exploitation, Forestry and the
Environment
Port of Spain

URUGUAY

Titulaire :

Pedro Bonino Garmendia
Ministro de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Ministerio de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Montevideo

Supléants :

Pedro Olmos
 Subdirector General
 Ministerio de Ganadería, Agricultura
 y Pesca
 Montevideo

Zulma Guelman
 Encargada de Negocios a.i.
 Embajada de Uruguay
 130 Albert Street, Ste 1907
 Ottawa, Ontario, K1P 5G4
 Canada

VENEZUELA

Titulaire:

Felipe Gómez Alvarez
 Ministro de Agricultura y Cría
 Ministerio de Agricultura y Cría
 Caracas

Supléants :

Martín Ramírez Blanco
 Presidente
 Fondo de Crédito Agropecuario
 Edificio FCA
 Salvador de León
 A Socarras, Caracas 1010

Rafael Pinto Montenegro
 Asesor
 Ministerio de Agricultura y Cría
 Caracas

Gerardo Thielen
Segundo Secretario
Embajada de Venezuela
294 Albert Street, Suite 602
Ottawa, Ontario K1P 6E6
Canada

PAYS MEMBRES DE L'OEA ET NON MEMBRES DE L'IICA

SAINT-KITTS-ET-NEVIS

Titulaire :

Hugh C. Heyliger
 Minister of Agriculture, Lands, Housing
 and Development
 Ministry of Agriculture, Lands, Housing
 and Development
 Church Street
 Basseterre

Suppléant:

Eugene Petty
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Lands, Housing
 and Development
 Church Street
 Basseterre

PAYS OBSERVATEURS PERMANENTS

ALLEMAGNE

Michael Deckwitz
 First Secretary
 Embassy of the Federal Republic
 of Germany
 4645 Reservoir Road
 Washington D.C. 20007
 Etats-Unis

BELGIQUE

Pierre de Wulf
Agricultural Attaché
Ambassade de Belgique
85 Range Road
Ottawa, Ontario K1N 8J6
Canada

CORÉE

Bang Bin Huh
Counsellor
Embassy of the Republic of Korea
in Canada
85 Elwood Street, Floor No.10
Ottawa, Ontario K1P 684
Canada

ESPAÑE

Vicente González Loscertales
Coordinador de Relaciones ICI-IICA
Instituto de Cooperación Iberoamericana
Embajada de España en Costa Rica
Apartado Postal 10.150
1.000 San José,
Costa Rica

José Alvarez Ramos
Consejero de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Embajada de España en Costa Rica
Apartado Postal 10.150
1.000 San José
Costa Rica

FRANCE

Jean-Pierre Cabouat
 Ambassadeur au Canada
 Ambassade de la République française
 10 John Street
 Ottawa, Ontario K1M 1P5
 Canada

Bernard Charpantier
 Attaché Agricole
 Ambassade de la République française
 10 John Street
 Ottawa, Ontario K1M 1P5
 Canada

Philippe Cujo
 Consejero Regional de Cooperación
 Científica y Técnica en América
 Central
 Embajada de Francia en Costa Rica
 Apartado 10.177
 1.000 San José
 Costa Rica

ISRAEL

Yahalomah Shehory
 Minister for Agricultural Affairs
 Embassy of Israel
 Washington, D.C.
 États-Unis

Gideon Meir
 Counsellor
 Embassy of Israel
 410, Laurier Ave. W., Ste 601
 Ottawa, Ontario K1R 7T3
 Canada

ITALIE

Pierina Marocco
 Commercial Attaché
 Embassy of Italy
 275 Slater Street
 Ottawa, Ontario K1P 5H9
 Canada

JAPON

Motoi Kodaira
 First Secretary
 Embassy of Japan
 255 Sussex Drive
 Ottawa, Ontario K1N 9E6
 Canada

ORGANISMES DU SYSTÈME INTERAMÉRICAIN**ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS (OEA)**

João Clemente Baena Soares
 Secretario General
 Organización de los Estados Americanos
 Washington, D.C. 20006
 États-Unis

Gustavo Martínez
 Organización de los Estados Americanos
 Washington, D.C. 20006
 États-Unis

Hugo Cohan
Organización de los Estados Americanos
1889 F. St., N.W.
Washington, D.C. 20060
États-Unis

BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

Leonardo A. da Silva
Subgerente, Desarrollo Agropecuario y
Social
Departamento de Análisis de Proyectos
Banco Interamericano de Desarrollo
1300 New York Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20577
États-Unis

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES (CIF)

Sara Navas de Siefer
Presidenta
Comisión Interamericana de Mujeres
1889 F. Street, N.W., 8th Floor
Washington, D.C., 20006
États-Unis

Julieta Jardí de Morales Macedo
Delegada Regular del Uruguay ante
la Comisión Interamericana de Mujeres
1889 F. Street, N.W., 8th Floor
Washington, D.C., 20006
États-Unis

ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ (OPS)

Joe Held
Veterinary Public Health Program
525 23rd St., N.W.
Washington, D.C. 20037
États-Unis

**INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION
POUR L'AGRICULTURE (IICA)**

Martín E. Piñero
Director General
Oficina Central del IICA
Apartado Postal 55
2200 Coronado
San José, Costa Rica

L. Harlan Davis
Subdirector General
Oficina Central del IICA
Apartado Postal 55
2200 Coronado
San José, Costa Rica

CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)

Rodrigo Tarté
Director
Apartado Postal 74
7150 Turrialba
Cartago, Costa Rica

Oscar Fonseca
Subdirector General
Apartado Postal 74
7150 Turrialba
Cartago, Costa Rica

Donald McArthur
Director de Finanzas
Apartado Postal 74
7150 Turrialba
Cartago, Costa Rica

José Luis Parísí
Jefe, Departamento Estudios de Post-grado
Apartado Postal 74
7150 Turrialba
Cartago, Costa Rica

Agustín López
Jefe de Administración
Apartado Postal 74
7150 Turrialba
Cartago, Costa Rica

AUTRES FONCTIONNAIRES CANADIENS

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)

Gilles Lessard
Director General
200 Promenade du Portage
Hull, Québec

Bruno Hebert
200 Promenade du Portage
Hull, Québec

Iain C. MacGillivray
Specialist
200 Promenade du Portage
Hull, Québec

Phil Hazelton
Senior Planning Officer
200 Promenade du Portage
Hull, Québec

Nicholas Norcott
Country Program Manager
Colombia-Ecuador Section
200 Promenade du Portage
Hull, Québec

Ron Macintosh
Institutional Development Officer
Multilateral Programs Branch
200 Promenade du Portage
Hull, Québec

Elaine Nickerson
Planning Officer, American Branch
200 Promenade du Portage
Hull, Québec

Louise Marchand
Country Program Manager, American Branch
200 Promenade du Portage
Hull, Québec

**AGRICULTURAL INTERNATIONAL DEVELOPMENT ASSOCIATES
OF CANADA (AICDAC)**

Eugene Whelan
President
350 Sparks St., Suite 703
Ottawa, Ontario
K1R 7S8

Vivaldo Latoche
Director Latin American Division
350 Sparks, St. Suite 703
Ottawa, Ontario
K1R 7S8

AGRICULTURAL INSTITUTE OF CANADA

José Tubino
Representative
Agricultural Institute of Canada
151 Slater Street
Ottawa, Ontario

CANADIAN SEED TRADE ASSOCIATION

Executive Vice-President
204-2948 Baseline Road
Ottawa, Ontario
K0A 3P0

CO-OPERATIVE UNION OF CANADA

Albert Chambers
Director for Government Affairs
400-275 Bank St.
Ottawa, Ontario
K2P 2L6

GUELPH INTERNATIONAL DEVELOPMENT CONSULTANTS

Brian Brandenburg
President
212 Speedvale Ave.
Guelph, Ontario
N1H 1C4

**INTERNATIONAL FEDERATION OF AGRICULTURAL
PRODUCERS**

Frank Shefrin
North American Representative
2043 Dover Court Ave.
Ottawa, Ontario
K2A 0X2

NATIONAL FARMERS UNION

Wayne Easter
250C Second Ave. S.
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 2M1

Raye-Anne Briscoe
250C Second Ave. S.
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 2M1

UNIVERSITY OF GUELPH

Elizabeth McGregor
Coordinator International Programs
University of Guelph
Guelph, Ontario
N1G 2W1

Truman Phillips
Professor
Department of Agricultural Economics
and Business
University of Guelph
Guelph, Ontario
N1G 2W1

RURAL DEVELOPMENT CORPORATION

Max Bade
President
1292 Chattaway Avenue
Ottawa, Ontario
K1H 7S4

WORLD FOOD DAY ASSOCIATION OF CANADA

Paul Ares
Executive Director
255 Argyle Avenue
Ottawa, Ontario
K2P 1B8

ORGANISMES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE (FAO)**

Mario E. Jalil
Subdirector General de la FAO
y Representante Regional para América
Latina y el Caribe
Casilla 10.095
Santiago, Chili

Frederick Zenny
FAO Representative in Barbados
Kay's House
Roebuck Street
Bridgetown, Barbade

James Hill
Senior Economist
FAO Liaison
Office North America
Washington, D.C.

**BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE
DÉVELOPPEMENT (BIRD)**

Avishai Braverman
Chief
Agriculture Development Division
Agriculture and Rural Development Department
International Bank for Reconstruction
and Development
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433
USA

CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION (CMA)

Gerald I. Trant
Executive Director
World Food Council
United Nations
Via della Terme di Caracalla
00100 Rome, Italy

Uwe Kracht
Chief
Policy Development and Economics Analysis
World Food Council
Via della Terme di Caracalla
00100 Rome, Italy

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE
ET LES CARAÏBES (CEPALC)**

Luis López-Cordovez
Director de la División Agrícola
Conjunta CEPAL/FAO
Casilla 179-D
Santiago, Chile

**INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL
DEVELOPMENT (IFAD)**

Bachir Souhail
Director for Latin America
and the Caribbean
107, Via del Serafico
00142 Rome, Italy

Moise Mensah
Assistant President
c/o Embassy of People's
Republic of Benin
58 Glebe Ave.
Ottawa, Ontario
Canada

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL(OIT)

John Harker
Director Canada Branch Office
75 Albert St., Ste 202
Ottawa, Ontario K1P 5E7
Canada

OBSERVATEURS D'ORGANISMES

**CARIBBEAN AGRICULTURAL RESEARCH AND DEVELOPMENT
INSTITUTE (CARDI)**

Derrick Dyer
Executive Director
Caribbean Agricultural Research and
Development Institute
University of the West Indies
St. Augustine, Trinidad and Tobago

CARIBBEAN COMMUNITY SECRETARIAT (CARIOOM)

Ronald M. Gordon
Officer in-charge
Agricultural Development Section
Caribbean Community Secretariat
CARIOOM
P.O. Box 10827
Georgetown, Guyana

CENTRE INTERNATIONAL D'AGRICULTURE TROPICALE (CIAT)

Filmon Torres
Director General Adjunto
Centro Internacional de Agricultura
Tropical
Apartado Aéreo 6713
Cali, Colombia

**CENTRE RÉGIONAL D'ÉDUCATION DES ADULTES ET D'ALPHABÉTISATION
FONCTIONNELLE POUR L'AMÉRIQUE LATINE (CREFAL)**

Luis G. Benavides I.
 Director General
 Centro Regional de Educación de Adultos
 y Alfabetización Funcional para América
 Latina
 Quinta Eréndira
 61600 Pátzcuaro
 Michoacán, México

CONSEJO ASESOR IBEROAMERICANO DE JUVENTUDES RURALES (CALJR)

Carlos Aquino González
 Presidente
 Consejo Asesor Iberoamericano de
 Juventudes Rurales
 Santo Domingo, República Dominicana

INSTITUTO DE COOPERACIÓN IBEROAMERICANA (ICI)

Jesús Plaza Llorente
 Coordinador de la Unidad de Proyectos
 Agrarios de Cooperación para el
 Desarrollo
 Instituto de Cooperación Iberoamericana
 Avda. Reyes Católicos 4
 28040 Madrid, España

**INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET
DE COOPÉRATION (IDIC)**

Georges Hénault
Directeur
Institut de Développement International
et de Coopération
Université d'Ottawa
50 College Lane
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Canada

**INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH
INSTITUTE (IFPRI)**

Rafael Celis
Research Fellow
International Food Policy Research
Institute
1776 Massachusetts Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20036
USA

OFFICE INTERNATIONAL DES EPIZOOTIES (OIE)

John E. McGowan
Permanent Delegate of Canada to the OIE
Agriculture Canada
Sir John Carling Building
Ottawa, Ontario K1A 0C5
Canada

**ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL DE SANTÉ ANIMALE
ET VÉGÉTALE (OIRSA)**

Rafael Ernesto Mata Pereira
Director Ejecutivo
Organismo Internacional Regional de
Sanidad Agropecuaria
Apartado Postal (01) 61
San Salvador, El Salvador

ORGANIZATION OF EASTERN CARIBBEAN STATES

James Pompey
Acting High Commissioner
Organization of Eastern Caribbean States
112 Kent St., Ste 1701
Ottawa, Ontario K1P 5P2
Canada

**SECRETARIAT PERMANENT DU TRAITÉ GÉNÉRAL D'INTÉGRATION
ÉCONOMIQUE DE L'AMÉRIQUE CENTRALE (SIECA)**

Raúl Sierra Franco
Secretario General
Secretaría Permanente del Tratado General
de Integración Económica Centroamericana
Apartado Postal 1237
Guatemala, Guatemala

Manuel Martínez y Martínez
Director del Departamento Agrícola
Secretaría Permanente del Tratado General
de Integración Económica Centroamericana
Apartado Postal 1237
Guatemala, Guatemala

DIRECTEURS HONORAIRES DE L'IICA

José Emilio G. Araujo
Rua Antonio Basilio 450, Apt. 801
20511 Tijuca
Rio de Janeiro, R.J.,
Brasil

Armando Samper
Apartado Aéreo 100-286
Bogotá, Colombia

PERSONNEL DE L'IICA

Martín E. Piñeiro	Directeur Général
L. Harlan Davis	Sous-directeur général
Cassio Luiselli	Sous-directeur adjoint chargé des opérations
Félix M. Cirio	Conseiller du Directeur général
Ernani Fiori	Représentant au Canada
Fausto Jordán	Directeur du Programme III
Diego Londoño	Directeur de la program- mation et de l'évaluation
Rodolfo M. Ferraté	Directeur des opérations de la région centrale
Luis A. Montoya	Directeur des opérations de la région andine
Harry C. Mussman	Directeur du programme V
J. André Ouellette	Directeur de la coordina- tion des affaires insti- tutionnelles
Reynaldo Pérez	Secrétaire technique du CORECCA
Reginald Pierre	Directeur des opérations des Antilles

Carlos Pomareda	Directeur intérimaire du programme I
Rodolfo Quiros Guardia	Directeur du programme IV
Paul E. Sisk	Directeur financier
Fernando Suárez	Conseiller du Directeur général sur les affaires spéciales
Eduardo Trigo	Directeur du programme II
Arnaldo Veras	Directeur des opérations de la région sud
Jorge Werthein	Directeur des Relations extérieures

FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION

FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION

Directeur général	Martín E. Piñeiro
Secrétaire technique	J. André Ouellette
Secrétaire du Secrétariat technique	Rosa María Arias
Conseillers juridiques	William M. Berenson Fernando Suárez de Castro
Secrétariat de coordination du gouvernement du Canada	Claire Beaudoin Jeanne Bélanger Ron Charron Peggy Cheyne John Donald Marc-André Fredette Warren Major Judi Maki Tim Miller Moyra Nicholson Robert Prince Denis Ware Bill Zittes
Rédacteurs des procès-verbaux	Susana Lalli Tomás Saraví Michael J. Snarskis Danielle Trottier
Coordonnateur des médias	Miguel Martí
Soutien financier et comptable	Harry Scott
Protocole IICA	José Antonio Picado

Service Linguistique

Chef	Elizabeth M. Lewis
Sous-chef	Marilia Alvarez
Dactylos	Colleen Butler* Valerie Henry* Suzanne Levesque* Fanny Preschard* Rosamaría Zanetti*

Anglais

Révision et correction	Deborah Cheifetz-Pira
Traduction	Margaret Butler* Lorraine Hernández* Jennifer Shillingford* Hall Williams*

Espagnol

Révision et correction	Alejandra Campbell
Traduction	Ana Mallarino de Ospina* Eric Martínez* José Novell* Rafael Solís

Français

Révision et correction	Henri Dumas*
------------------------	--------------

Traduction	Monique Dufournaud* Robert Hart* Nathalie Huot* Bruno Lobrichon* Jean Marcotte*
Portugais	
Révision et correction	Romulo Baptista*** Zita Pessoa
Traduction	Antonio Braz* Dorival Moreira Waldivia Portinho
Interprétation	
Espagnol	María Teresa Buendía* Christine Daguerre- Massieu* Jennifer Dykstra* Lorraine Hernández* Fernando Morales-Macedo* Virginia Polk* Dorothy Schultzki* Béatriz Tell*
Anglais	C. Bellagamba* Gabriela Etcheverry* Maja Khankhoje* Annegret Nill* José Rivas*
Français	Irène Fontana* Jacques Gruber* Michel Woltèche*
Portugais	Manuel Dorês* Péricles Stussi* Michel Valeur*

Service des documents

Chef	Roxana Montero
Sous-chefs	Alba Muñoz Aiza Vargas
Coordination de la dactylographie et de la correction d'épreuves	Leda Avila Maritza Chavarría
Coordination de l'exploitation des machines de traitement de textes	Hilda Hay* Doris Hyndford* Marilyn Olmstead* Lise Proulx* Sylvia Walsh*
Correction d'épreuves	
Espagnol	Laura Ospina* Alicia Pintos de Borello* Eduardo Reyes Ruiz* Rocío Tucker*
Anglais	John Coghlan* Marc Gotrman* Madeleine Guérin* Donna Leith*
Français	Lyse Charron* Claudine Dumais* Lyse Charron* Jutta Teigeler*
Portugais	Regina V. Abeni** Sílvia de Oliveira Louzada Célia de Oliveira Teixeira Ana Maria Silman**

Opératrices des machines de traitement
de textes

Espagnol

Ofelia Bandera*
Concha Regina Cáceres*
Olga Odilia Cua Rodas*
Margarita Garay*
Zaida Granados
Roseline Mac Gillivray*
Renate Perley*

Anglais

Shirley Bélanger*
Cathy Chapman*
Phyllis Chin*
Sharon Gigliotti*
Jane Jessome*
Pierrette Mercier*
Glorian Mesnic*
Manuella Vella*

Français

Marie claire DeBonville*
Lise Emerson*
Nicole Fréchette*
Peggy Gray*
Francine Lalande*
Diane Lalande-Tremblay*
Nicole Lavoie*
Jenny Shemilt*

Portugais

Agnes Bradbury**
Margarita Castillo***
Lycia da Cunha**
Cristina Favaro**
Sebastiana Hamilton***
Flor Loaiza
Antonieta Lobo**
Clotilde Rodríguez

Inscription	Suzanne de Abreu* Maureen Obando Brigitte Paris*
Distribution des documents	Maria Elena González Sonia Kim* Kate Robertson*
Service de l'accueil	Daniel Biganese* Caroline Caillard* Mariantonieta Cordido Martine Hill* Laily Kaut* Anita Puivo* Olga Zeledón
Coordination de l'impression des documents, IICA	Guiselle Madrigal Edith Torres
Chef de l'impression	Michel Raizerne*
Opérateurs	Claude Corneau* Pierrette Danis* Gilles Noel* Denise Normand* Jacques Parent* Nicole Séguin*

Photocopie et garçons de course

Paul Akehurst, Jr.*
Patricia Bonaldo*
Richard Duford*
Brenda Hollingsworth*
Susan James*
Peter Kouri*
Pamela Miller*
Julie Thibault*
Leo Wyard*

* Personnel du Gouvernement du Canada
** Personnel de la BID
*** Personnel de l'OEA



LISTE DES DOCUMENTS

LISTE DES DOCUMENTS

IICA/JIA/Doc.127(87)rev.	Ordre du jour provisoire
IICA/JIA/Doc.128(87)	Programme de travail provisoire
IICA/JIA/Doc.129(87)	Message du Directeur général
IICA/JIA/Doc.130(87)	Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers de l'IICA
IICA/JIA/Doc.131(87)	Commentaires du Directeur général sur le rapport des vérificateurs externes
IICA/JIA/Doc.132(87)	Rapport sur l'exécution des résolutions du Conseil interaméricain de l'agriculture
IICA/JIA/Doc.133(87)	Rapport sur les activités du CATIE pour l'exercice biennal 1986-1987
IICA/JIA/Doc.134(87)	Rapport des vérificateurs externes sur les états financiers du CATIE
IICA/JIA/Doc.135(87)	Modification du contrat constitutif du CATIE
IICA/JIA/Doc.136(87)	Projet de programme-budget 1988-1989
IICA/JIA/Doc.137(87)	Projet de modification de la règle 4.10 du Règlement financier
IICA/JIA/Doc.138(87)	Présentation au titre de fonctionnaire honoraire

- IICA/JIA/Doc.139(87) Distinctions interaméricaines en agriculture
- IICA/JIA/Doc.140(87) Désignation des vérificateurs externes pour l'exercice biennal 1988-1989
- IICA/JIA/Doc.141(87) Modification des règles applicables à l'examen, par le comité exécutif des accords portant sur le financement provenant de sources extérieures
- IICA/JIA/Doc.142(87) Propositions visant à faciliter et à accélérer le renouvellement des cadres techniques de l'Institut
- IICA/JIA/Doc.143(87) Critères de répartition des ressources affectées à la coopération technique
- IICA/JIA/Doc.144(87) Étude de divers moyens de payer les quotes-parts arriérées des années antérieures à 1985
- IICA/JIA/Doc.145(87) Date et siège de la cinquième ré-ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture
- Sans numéro Rapport de la septième réunion ordinaire du Comité exécutif (série des documents officiels, no 36)
- Sans numéro Rapport annuel 1986

**RAPPORT PAR LE REPRÉSENTANT DU CONSEIL
INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE SIÉGEANT
AU CONSEIL DE DIRECTION DU CATIE**

RAPPORT PAR LE REPRÉSENTANT DU
CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE
SIÈGEANT AU CONSEIL DE DIRECTION DU CATIE

Vous vous souviendrez qu'à la dernière réunion de ce Conseil, mon distingué collègue du Mexique avait rapporté que les problèmes financiers du Centre agronomique tropical de recherche et de l'enseignement (CATIE) et les répercussions de ceux-ci sur les programmes et le personnel du Centre, demandaient l'attention du Conseil de direction et des institutions contribuant au Centre.

Il s'agit d'une préoccupation importante qui a été traitée lors des deux réunions du Conseil de direction du CATIE qui ont eu lieu depuis la sixième réunion du 16 et du 17 octobre 1986.

Lors de la sixième réunion spéciale du Conseil de direction du CATIE qui a eu lieu le 15 et le 16 janvier 1987, l'attention a été portée sur les interventions et les recommandations afin de corriger les problèmes financiers du Centre et d'établir un système de protection en cas de crises futures.

Lors de la septième réunion spéciale tenue le 8 et le 9 juin 1987, la même question était à l'ordre du jour. Les progrès ont été examinés et des mesures supplémentaires ont été prises par le Conseil afin d'assurer la stabilité financière future et la productivité technique des programmes du Centre.

Sur le plan financier, les nouveaux déroulements sont les suivants :

	Vie réunion ordinaire 16 et 17 oct/86 \$ US	Vie réunion spéciale 15 et 16 janv/87 \$ US	Vie réunion spéciale 8 et 9 juin/87 \$ US
Total dette à long et court terme	Prévision 2,7 millions à 3,9 millions	2,1 millions	1 million
Dette à long terme y com- pris fonds de pension	Prévision 2 à 3 millions	900 mille	800 mille
Dette à court terme, dona- teurs/contrats	Prévision 600 à 800 mille	1,2 millions	211 mille
Fonds de fonc- tionnement	Prévision 83 mille	—	6 mille
Dettes membres du Centre	Prévision 450 mille	572 mille*	670 mille**
Budget princi- pal 1987	2,251 millions	2,371 millions	2,063 millions
Budget princi- pal autorisé	2,251 millions	2,063 millions	2,063 millions 2,363 millions selon les fonds recueillis

* Ne comprend pas la quote-part due par les pays membres
(300 000 \$)

** Comprend la quote-part des pays membres due en 1987

La situation financière du CATIE s'est améliorée depuis octobre 1986, particulièrement dans deux domaines : 1) la dette à long terme a été réduite à la suite de la réduction du nombre d'employés, dans le cadre de mesures d'austérité imposées, et du paiement de leur pension de retraite ; 2) la dette à court terme aux contribuables et aux entrepreneurs a été réduite grâce à des mesures de gestion financière comprenant la réduction des coûts et l'application de recettes découlant d'activités commerciales et de revenus non prévus au budget.

Le Centre et ses contribuables ont, à plusieurs reprises, établi des comptes à part pour les fonds de projets, ce qui a amélioré la gestion financière. Ces mesures aideront le CATIE à éviter les problèmes de dette à court terme qui l'ont affligé par le passé.

Cependant, de graves problèmes d'autofinancement persistent. Il s'agit du résultat direct de l'échec du Centre à recevoir les versements de la contribution annuelle en temps opportun des pays membres du CATIE (50 000 \$) et, dans plusieurs cas, de recouvrer des arrérages datant d'avant 1987. Le manque de fonds de fonctionnement causé par les problèmes d'autofinancement a retardé la mise en oeuvre d'un nouveau système de pistage financier et a beaucoup ralenti les activités de financement du CATIE.

Parmi les mesures prises par le CATIE et son Conseil de direction pour améliorer la capacité d'offrir une technologie et une formation rentables, on retrouve la définition des priorités qui comprend les champs thématiques (constants) et les champs programmatiques (variables) ainsi que la considération d'une méthode améliorée d'organisation et de gestion des équipes multidisciplinaires pour la mise en oeuvre des programmes, ce qui pourra satisfaire plus efficacement les besoins du Centre ainsi que les attentes de ses contribuables et de son Conseil de direction.

Au cours des réunions de cette année, le Conseil de direction a traité aussi les sujets suivants :

Lors de la sixième réunion spéciale, tenue en janvier 1987, le Directeur du CATIE a parlé des problèmes financiers en

suspens. Ceux-ci se concentraient sur trois points : les ressources d'autofinancement immédiates à court terme ; les prévisions pour 1987 des revenus dans le cadre du budget principal et les dépenses du budget principal de 1987.

Puisque le CATIE n'a pu obtenir un prêt pour couvrir les manquements dans ses fonds de fonctionnement, il a pris des avances à court terme sur les fonds de projets d'autres contribuables, soit un total de 618 000 \$, pour couvrir les coûts de fonctionnement y compris les primes de séparation d'employés dont les contrats étaient venus à terme à la suite de la diminution des effectifs ordonnée par le Conseil en octobre 1986. En outre, l'IICA a prêté 150 000 \$ de sa quote-part de 1987 afin que le Centre puisse verser les salaires de ses employés en décembre 1986.

Bien que le budget principal pour 1987, approuvé lors de la réunion du Conseil de direction du Centre en octobre 1986, était de 2 250 000 \$, il a été augmenté de 120 500 \$ (à 2 371 100 \$) entre le 16 octobre 1986 et le 15 janvier 1987. D'après le Directeur du CATIE, cette augmentation découle du besoin de choisir les contraintes aux programmes. L'administration du Centre croyait qu'il s'agissait d'une décision qui devait faire l'objet d'un examen par le Conseil lors de sa sixième réunion spéciale.

Au cours de cette réunion, il a été décidé de limiter le budget principal de 1987 du CATIE à 2 063 000 \$ en réduisant à 101 000 \$ les budgets des bureaux dans les pays. Ceci signifiait que ces bureaux devaient fermer leurs portes pendant trois mois à moins que les pays et le Centre ne trouvent des ressources non prévues au budget pour financer cette activité. Il est aussi devenu évident que la politique administrative du Centre visant à ne pas permettre le renouvellement de contrats de service personnel au budget principal, politique qui produit des contraintes horizontales à l'échelle du Centre, mettait en danger la mise en oeuvre de certains programmes lucratifs du CATIE. Plutôt que de continuer cette procédure de contraintes horizontales arbitraires, le Conseil a décidé de réduire le budget du département de production animale de 50 pour 100 (de 281 000 \$ à 140 500 \$). Cette mesure a permis au département de découvrir, en six mois, de nouvelles

sources monétaires ne provenant pas du budget principal pour financer certaines de ses activités.

Lors de cette réunion, le Conseil de direction du Centre a aussi :

1. Informé les représentants des membres réguliers d'encourager le paiement des comptes en souffrance au cours de l'exercice financier 1987, ainsi que le paiement de la quote-part de leurs pays respectifs pour le premier trimestre de l'exercice financier 1987. Il leur a, en outre, demandé d'obtenir les fonds supplémentaires pour maintenir les bureaux du Centre dans leurs pays .
2. Autorisé le Directeur du CATIE à négocier avec les donateurs de façon à obtenir leurs contributions pour résoudre les problèmes financiers du Centre.
3. Informé le bureau de direction de prendre les mesures nécessaires pour définir les priorités pour le Centre et, en se servant de ces données, de concevoir une structure organisationnelle adéquate ainsi qu'un plan budgétaire garantissant son fonctionnement, et de présenter ces mesures lors de la prochaine réunion du Conseil du Centre.
4. Informé le bureau de direction du Centre que toutes les décisions financières futures soient fondées sur les priorités approuvées par le conseil du CATIE et qu'elles soient conformes à la structure organisationnelle et au plan financier élaborés.
5. Reconnu officiellement l'approbation du Conseil inter-américain de l'agriculture lors de la réunion de cet organisme au Mexique, en octobre 1986, en ce qui a trait aux modifications du contrat organisationnel du CATIE.
6. Inclus dans l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil du Centre la définition des mesures visant à mettre en oeuvre l'approbation du Conseil interaméricain

de l'agriculture à l'exception des mesures visant à l'incorporation des trois scientifiques au conseil du Centre. Le Vice-président exécutif du conseil et le Directeur du Centre ont été informés de commencer à chercher des candidats pour ces postes et de proposer la nomination de ces scientifiques au conseil dès que les modifications au contrat du CATIE pourront entrer en vigueur.

Au cours de la septième réunion spéciale du Conseil de direction du CATIE, l'attention a toujours été portée sur la situation du Centre qui était grave, mais qui s'améliorait. Après avoir entendu la présentation du Directeur et d'employés clés du CATIE, le conseil :

1. A approuvé le rapport financier vérifié de 1986 ainsi que les modifications au budget principal des dépenses de 1987 et a demandé au CATIE de suivre les recommandations des vérificateurs externes et de prendre les mesures nécessaires, conformément aux instructions du Conseil de direction à cette réunion ainsi qu'à la sixième réunion ordinaire et à la sixième réunion spéciale du conseil.
2. A demandé aux représentants des pays membres du Centre de payer leurs quotes-parts arriérées ainsi que leur quote-part pour 1987 à temps, afin que la situation financière du CATIE soit affermie, en particulier, en ce qui concerne les problèmes d'autofinancement qui n'ont pas encore été corrigés.
3. A attribué un montant supplémentaire de 300 000 \$ pour les dépenses de 1987, en se servant des paiements des pays membres (pour les années passées et l'année actuelle) reçus après le 9 juin 1987 et qui serviraient, à la discrétion du Directeur du CATIE, aux points suivants : la gestion financière, les augmentations de salaire, le département de production animale et les bureaux du Centre dans les pays.

4. A autorisé la demande routinière d'appui de l'IICA au budget principal du CATIE et l'inclusion dans les motions présentées au comité exécutif de l'IICA et du Conseil interaméricain de l'agriculture lors des réunions de juin et de septembre 1987.
5. A fixé la date de la prochaine réunion ordinaire du Conseil de direction du Centre au 23 et au 24 novembre 1987, réunion à laquelle le Directeur du Centre sera élu pour la période 1988-1992.
6. A nommé les personnes suivantes pour former le comité chargé d'analyser les qualités des candidats au poste de Directeur du CATIE et de présenter un rapport sur cette question afin de faciliter le processus d'élection : le Président du conseil du CATIE (Alvarez Desanti, Ministre de l'agriculture du Costa Rica) ; le Vice-président exécutif du Centre (Martín Piñero, Directeur général de l'IICA) et le représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture attaché au Centre (James Walker, Administrateur adjoint, OICD, USDA).
7. A approuvé l'élimination de l'alinéa 37 du contrat modifié du CATIE qui exigeait que l'assemblée du Costa Rica approuve la modification du contrat du CATIE.

A demandé au Directeur général de l'IICA d'inclure cette résolution à l'ordre du jour des réunions du comité exécutif et de la réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture prévues pour juin et septembre 1987 ; et

A demandé au Conseil interaméricain de l'agriculture d'approuver la mise en oeuvre du contrat modifié du CATIE entrant en vigueur le 1er janvier 1988. Dès son entrée en vigueur, le statut de membre du conseil du Centre sera valide pour une période de trois ans et trois scientifiques seront élus au Conseil de direction du CATIE en plus des membres réguliers et des membres du Conseil interaméricain de l'agriculture.

8. A conseillé en ce qui a trait au plan stratégique du CATIE pour 1987-1997 : a) de réduire l'introduction afin d'éliminer les comparaisons entre le Centre et d'autres institutions ; b) d'élaborer une section décrivant les critères utilisés pour établir les priorités et les études effectuées pour définir ces critères ; c) de prendre des mesures pour préparer la documentation qui explique en détail le contenu des différents programmes.

Il est utile de remarquer que les propositions présentées à ce jour satisfont les exigences des pays membres du CATIE et que le Conseil a autorisé le Centre à aller de l'avant avec la structure organisationnelle et l'organisation des activités approuvées au cours de la septième réunion extraordinaire du conseil.

**DISCOURS PRONONCÉS À L'OCCASION
DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE**

DISCOURS PRONONCÉ PAR L'HONORABLE JOHN WISE, P.C., M.P.,
MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA

Je suis très heureux, en qualité de ministre de l'Agriculture du Canada et de président de la neuvième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, d'accueillir chaleureusement tous ceux et celles qui sont réunis ici aujourd'hui.

Je salue tout d'abord Son Excellence le gouverneur général du Canada, Madame Jeanne Sauvé, qui nous honore de sa présence distinguée.

Je salue aussi le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains, Monsieur Baena Soares, qui nous honore de sa présence.

Je souhaite la bienvenue à tous les ministres et ambassadeurs des pays membres de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). Je souhaite aussi chaleureusement la bienvenue au directeur général de l'Institut, Monsieur Martín Piñero, ainsi qu'aux chefs des autres organismes internationaux.

Je veux souligner la présence de députés fédéraux et de représentants des gouvernements provinciaux du Canada.

Il y a également ici de nombreux délégués des pays membres, ainsi que des pays observateurs. Je leur souhaite à tous la bienvenue.

Je désire enfin souligner la présence de nombreux membres du corps diplomatique, d'organisations internationales et d'organismes non gouvernementaux du Canada.

Mesdames, Messieurs, c'est incontestablement une assemblée de dignitaires. Le Canada considère comme un grand honneur de pouvoir être l'hôte de cette Conférence.

Deux autres grandes familles se réuniront également au Canada cette année.

Dans deux jours à peine à Québec nous accueillerons le second Sommet de la francophonie, c'est-à-dire les chefs d'Etat des pays qui utilisent le français comme langue commune.

Et, en octobre, les chefs d'Etat du Commonwealth se réuniront à Vancouver pour leur Sommet biennal.

A ces Sommets, le Canada continuera de jouer un rôle clé dans certains domaines comme la campagne anti-apartheid, la coopération pour le développement économique, la stabilité économique internationale, ainsi que les échanges culturels et technologiques.

Aujourd'hui, une autre réunion importante de pays et de peuples débute ici même ; je veux parler de la neuvième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et de la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.

Pour le Canada, c'est l'occasion de raffermir son engagement envers l'Institut et les questions à l'ordre du jour.

Le passé éloquent du Canada en matière d'aide au développement lui permet de jouer un rôle d'intermédiaire digne de confiance entre les pays en développement et les pays industrialisés. C'est un rôle que nous estimons et sur lequel nous voulons capitaliser.

Depuis plus de quatre décennies, l'Institut favorise et appuie le développement agricole en Amérique latine et aux Antilles.

Par le truchement de l'Institut, les Etats membres peuvent accomplir beaucoup plus de choses qu'ils ne le pourraient individuellement.

L'Institut nous aide à concentrer nos efforts sur les défis et les problèmes communs à bon nombre ou à la totalité des Etats

membres. Il nous aide à évaluer nos intérêts collectifs et à favoriser les mesures complémentaires pour les promouvoir.

La participation du Canada à titre de membre de l'Institut remonte à 1972. Au fil des années, divers ministères fédéraux ont participé à des projets reliés à l'Institut.

De nombreux Etats membres ont bénéficié de la participation constante du Centre de recherches pour le développement international, financé par le gouvernement du Canada.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a financé des projets, et dans certains cas, mon ministère a joué un rôle actif dans leur exécution, ce que nous continuerons de faire dans l'avenir.

Mon ministère a également mis sa compétence technique à la disposition de l'Amérique latine. Nos chercheurs ont collaboré avec plusieurs Etats membres dans le domaine de l'amélioration génétique des plantes et des animaux.

Aujourd'hui, le Canada accueille cette Conférence par un engagement sans pareil envers l'Institut. Nous croyons profondément en la capacité de l'Institut de travailler à la réalisation de nos objectifs communs de développement agricole pour l'Amérique Latine et les Antilles.

Nous venons tous à cette Conférence en connaissant parfaitement les énormes défis qui se présentent pour les économies et les secteurs agricoles de la région.

Il est maintenant évident que les problèmes agricoles ne découlent pas entièrement de ce secteur d'activité. En effet, les problèmes les plus fondamentaux de ce domaine sont un reflet de ce qui se passe au plan de l'économie internationale.

Dans les années quatre-vingts, nous avons assisté à un bouleversement technologique et structurel profond de l'économie internationale. La crise de la dette extérieure, la récession économique internationale, l'anémie des marchés des produits primaires et

les virages des politiques intérieures, tous ces facteurs se sont conjugués pour imposer un énorme fardeau aux économies de la région.

Les effets de ces bouleversements en Amérique latine et aux Antilles ont été dramatiques : une hémorragie massive de ressources, une stagnation des affaires, un repli des investissements, l'inflation, un recul de l'emploi, des déficits de la balance des paiements et une augmentation des déficits financiers.

Les politiques macro-économiques (taux d'intérêt et politiques fiscales, monétaires et commerciales) prennent trop souvent le pas sur les politiques du secteur agricole.

D'une part, donc, l'agriculture est tributaire de ces politiques, car elles déterminent dans une large mesure les incitations à la production et à l'exportation, mais d'autre part, dans la plupart des pays membres, l'agriculture est tellement essentielle que les politiques axées sur ce secteur influent sur l'ensemble de l'économie.

Economiquement parlant, l'agriculture est importante pour se procurer des devises. Elle représente 18 pour 100 du produit intérieur brut de la région, 38 pour 100 de tout l'emploi et 32 pour 100 de l'ensemble des exportations.

En outre, en se développant, le secteur agricole peut avoir un effet "multiplicateur" sur le reste de l'économie.

Socialement parlant, un secteur agricole en santé peut avoir une énorme influence stabilisatrice.

Pour toutes ces raisons, la prise de décisions en matière de politiques doit tenir compte de l'interdépendance de l'agriculture et des autres secteurs de l'économie.

L'agriculture peut, devrait et doit être la locomotive de la croissance économique. Elle doit animer la revitalisation des économies de l'Amérique latine et des Antilles. Nous devons la

considérer comme la solution aux difficultés économiques plus vastes qui sévissent dans la région.

Au cours de cette Conférence, nous mettrons l'accent sur les activités qui favorisent l'intégration de l'agriculture aux autres secteurs. Ces efforts stimuleront la croissance d'une économie plus étendue. C'est pourquoi il faut concevoir des politiques économiques globales dans les pays membres avec la participation active des représentants du secteur agricole.

Le succès d'une telle démarche dépend de nos efforts, comme ministres de l'Agriculture, pour mettre l'accent, par l'entremise de l'Institut, sur la modernisation, sur une augmentation de l'efficacité et la diversification, ainsi que sur les efforts consentis par les pays membres pour renforcer les liens économiques entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie.

À cet égard, les objectifs du Plan à moyen terme (PMT) de l'Institut sont particulièrement bien choisis. Ce plan est l'instrument par lequel l'Institut aide les pays membres à résoudre les problèmes cruciaux qui entravent le développement agricole de la région.

Ces problèmes et ces défis sont bien exposés dans les quatre documents de travail de cette Conférence. Ces documents examinent les perspectives et le potentiel de l'agriculture, les incitations nécessaires pour sa modernisation, l'innovation technologique et la crise internationale du commerce.

À ce sujet, je crois savoir que chaque pays membre est touché d'une certaine façon par l'état actuel du commerce agricole international. Nul doute que les questions commerciales sont reliées dans une grande mesure aux défis auxquels fait actuellement face l'agriculture de tous nos pays.

À cette Conférence, il sera avantageux d'échanger des données et des idées sur ces questions. Il ne faut toutefois pas s'attendre à trouver des solutions au cours de cette dernière et ce n'est pas là le but que nous devrions viser.

Les négociations de la ronde menée en Uruguay dans le cadre du GATT constituent, à mon avis, la meilleure tribune pour étudier la nécessité de réformer des politiques agricoles intérieures en fonction des marchés internationaux des produits primaires. C'est pourquoi le Canada n'épargne aucun effort pour faire de cette ronde de l'Uruguay un exercice efficace, éloquent et fructueux.

Mis à part cet exercice, je crois que la coopération entre les pays membres est absolument essentielle pour résoudre les problèmes que nous partageons tous en agriculture. Ce n'est qu'en travaillant ensemble et en concertant nos efforts que nous pourrions atteindre l'objectif de la modernisation et du développement de l'agriculture.

En qualité de Président, j'espère donc que nous parviendrons à nous entendre sur la façon dont les pays de la région peuvent élaborer de nouvelles stratégies économiques nationales, des stratégies qui englobent l'agriculture.

Pour ce faire, il faudra que chaque pays s'engage à nouer de fortes relations intersectorielles à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur de ses frontières. C'est seulement de cette façon qu'on permettra à l'agriculture de devenir le moteur de la reprise économique globale dans la région.

L'un des plus sûrs moyens de favoriser le développement agricole est la recherche et la technologie. Cette Conférence devrait donc considérer comme prioritaire la coopération dans ce domaine important. Ce n'est qu'en consolidant les liens qui unissent les pays membres que nous pourrions assurer l'utilisation efficiente des ressources en matière de recherche agricole.

À mon avis, ce sont là des éléments clés parmi les nombreux objectifs collectifs que nous nous sommes fixés pour cette Conférence. Je suis convaincu que nous ferons des progrès à cet égard et sur les autres questions à l'étude.

En terminant, je voudrais saisir l'occasion pour vous assurer de l'appui indéfectible du Canada envers l'Institut. Un peu plus

tard, vous pourrez juger d'une expression très tangible de cet appui.

Pour l'instant, je me contenterai de dire que le Canada croit fermement que l'Institut est le meilleur instrument pour assurer l'évolution et le développement nécessaires de l'agriculture dans les Etats membres de l'Amérique latine et des Antilles.

Nous comptons continuer de jouer un rôle productif dans cette organisation. Et j'envisage avec confiance le travail qui nous reste à faire à cette Conférence.

À tous les représentants des pays membres, ainsi qu'aux autres représentants gouvernementaux et observateurs, je présente mes meilleurs vœux de succès pour une conférence fructueuse et instructive.

DISCOURS DE SON EXCELLENCE LA TRÈS HONORABLE JEANNE SAUVÉ,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Au nom du peuple canadien, je suis très heureuse de souhaiter à tous la bienvenue à cette IX^e Conférence interaméricaine sur l'Agriculture.

La présente conférence a été convoquée par la seizième assemblée générale de l'Organisation des Etats américains qui s'est tenue au Guatemala en novembre dernier. Nous avons d'ailleurs l'honneur d'avoir parmi nous aujourd'hui M. Baena Soares, Secrétaire général de l'Organisation.

L'Organisation des Etats américains telle que nous la connaissons maintenant a été créée en 1890 sous le nom d'Union internationale des républiques américaines, ce qui fait d'elle le plus ancien groupement régional de pays dans le monde. Sa constitution fut inspirée par l'idéal d'unité continentale prôné par le libérateur Simon Bolivar. Le Canada a toujours respecté les traditions et les principes de cette grande organisation, et nous saluons en cette Conférence la détermination de cette dernière à améliorer, par l'effort collectif, le bien-être économique des peuples de la région.

Il s'agit de la neuvième édition de la Conférence, la première ayant eu lieu en 1930, ce qui témoigne de la clairvoyance des gouvernements de l'époque et de la pérennité de l'agriculture en tant que thème important de rencontres interrégionales de ce genre. La première Conférence a précédé la création, en 1942, de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

Depuis qu'il s'est joint à l'Institut, en 1972, le Canada en est un fervent partisan, conscient du rôle essentiel que joue cet organisme en encourageant et en appuyant les efforts de ses Etats membres en faveur du développement agricole et de l'amélioration de la condition des populations rurales. Nous sommes fiers d'être l'hôte de cette Conférence, signe de l'importance que nous accordons aux initiatives de l'Institut et de la confiance que nous

avons en son personnel, agissant sous la conduite éclairée de son Directeur général, M. Martín Piñero.

Le Canada prend au sérieux son rôle et ses responsabilités en tant que nation agricole et reconnaît l'importance des répercussions de ce secteur sur la vitalité économique de chacune des dix provinces. Tout au long de ma vie publique, j'ai été profondément sensible aux problèmes qui sont le quotidien de nos agriculteurs. Plus particulièrement en qualité de ministre fédéral de l'Environnement, j'ai pu me rendre compte que l'agriculture comporte indéniablement une fonction de gestion de ressources, au sens large du mot, et que des politiques nationales en matière de conservation du sol et de l'eau s'imposent si l'on veut protéger la viabilité à long terme de cette industrie.

Comme je suis appelée à me déplacer aux quatre coins du Canada, je ne puis que constater à quel point l'agriculture demeure présente dans toutes les facettes de notre vie nationale : de la fabrication de machines agricoles à la production de fertilisants, en passant par le conditionnement des denrées, la conduite d'études économiques et techniques dans les universités ainsi que les activités des instituts de recherche, sans oublier le rôle de catalyseur qu'assument très activement le gouvernement fédéral et les provinces.

Nul doute que le Canada a été comblé en matière de ressources naturelles, encore que nous ayons dû travailler d'arrache-pied pour les mettre en valeur. Il va sans dire, donc que le Canada accorde une place de choix à cette question essentielle. La présente conférence donnera aux citoyens et aux organismes canadiens l'occasion de prendre connaissance des défis qui se posent dans d'autres pays membres et nous permettra de tirer profit de votre expérience quant à la meilleure façon d'exploiter nos ressources pour le bien de tout le Canada.

Les problèmes qui assaillent aujourd'hui l'agriculture semblent hors de mesure. L'abondance chez les uns contraste violemment avec la faim et la malnutrition continuelles qui sévissent chez les autres ; c'est que la politique actuelle ne permet pas à l'agriculture de jouer pleinement son rôle en matière de

développement. Le commerce international des produits agricoles connaît une période difficile en raison des courants protectionnistes et des excédents de production résultant de politiques de soutien excessives. Dans beaucoup de pays en développement, exportateurs de produits agricoles, la diminution des revenus d'exportation alourdit le fardeau de la dette, ce qui réduit encore davantage leur capacité de croissance économique. L'exode des populations rurales vers les régions urbaines semble devenir un phénomène à la fois universel et inéluctable. Pour toutes ces raisons, l'élaboration de politiques agricoles éclairées prend plus d'importance que jamais. La tenue d'une conférence comme celle-ci, qui met l'accent sur le commerce, les encouragements à la production, la politique technologique, l'intégration régionale et la coopération technique est tout à fait appropriée et opportune.

L'agriculture est aujourd'hui un sujet de préoccupation universel, et non pas seulement un problème touchant les pays pauvres. On ne peut dire: cela "les" regarde, pas "nous". Y a-t-il d'ailleurs un pays sur ce continent qui ne connaisse des difficultés de taille dans ce secteur? Ce qui donne du relief à une conférence comme celle-ci, c'est peut-être le fait que nous partageons ce même intérêt, que nous souhaitons l'avènement de réformes et que notre simple présence montre notre adhésion au principe d'une coopération internationale dans le domaine agricole. Je vous assure que vous pouvez compter sur le Canada pour continuer à jouer un rôle vital à cet égard.

J'aimerais maintenant aborder la question des relations du Canada avec les pays que vous représentez. Je ne crois pas nécessaire d'insister sur la grande place que tiennent dans notre vie nationale les États-Unis. On ne peut jamais faire abstraction de ses voisins et, comme l'économie de notre unique voisin est dix fois supérieure à la nôtre, il n'est guère surprenant que nous attachions tant d'importance au dialogue et à la coopération avec les États-Unis dans le cadre de relations très ouvertes et qui nous tiennent à cœur.

De même, la présence des États-Unis peut, par sa dimension propre, obstruer d'une certaine manière notre vision de l'Amérique latine et des Caraïbes et peut-être influence-t-elle

également la façon dont ces nations nous perçoivent. Par conséquent, nous, Canadiens, n'en savons pas beaucoup sur les économies et les cultures de vos pays ainsi que sur nos courants d'échanges et nos investissements vers cette région, qui sont pourtant passablement élevés. Cela peut aussi nous faire oublier la mesure dans laquelle nous partageons les mêmes idéaux de paix et de démocratie et des problèmes communs tels l'endettement et le trafic des stupéfiants. La présente Conférence ne permettra certes pas de remédier à cet état de choses, mais elle pourra sûrement contribuer à accroître notre compréhension réciproque.

L'immeuble dans lequel se tient la Conférence était à l'origine une gare. Pendant plus de cinquante ans, celle-ci fût témoin de nombreux départs, premier jalon d'une longue route vers la réalisation de tant de rêves et d'aspirations. Ce symbolisme est peut-être tout indiqué pour la tâche qui vous attend cette semaine.

La première fonction de cet immeuble devrait aussi vous rappeler qu'Ottawa n'est pas le Canada. Je me réjouis que les organisateurs aient pris des dispositions pour que vous voyagiez à l'extérieur de notre capitale afin de visiter la campagne canadienne, ne fût-ce que brièvement. Je ne doute pas que vous serez accueillis chaleureusement partout où vous irez et que les Canadiens tireront parti eux aussi des nouveaux liens ainsi créés.

Mesdames et Messieurs, en déclarant maintenant ouverte la présente Conférence, je forme le vœu que vos délibérations aboutissent à une entente et à des progrès véritables au regard des dossiers si importants qui vous sont confiés et que chacun d'entre vous puisse, ce faisant, voir ses efforts et sa contribution personnelle récompensés en même temps que connaître une expérience mémorable et enrichissante.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. ROGER CLINCH, M.P., SECRÉTAIRE
PARLEMENTAIRE DU MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA

Je suis très flatté de prendre la parole à la neuvième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture. Le thème de nos délibérations, "La modernisation de l'Agriculture, le commerce international et la politique en matière de prix dans le cadre de l'intégration régionale et en fonction de la situation internationale actuelle", est très opportun et il servira de base solide à un échange de vues et de propositions qui permettront de formuler des recommandations fructueuses et de fixer les objectifs prioritaires pour notre région.

Je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte de rencontrer des ministres de différents pays de notre continent, cela pour deux raisons.

La première est compréhensible, l'agriculture étant l'industrie de base que l'on retrouve dans chacun de nos pays. D'ailleurs, il nous faut faire progresser cette industrie si nous voulons préserver la santé de nos concitoyens et contribuer à la prospérité de notre économie. Aussi évolués que soient nos pays, grâce à nos industries manufacturières et à nos techniques de pointe, nous négligeons l'agriculture à nos risques et périls.

Les fondateurs de notre organisation ont fait preuve de perspicacité et de prévoyance en établissant les bases qui favorisent la coopération entre les nations de notre continent en matière de recherche-développement dans le domaine de l'agriculture. Depuis longtemps, les agriculteurs ont compris l'importance de la coopération pour pouvoir accroître leur production et améliorer leur mise en marché. Ils ont assuré la réussite du coopératisme à travers le monde. De même, il est indispensable que les nations comprennent l'importance de la coopération pour résoudre les différents problèmes qui se posent au niveau international.

Nous ne sommes pas les représentants de toute la communauté internationale, mais ceux de 29 pays et nous ne serons écoutés que si nos recommandations sont constructives et positives.

Il existe une seconde raison pour laquelle je suis heureux de pouvoir vous adresser la parole. À titre de secrétaire parlementaire de l'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures, je suis particulièrement heureux, aujourd'hui, d'annoncer que l'Agence canadienne de développement international apportera la somme de 4,5 millions de dollars pour fournir à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture une partie des ressources financières et techniques dont il a besoin pour exécuter ses grands projets de développement. La contribution canadienne est une manifestation concrète de notre volonté de soutenir l'IICA en tant qu'institution et tout particulièrement de l'aider à mener à bien son Plan à moyen terme.

Les fonds de L'ACDI qui seront alloués sur une période de quatre ans, serviront à subventionner cinq programmes différents.

Agriculture Canada est la cheville ouvrière des relations du Canada avec l'IICA. L'ACDI espère beaucoup de la coopération d'Agriculture Canada dans l'exécution de ce projet.

Permettez-moi d'ajouter quelques mots au sujet de l'effort que fait le Canada, dans le cadre de son programme d'aide au développement, pour aider les pays les plus pauvres du tiers monde à améliorer leur production agricole, leur sécurité alimentaire et leur développement rural. Cette année, le Canada dépensera environ 2,7 milliards de dollars au titre de l'aide publique au développement, soit environ 0,5 pour 100 de notre produit national brut. Mais la façon dont ces sommes sont dépensées en faveur du développement est plus importante que leur montant.

Pour nous, l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire ont une importance primordiale. Les projets financés par l'ACDI sont très diversifiés, ils peuvent consister à enseigner à des ouvriers agricoles des plantations de canne à sucre, aux Philippines, la façon de cultiver les arbres fruitiers et les légumes pour satisfaire les besoins de leurs familles ou, dans les

terres arides du Soudan, de l'Inde et du Pakistan, à faire la démonstration des techniques de production céréalière employées dans les prairies. Ces projets peuvent être très simples, par exemple, il peut s'agir d'inventer, à l'intention de petits agriculteurs en Tanzanie, des instruments aratoires à traction bovine plus perfectionnés que leurs instruments traditionnels, ou des techniques perfectionnées telles que l'insémination artificielle et les transplantations d'embryons en vue d'améliorer la qualité des troupeaux de vaches laitières au Brésil.

Ainsi, les programmes de l'ACDI donnent la priorité à la nécessité d'effectuer des cultures pouvant donner un rendement soutenu, de préserver le sol, et d'accéder à la requête des producteurs qui veulent que l'on améliore la qualité des services qui leur sont assurés. Les plus importants de ces services sont peut-être la formation permanente agricole sur place, l'information pratique sur les résultats des recherches, de la pathologie végétale, les pratiques de labourage, ainsi que d'autres facteurs que l'agriculteur peut utiliser immédiatement.

Un grand nombre d'entre vous êtes au courant du soutien que l'ACDI apporte actuellement à votre propre pays. Ce soutien va des recherches sur les systèmes d'exploitation agricole dans les régions andines du Pérou, du développement et de la diversification de l'agriculture au Honduras, et de l'organisation des groupes d'autochtones en Colombie, à un programme de transfert de technologies au Brésil. La fourniture d'engrais à la Jamaïque, l'aide alimentaire à titre de secours d'urgence pour Haïti, un laboratoire de diagnostic vétérinaire au Guyana, la reconstruction de routes à la Dominique, et la relance de la culture de la noix de coco à la Grenade sont justement certains des projets en cours d'exécution. Ces programmes illustrent les aspects de l'agriculture auxquels le Canada s'intéresse et ils représentent les compétences dont nous disposons dans ce domaine. Ils correspondent également à un grand nombre des sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente Conférence.

L'ACDI mène des actions à de nombreux niveaux, notamment en collaboration avec des pouvoirs publics, avec des institutions internationales, avec des institutions régionales, et avec des

organisations tant gouvernementales que non gouvernementales. Actuellement, l'ACDI finance 50 projets bilatéraux dans plus de 20 pays de tout le continent américain, évalués à 180 millions de dollars. En outre, des douzaines d'organisations non gouvernementales soutenues financièrement par l'ACDI, entreprennent actuellement divers projets de développement.

Le Canada se place au troisième rang pour les contributions au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, le GCRAI, qui a mené des actions vitales et efficaces, ceci, en grande partie, par l'intermédiaire du Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), au Mexique, et du Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) en Colombie. Et, bien entendu, le Canada apporte sa quote-part au budget de l'IICA par le moyen d'Agriculture Canada, de l'ACDI et du Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

Les ministères de l'Agriculture des provinces ont aussi participé ainsi que les facultés d'agronomie de nombreuses universités au Canada. Au cours des dernières années, nous avons observé, dans le secteur privé, la naissance de sociétés de conseils en agriculture, ce qui a élargi la réserve de spécialistes où l'ACDI peut puiser pour confier à des experts la gestion de projets.

L'Afrique s'est révélée le point de mire, au cours des dernières années, des nombreux efforts d'aide de la communauté internationale, car une sécheresse prolongée et la famine ont empêché les agriculteurs africains de produire des denrées alimentaires. Selon moi, les résultats de vos débats de cette semaine peuvent aider les agriculteurs africains à devenir plus productifs et l'Afrique à atteindre plus rapidement la sécurité alimentaire.

En terminant, permettez-moi d'insister sur l'engagement du Canada dans le cadre d'un effort global pour entraîner une révolution spectaculaire en matière de production agricole et de sécurité alimentaire dans le tiers monde. Renforcer les économies agricoles des Etats membres de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture constitue une partie intégrante d'un engagement plus large.

Nous nous réjouissons que vous ayez choisi le Canada pour tenir vos réunions cette année et je souhaite que vos délibérations soient une réussite complète.

Je vous remercie.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. EDUARDO PESQUEIRA,
 SECRÉTAIRE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
 DU MEXIQUE, PRÉSIDENT DE LA TROISIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE
 DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE ET PRÉSIDENT DU CONSEIL
 MONDIAL DE L'ALIMENTATION

Il y a moins d'un an, le Mexique a eu l'honneur d'être l'hôte de la troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), durant laquelle a été approuvé le Plan à moyen terme 1987-1991.

À cette occasion s'est manifestée la nécessité de faire du secteur agricole le moteur de la croissance économique régionale, engageant ainsi un processus visant à le moderniser et à en tirer un meilleur rendement, dans le but de parvenir à l'intégration américaine.

Historiquement, le secteur agricole a joué un rôle fondamental dans le continent américain en tant que stimulant du développement des pays de la région. C'est pour cette raison que la simultanéité de la neuvième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) et de la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) constitue un effort d'une importance cruciale pour le développement du secteur agricole du continent.

C'est ainsi que la ville hospitalière d'Ottawa devient, une fois de plus, le théâtre d'un débat sur l'avenir de nos peuples.

Ceci est un forum qui exige de nous que nous soyons dans les meilleures dispositions pour aborder la problématique, tant chronique que conjoncturelle, qui afflige un secteur fondamental de nos économies.

Nous tous, les représentants et les participants à la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et de la IXe Conférence interaméricaine des ministres de

l'Agriculture, qui assistons à ces événements, nous avons manifesté notre désir d'arriver à une plus grande coopération internationale et à une meilleure intégration régionale.

Il est nécessaire de multiplier les relations entre les pays de l'Amérique latine et de dynamiser le commerce international pour réaliser une plus grande intégration latino-américaine.

À cet effet, la réunion de huit chefs d'Etat qui aura lieu en novembre prochain à Mexico sera de la plus grande utilité.

Raúl Alfonsín, de l'Argentine, José Sarney, du Brésil, Virgilio Barco de Colombie, Eric del Valle, du Panama, Alan García, du Pérou, Jaime Lusinchi, du Venezuela, Julio María Sanguinetti, de l'Uruguay et Miguel de la Madrid, du Mexique, discuteront de problèmes communs.

Les résultats de cette rencontre seront d'une très grande importance.

Pour nous Mexicains, c'est un grand plaisir de nous retrouver ici, au Canada, car avec ce grand pays, nous partageons des liens de collaboration et d'aide mutuelle et le souci de trouver des solutions communes et permanentes à une problématique internationale fort complexe. Nous avons aussi un voisin commun.

Nous exprimons notre plus grande reconnaissance au gouvernement canadien, digne amphitryon des manifestations auxquelles nous avons été convoqués.

Je tiens également à remercier l'Organisation des Etats américains pour son aide précieuse, et tout particulièrement le Secrétariat général et l'Assemblée générale, pour avoir répondu à la nécessité de convoquer la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture.

Le monde a connu de profondes transformations ces quarante dernières années. Du scénario bipolaire et de la confrontation Est-Ouest qui est apparue à la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous sommes passés à un scénario multipolaire dans lequel les

puissantes économies de l'Asie et de l'Europe font irruption pour former un nouveau cadre international, dont le trait dominant est le renforcement de l'interdépendance.

Notons, à titre d'exemple, le bassin du Pacifique qui aura un poids considérable dans le monde du siècle à venir.

Aujourd'hui, les mesures correctives qu'on tente d'imposer unilatéralement en matière économique, financière et commerciale conduiront inexorablement à la confrontation et augmenteront l'écart entre les pays industrialisés et ceux en voie de développement.

Au milieu de la crise que vit actuellement la communauté internationale, on a remis en question les systèmes économiques et commerciaux et on s'est interrogé sérieusement sur leurs fondements et sur leur capacité effective à atteindre les fins poursuivies.

Il est donc nécessaire de renforcer et d'augmenter notre participation aux forums multinationaux, forums qui permettent d'analyser les différentes positions, de poursuivre une concertation plus large et plus efficace pour aboutir à des accords permanents basés sur un consensus collectif.

Nous devons nous efforcer à chercher des solutions communes et à éliminer les pratiques qui naissent d'interprétations unilatérales ; nous devons travailler pour que prévale la coopération internationale.

Les énormes différences qui existent entre nos processus de développement agricole respectifs devront nous obliger à aller au fond des choses.

Il existe dans le continent américain une douloureuse réalité : dans les pays industrialisés, le secteur agricole a été protégé et encouragé à tel point qu'il a bénéficié d'une solide intégration et d'une avance certaine quant à la technologie et à la productivité, ce qui lui a permis de pénétrer les marchés internationaux en tant que gros exportateur.

En Amérique latine, le secteur agricole a souffert pendant longtemps d'une politique anti-agricole sur laquelle s'est appuyé dans le passé un modèle de croissance urbano-industrielle et de substitution des importations. Ce secteur jouait un rôle secondaire se limitant à fournir aliments et matières premières bon marché au marché intérieur et à obtenir des devises sur un marché international qui était, par le fait même, relativement peu concurrentiel.

La crise économique internationale semble projeter une ombre immense sur l'avenir du continent américain, le faisant voir sous un jour décourageant et incertain.

Dans les pays développés du Nord, les déséquilibres économiques se traduisent par un taux de croissance inférieur, des taux de chômage élevés, d'importants déficits, qu'il s'agisse du budget ou la balance commerciale, ce qui pousse à augmenter le protectionnisme.

Dans ces pays, grâce à une utilisation intensive du capital et de la technologie, on a relevé le défi d'augmenter la production d'aliments pour subvenir aux besoins d'une population mondiale toujours plus nombreuse.

En dépit de cette réussite notable, l'offre s'accumule dans les pays producteurs sans trouver de débouchés commerciaux viables, tandis que le phénomène de la faim augmente dans de nombreux pays demandeurs d'aliments.

Le problème des pays développés et producteurs d'aliments est celui de la commercialisation. Dans une situation de crise qui a déprimé artificiellement la demande, les excédents agricoles considérables, pour des questions de marché, suscitent des affrontements entre les puissances.

Pour les économies en voie de développement de la région latino-américaine, les effets de la crise ont été encore plus graves :

- l'injustice dans les termes d'échange augmente,

- l'inflation a augmenté démesurément et de façon incontrôlable,
- les revenus bruts par tête se sont effondrés pour la première fois en quarante ans,
- leurs revenus ont diminué ostensiblement en raison de la tendance à la baisse des matières premières et des produits de base et en raison des ressources qu'il faut affecter au service d'une dette extérieure astronomique.

Cette situation, paradoxalement, a converti l'Amérique latine, demandeur de financement, en un exportateur net de capitaux.

L'évolution modérée de l'économie internationale est trop faible pour amorcer une phase de récupération.

La menace d'inflation et les taux d'intérêt élevés, l'enchérissement de la production et la diminution consécutive de la demande affligent autant les pays puissants que ceux qui s'efforcent de maintenir leur rythme de développement.

En résumé, dans le contexte international, il semble que les signes défavorables soient beaucoup plus nombreux que les signes prometteurs. Le protectionnisme, dont on parle tant, bien loin de diminuer, augmente, il provoque la contraction des marchés et les transforme en théâtres d'hostilités. Les pays en voie de développement ne peuvent donc pas participer de façon importante au commerce mondial et, par conséquent, ils ne peuvent obtenir les revenus nécessaires au paiement de leurs obligations financières et à leur développement.

D'autre part, la libération totale du commerce agricole mondial, proposée récemment par les Etats-Unis, à atteindre dans un délai n'excédant pas dix ans, ne semble pas viable si on tient compte de la grande hétérogénéité des niveaux de développement et de la grande diversité des caractéristiques propres aux différents secteurs agricoles.

Par conséquent, appliquer une libéralisation sans frein, d'un point de vue de stricte productivité ou d'un point de vue commercial, conduira sans aucun doute, à faire face à des obstacles considérables et à des manquements réciproques, de la part des uns, parce que cela ne leur convient pas, de la part des autres, parce qu'ils ne peuvent pas.

À cet égard, il suffit de prendre un seul exemple historique et culturel dans les pays latino-américains : certains produits de base, comme le maïs, ne constituent pas seulement un aliment, mais également toute une culture pour beaucoup de paysans, comme la culture du riz en Orient.

Au Mexique, on consomme tous les jours des aliments comme le manioc ou le nopal, c'est pourquoi nous mentionnons que les habitudes alimentaires d'une bonne partie de la population sont différentes de celles de la majorité des pays industrialisés.

Si nous ajoutons que dans les pays de l'Amérique latine le secteur agricole occupe une place fondamentale et essentielle dans l'économie et dans la société en général, nous pouvons comprendre la réticence de ces pays à adopter ce libéralisme sans frein.

Comme autre option, on envisage de mettre en place un "libéralisme contrôlé" qui offrirait une ouverture graduelle et sélective dans ses aspects les moins vulnérables.

Il existe un point de vue dont il a déjà été question : la nécessité de doter le commerce international agricole d'une plus grande prévisibilité et d'une plus grande stabilité et, surtout, d'établir la justice dans les termes de l'échange, si l'on veut en maintenir l'expansion soutenue à long terme.

Il ressort de cela que les engagements qui ont été obtenus au début de la ronde de négociations du GATT en Uruguay sont toujours valables, étant donné que le commerce extérieur agricole constitue l'un des piliers fondamentaux du développement de nombreux pays non-industrialisés.

La modernisation de l'agriculture, le commerce international de produits agricoles et les politiques de prix sont des questions qui peuvent être abordées dans le contexte du renforcement de l'intégration américaine, surtout dans une conjoncture internationale peu favorable. Il en résulte que le choix de ce thème central de la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture est tout à fait opportun et conforme aux objectifs de notre organisme.

La modernisation de l'agriculture suppose qu'il faut considérer les possibilités de création et de transfert de technologies, de façon que non seulement elle contribue à augmenter la capacité de production de la terre, mais encore qu'il soit vraiment possible que ce transfert de technologies puisse profiter à tous les types de producteurs et que ceux-ci, à leur tour, puissent l'assimiler au moyen d'un processus qui renforce leur organisation et leur formation, dans le contexte d'une coopération internationale étroite et efficace.

En ce qui concerne la politique des prix, l'analyse doit nécessairement considérer les aspects internes et externes et le déséquilibre entre les niveaux de l'un à l'autre.

Dans nos pays latino-américains, nous devons réaliser de grands efforts pour que nos paysans atteignent l'autonomie financière et retrouvent la rentabilité que doivent avoir leurs activités de production, condition indispensable pour qu'ils profitent à nouveau du dynamisme de leur croissance et de leur développement, c'est-à-dire : pour qu'ils puissent être les acteurs de leur propre développement.

Le problème de l'Amérique latine est un problème de justice et de développement, et non pas d'idéologie.

En ce qui concerne les cours des produits sur les marchés internationaux, il est nécessaire de supprimer les subventions qui entraînent une concurrence déloyale et introduisent des déséquilibres dans le commerce. Nous devons transformer à fond les modes actuels de commercialisation, sous l'impulsion des changements qui interviennent à l'échelle internationale, en faisant en sorte de

rendre au commerce son rôle de catalyseur du développement de tous les pays, et non pas seulement de quelques-uns.

Il ne fait aucun doute que les efforts de chaque pays dans les aspects mentionnés précédemment sont importants, mais pour atteindre une plus grande efficacité, ces efforts devront s'inscrire dans le cadre d'une intégration efficace et réelle.

Et, dans cette tâche, les organismes internationaux régionaux ont un rôle primordial à jouer, pour stimuler et encourager par tous les moyens le développement agricole, en particulier dans certains aspects comme la coopération technique et scientifique, laquelle peut multiplier et propager les bénéfices tirés des expériences nationales ; ces aspects constituant le moyen approprié pour que les pays développés puissent transférer des ressources aux pays plus pauvres.

Je salue la présence à cette réunion des représentants de la Banque interaméricaine de développement et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, institutions financières au service du développement.

L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, par ses programmes à moyen terme et grâce aux efforts de son Directeur général, M. Martín Piñero, déploie une grande activité pour devenir le plus important organisme spécialisé en agriculture, non seulement du fait de son leadership technique mais aussi en raison des avantages que les pays membres tirent de sa coopération.

Il s'agit d'un aspect essentiel pour ranimer le dynamisme dans le développement du secteur agricole et pour réaliser au mieux son insertion dans le marché international, compte tenu des progrès importants réalisés dans la technologie mondiale au cours des dernières années.

Le Plan à moyen terme de l'IICA, adopté à l'occasion de la réunion extraordinaire de Mexico, coïncide exactement avec le but fondamental de l'Institut, à savoir stimuler, encourager et appuyer les efforts déployés par les Etats membres en vue du développement agricole et du bien-être rural.

En ma qualité de président du Conseil interaméricain de l'agriculture, charge dont vous m'avez honoré lors de la réunion de Mexico, j'ai pu constater les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Plan à moyen terme ; en effet, dans des champs d'action bien définis, les efforts ont surtout porté sur :

- l'analyse et la planification de la politique agricole,
- la création et le transfert de technologies,
- l'organisation et l'agro-industrie, et
- la santé animale et la santé végétale.

J'aimerais mettre en relief le problème que constitue l'insuffisance des ressources dont nous disposons pour remédier à l'augmentation des coûts de fonctionnement de l'IICA.

Indépendamment de la solution qui sera apportée ici à ce sujet, je désire demander à la direction de l'organisme un effort supplémentaire pour qu'elle trouve de nouvelles formules pour le bon emploi des ressources et la recherche de nouvelles sources de financement pour ses activités, qui sont indispensables ; j'aimerais aussi faire appel aux pays, et surtout aux plus riches, pour que, une fois rationalisé le budget, ils apportent les contributions qu'implique notre engagement.

En remettant ma charge à mon collègue canadien, M. John Wise, je puis garantir que l'Institut consolide son rôle en tant qu'organisme dont la vocation est d'aider le secteur agricole du continent.

Je puis assurer aussi que la responsabilité de guider l'action du Conseil vers les hautes valeurs américaines, confiée à John Wise a été placée entre les mains d'un conducteur d'hommes efficace.

Je profite de l'occasion pour vous remercier, dans ce forum, de l'appui que vous m'avez donné pour que je sois désigné président du Conseil mondial de l'alimentation, honneur qui, à mon

avis, traduit la reconnaissance de la communauté internationale pour l'oeuvre que mon pays a réalisée en faveur de la coopération internationale pour le développement et à l'appui de l'autodétermination des peuples, du principe de non-intervention, de la solution pacifique des conflits, en fin de compte à l'appui de la cause de la paix et du bien-être de l'humanité.

En tant que président du Conseil mondial de l'alimentation, je me réjouis moi aussi des énormes progrès réalisés dans la solution du conflit centraméricain, étant donné que la confrontation a empêché le développement rural de la région.

Nous, les ministres de l'Agriculture, réunis à Pékin, en Chine, sommes convenus de signaler que la formation d'un nouveau système de relations internationales est une condition indispensable pour surmonter les problèmes que nous connaissons actuellement.

En outre, nous sommes convenus de diffuser les recommandations de notre conseil.

Je me permets donc d'en faire ressortir quelques-unes :

- La faim n'est bien souvent pas due à la rareté des aliments, mais au contraire à une distribution injuste et déséquilibrée de ceux-ci.
- Les pays du tiers-monde n'ont pas pu moderniser leur secteur agricole ni réaliser leur autonomie financière, parce qu'ils luttent contre des difficultés économiques et qu'ils réalisent des programmes de stabilisation et d'adaptation.
- Le protectionisme, la baisse des prix des produits de base, la dégradation des termes de l'échange et l'accès limité aux marchés font obstacle aux efforts déployés par les pays en voie de développement pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et la prospérité agricole.

Nous avons donc demandé aux organismes internationaux de financement de multiplier leurs programmes d'appui au processus de modernisation de l'agriculture et de l'élevage dans les pays en voie de développement.

Messieurs les Ministres,

Je crois que tout forum où il est question des problèmes du secteur agricole doit nécessairement mentionner le problème de la faim dans le monde et, en particulier, en Amérique latine.

Dans un monde où l'on a réussi à augmenter sensiblement la production et la productivité en matière d'aliments, il n'est pas juste que ces progrès ne soient pas répartis entre les zones de la planète qui en ont le plus besoin, en raison de problèmes découlant d'un système injuste et inefficace de commerce international, et en raison de critères égoïstes.

Il est irrationnel, il est immoral que le phénomène de la faim prenne de l'expansion dans un contexte d'abondance.

Nous savons que le problème de l'alimentation dans le monde et dans notre continent n'est pas un problème de production et que la modernisation du secteur agricole, un commerce international agricole plus juste des aliments et des politiques de prix adéquates ont un grand rôle à jouer pour rendre une solution possible.

J'ai la conviction que les solutions aux problèmes comme ceux qu'abordera maintenant la IX^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture doivent avoir pour fin ultime d'assurer le droit de tout être humain à avoir accès à des aliments de façon permanente.

J'espère que notre analyse permettra de trouver de nouvelles solutions à nos problèmes actuels; j'espère aussi qu'elle renforcera l'espoir fondé sur la concertation et sur la coopération internationale, dans l'intérêt de celui qui est l'objet ultime de tous les programmes de développement dans tous les pays du monde : l'homme.

Je vous remercie.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. MARTIN E. PINEIRO,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IICA

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à tous les participants à la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et à la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture ; je vous remercie de participer à ces manifestations et d'exprimer ainsi une fois de plus et sans équivoque l'intérêt que vous portez à l'Institut.

Je désire aussi souhaiter particulièrement la bienvenue aux représentants d'Antigua-et-Barbuda et de Saint-Vincent-et-Grenadines, pays qui ont déposé leurs instruments de ratification de la Convention de l'IICA ce mois-ci et qui deviennent ainsi membres à part entière de l'Institut.

C'est la première fois dans l'histoire de l'IICA qu'ont lieu conjointement une Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) et une réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil). La IXe CIMA est une conférence spécialisée du système interaméricain. Convoquées généralement tous les quatre ans et traitant de sujets d'importance et d'intérêt tout particuliers, ces conférences permettent au système interaméricain de chercher des terrains d'entente et de décider des actions communes. La quatrième réunion ordinaire du Conseil est la réunion réglementaire de l'organe supérieur de l'Institut chargé d'établir la politique d'action de l'IICA, d'approuver le programme-budget biennal et de fixer les quotes-parts annuelles des Etats membres. La simultanéité de la IXe Conférence et de la quatrième Réunion est un événement exceptionnel qui constitue un véritable sommet de l'agriculture de notre hémisphère et dont le mandat général pourrait se traduire en demandes spécifiques adressées aux organes du système interaméricain, et plus particulièrement à l'IICA.

Cependant, le caractère exceptionnel de cet événement s'explique non seulement par la rencontre des délibérations de deux forums de discussion et de décision d'une telle envergure, mais

également par des raisons très importantes sur lesquelles je désire m'arrêter brièvement.

Peu de fois au cours de l'histoire de l'Amérique latine et des Antilles, les pays de cette partie du monde ont dû faire face à une situation plus chargée d'incertitudes, de difficultés et de défis. Les tendances à la croissance et au développement économique et social, qui se sont maintenues durant près de trois décennies, se sont interrompues brusquement dans les années 80, créant ainsi une détérioration économique et sociale dont les effets se font sentir dans la majorité de nos pays, encore qu'à des degrés différents. De plus, la révolution technologique actuelle engendre rapidement de profondes transformations dans l'organisation de la production et l'organisation sociale, avec des effets imprévisibles pour les pays de la région.

Chacun sait que le problème dépasse le simple cadre économique et qu'il est impératif de retourner la situation si on désire maintenir la paix et la stabilité politique dans nos pays. Il est donc nécessaire de faire un effort d'imagination et de persévérance dans la recherche de solutions qui permettront de surmonter la crise actuelle et d'intervenir pour que soient prises les décisions nécessaires à la mise en oeuvre de ces solutions.

La situation de l'agriculture n'est plus tellement différente du cadre général déjà mentionné. La chute vertigineuse des prix de nombreux produits agricoles a provoqué une diminution des revenus des agriculteurs dans tous les pays d'Amérique, y compris les pays les plus développés, et une augmentation de la pauvreté rurale. De plus, l'énorme dette extérieure accumulée par les pays d'Amérique latine et des Antilles impose des restrictions macro-économiques qui nuisent à la production agricole et interdisent de tirer parti de son énorme potentiel de production.

La solution à ces problèmes extérieurs qui affectent le développement de l'agriculture est essentielle à la réactivation économique et à la consolidation de la paix et de la démocratie dans les pays de la région. C'est dans ce sens qu'il est essentiel d'arriver à un compromis international qui élimine les restrictions et les déséquilibres du commerce agricole international

et permette à nos pays de tirer parti de leurs avantages comparatifs importants dans le domaine de la production agricole.

Cependant, ces difficultés de contexte ne doivent aucunement conduire au scepticisme quant aux possibilités de l'agriculture en tant que facteur de croissance économique et de développement. Nous avons la conviction qu'en dépit des difficultés actuelles, le secteur agricole est appelé à jouer un rôle clé dans la dynamisation de l'économie. En raison de l'importance actuelle de l'agriculture dans le produit total de la région, de sa capacité à générer de l'emploi, de son potentiel d'exportation et de son articulation avec les autres secteurs de l'économie comme les industries fournissant des biens de production et les industries de transformation des matières premières agricoles, à court terme, son rôle d'agent de dynamisation et de catalyseur est indiscutable.

À longue échéance, l'agriculture ne pourra jouer un rôle important dans la réactivation économique que si elle approfondit sa technicisation, accroît sa diversification et son efficacité et augmente les effets multiplicateurs découlant d'une interdépendance sectorielle croissante. On doit donc penser en termes de nouvelles stratégies de développement qui donnent, comme il se doit, la priorité à l'agriculture et qui soient propices à la formation de nouveaux liens avec le secteur industriel, pour s'assurer que l'augmentation de la productivité et de l'efficacité dans le secteur agricole soit le moteur d'un développement agro-industriel concurrentiel.

L'actualisation de ce processus confère une importance capitale aux politiques publiques qui devront être en mesure de créer des encouragements appropriés, de redresser des dérèglements structureaux et d'établir une ambiance macro-économique propice à la modernisation du secteur agricole. Il est également nécessaire de réadapter les mécanismes de recherche et de transfert de technologie dans les pays de la région, afin d'assurer le développement et l'adoption de la technologie nouvelle. Nous sommes actuellement à l'aube d'une autre révolution technologique qui, si elle offre des perspectives extraordinaires d'augmentation de la

production, n'en constitue pas moins une menace pour les pays qui n'auront pas fait l'effort nécessaire pour y participer.

Cependant, cette tâche gigantesque ne pourra se réaliser sans une ample coopération multinationale et sans un effort concerté de tous les pays de la région. Cette coopération multinationale est la clé du succès dans trois domaines de la plus haute importance : le commerce international, la capitalisation du secteur rural et la technicisation de l'agriculture, domaines dans lesquels la communauté internationale et les organismes techniques et financiers doivent assumer un rôle central à l'appui du développement régional. L'intégration régionale, fortifiée par la vocation politique renaissante des gouvernements de l'Amérique latine et des Antilles qui les pousse à chercher ensemble la solution à leurs problèmes, constitue un mécanisme efficace d'expansion économique, de renforcement de la capacité à négocier avec des pays tiers et de coordination des politiques nationales d'encouragement de la production tirant parti au maximum des complémentarités écologiques et économiques de nos pays.

Ce nouvel essor de l'intégration régionale et l'internationalisation croissante de l'agriculture et les connaissances technologiques nécessitent la conception d'un nouveau style de coopération technique internationale qui permette aux pays de la région de mener des actions communes en coordonnant leurs demandes et leurs besoins et qui adapte ces actions aux ressources financières et scientifiques dont disposent les pays développés. Aider les pays de l'Amérique latine et des Antilles à s'organiser pour travailler ensemble au développement agricole et pour alors gagner les apports et l'appui des pays développés, voilà des tâches utiles auxquelles nous devons nous préparer. L'accord passé avec le gouvernement du Canada et que M. Clinch vient d'annoncer est sans doute un premier pas dans cette direction, car il s'agit de ressources financières et scientifiques d'un pays développé qui s'appliqueront aux actions que l'IICA coordonne dans la région, et ce, dans un cadre souple d'appui du Plan à moyen terme de l'Institut.

Telle est donc en résumé, la toile de fond des deux importantes manifestations que nous inaugurons aujourd'hui à Ottawa, capitale accueillante du Canada, pays membre de l'IICA depuis 1972 et

ayant un brillant passé de participation efficace et prépondérante aux programmes de coopération technique et économique avec les pays du tiers monde. Le Canada est aussi un pays qui se distingue par la vigueur de son secteur agricole, secteur faisant face sur le plan international à des problèmes similaires à ceux des pays de l'Amérique latine et des Antilles, et qui, pour les résoudre, mène des actions conjointes avec les pays en voie de développement par l'entremise du Groupe de CAIRNS. Nul environnement ne pourrait être plus propice au succès des délibérations que nous entamons aujourd'hui que celui que nous offre le Canada.

Les résolutions prises dans le vaste forum de la Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) constitueront sans doute un mandat pour le système interaméricain en général. En ce sens, M. Baena Soares nous a déjà fait savoir qu'il était volontiers disposé à diffuser et à appuyer les conclusions de la CIMA et à continuer à resserrer nos liens réciproques et à coordonner nos actions. De plus, la simultanéité des deux réunions permettra au Conseil interaméricain de l'agriculture de faire siennes les recommandations de la CIMA et de les replacer dans le contexte plus restreint de l'IOCA en les incorporant immédiatement aux résolutions concrètes visant à orienter et à régler les actions de l'Institut. Grâce à ces résolutions, les activités que l'Institut mènera au cours des prochaines années bénéficieront des délibérations et des recommandations de la CIMA, auront ainsi une plus grande profondeur de concept et seront plus étroitement adaptées aux caractéristiques de la situation complexe que nous vivons actuellement.

Je désire terminer en remerciant le gouvernement du Canada et le peuple canadien, tout particulièrement le Gouverneur général, son Excellence Madame Jeanne Sauvé, et le ministre de l'Agriculture, Monsieur John Wise, de leur chaleureuse invitation à tenir ces réunions à Ottawa, ce qui nous a permis d'apprécier aujourd'hui leur généreuse hospitalité. La présence de vous tous à ce double rendez-vous d'une telle importance pour le secteur agricole

de l'Amérique latine et des Antilles, est la garantie même du succès des délibérations qui s'ouvrent aujourd'hui.

Je vous remercie.

DISCOURS PRONONCÉ PAR MONSIEUR L'AMBASSADEUR
JOÃO CLEMENTE BAENA SOARES,
SECÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Le grand prestige de cette réunion, reflété par la présence de Messieurs les ministres de l'Agriculture, de leurs représentants et d'observateurs de divers pays et d'organismes multilatéraux, laisse présager que d'importants résultats y seront atteints.

Je tiens à signaler, dès le début, l'excellent travail que le directeur général de l'IICA, et mon ami, Monsieur Martín Piñero, a fait avec ses collaborateurs pour assurer le succès de ces réunions.

Je voudrais remercier, au nom de tous, le gouvernement du Canada d'avoir eu la gentillesse d'offrir son pays pour siège de la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'agriculture et la quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.

Le peuple canadien a donc fait preuve une fois de plus, de son hospitalité traditionnelle. Je suis sûr que le Canada, qui, du fait de sa géographie variée, riche et vaste, jouit d'une agriculture et d'un développement technologique lui permettant de contribuer grandement à relever les défis auxquels font face aujourd'hui les pays des Amériques, apportera une contribution heureuse aux résultats obtenus par cette Conférence.

Cette Conférence spécialisée du système interaméricain nous offre une occasion très spéciale de débattre des questions primordiales et de faire des recommandations fondamentales concernant les actions des gouvernements et des organismes internationaux qui oeuvrent dans la région. L'occasion est d'autant plus spéciale que cette Conférence constitue le point de confluence de divers courants de pensée stratégiques pour l'avenir de l'Amérique latine et des Antilles.

J'aimerais souligner plusieurs de ces convergences et montrer leur importance, telles que je les perçois de mon poste de secrétaire général de l'Organisation des Etats américains.

Je vais faire allusion à certains sujets de réflexion qui motivent, selon moi, cette réunion. Il me semble opportun de souligner que nous avons ici, pour orienter le débat, des confluences de pays, une convergence de thèmes importants dans la conjoncture économique régionale et une maturité politique qui devrait nous permettre de surmonter avec courage les épreuves présentes et à venir.

La confluence des pays membres de l'OEA et de l'IICA, symbolisée par la tenue au Canada de cette double réunion, nous permet de réaffirmer l'engagement hémisphérique, à savoir le partage d'idéaux et la solidarité dans la recherche de processus de développement intégral. Nous sommes tous conscients qu'il n'y aura pas de démocratie effective et durable tant que nous n'atteindrons pas une croissance économique autonome avec l'entière participation de tous nos peuples.

L'effort interne d'adaptation de politiques que devra faire chacun des pays de l'Amérique latine et des Antilles est énorme, et cette décision interne constitue la clé de voûte de notre tâche. Mais cet effort interne aura plus de chances de réussir si l'on peut compter sur les ressources d'une action commune à l'intérieur de la région, ainsi que sur un cadre extrarégional de politiques fiscales, monétaires et commerciales, et de politiques d'aide financière plus favorables qu'il ne l'est depuis le début de la présente décennie. Les pays industrialisés doivent donc reconsidérer leurs priorités à la lumière des effets que leurs actions auront sur la possibilité réelle de renforcer la démocratie en Amérique latine et aux Antilles, ce qui nous intéresse tous.

Il devient urgent de reconstituer un cadre hémisphérique qui permette de récolter les fruits de l'effort interne dans chaque pays et de profiter de toute possibilité d'intégration régionale. Cette Conférence, qui coïncide avec la réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture, rassemble un nombre suffisant de pays pour participer à cette tentative de construire un nouveau

cadre de solidarité qui tiennent compte des nouvelles réalités de l'hémisphère.

La Conférence sera également l'occasion d'une importante convergence de thèmes. Je veux souligner que les questions technologiques et commerciales constituent deux aspects vitaux de la situation que nous devons considérer. A cet égard, la Conférence examinera certainement le rôle que jouent l'Etat et le secteur privé dans les nouvelles politiques.

Depuis que j'ai eu l'honneur d'assumer la charge de secrétaire général de l'OEA, j'ai essayé de faire valoir dans tous les forums le fait que les mutations technologiques accélérées constituent un élément essentiel pour l'avenir d'une région qui se ressent toujours de ses problèmes historiques de développement intégral, en instance de solution, et qui est entravée à l'excès par la nécessité de considérer en priorité les questions de dette extérieure et, en général, de manque de financement.

Bien que cette Conférence soit spécialisée en agriculture, domaine d'une importance cruciale dans l'histoire et pour l'avenir de notre région, il ne nous échappe pas que les changements technologiques à l'échelle mondiale sont en train de modifier profondément le profil de production de tous les pays et, par conséquent, la composition et l'orientation du commerce mondial. On peut difficilement s'imaginer un processus de développement intégral de l'Amérique latine et les Antilles qui ne cherche pas pour la région une nouvelle forme de participation à une économie mondiale, de plus en plus marquée par l'interdépendance et orientée vers la production et le commerce de biens et de services de haute technologie.

Le débat sur de nouvelles formes d'insertion dans l'économie mondiale devra se faire avec le réalisme qu'impose la situation générale de la région et que demande la situation particulière de chaque pays. C'est là une des questions qui exigent les plus grands efforts communs dans la région et l'appui des pays industrialisés. Par ailleurs, il n'y a pas de doute que la recherche d'une stratégie et de politiques appropriées pour résoudre ce problème exige un calendrier d'activités qui tiennent compte du

profil éminemment agricole de la plupart des pays. L'agriculture y jouera donc un rôle vital. Il convient de répéter que, pour y parvenir, aussi bien l'effort interne que la coopération des pays industrialisés, lesquels ont cependant sérieusement entravé jusqu'ici les exportations agricoles de la région, constitueront des éléments fondamentaux.

Quoi qu'il en soit, à mesure que le processus se déroulera, il ne s'agira plus de l'agriculture hétérogène - caractérisée par de sérieuses déficiences technologiques et une grande pauvreté rurale, et faiblement intégrée au reste de nos économies - que nous connaissons depuis si longtemps. Au contraire, il s'agira d'une agriculture de plus en plus modernisée, de plus en plus intégrée au reste de l'économie et de plus en plus capable de créer des systèmes d'emploi rentables pour la population. C'est à ce défi que font face depuis de nombreuses années l'Amérique latine et les Antilles. Les pressions internes et externes que subissent nos sociétés exigent qu'on s'en occupe sans plus tarder. La réflexion commune sur ces questions, à laquelle vous vous livrez et dont le centre d'intérêt est une nouvelle stratégie de développement, constitue une priorité pour les organismes et les forums dont dispose le système interaméricain, et plus spécialement pour l'IICA et le Conseil interaméricain de l'agriculture, qui sont les destinataires principaux des recommandations qui, sans aucun doute, seront faites lors de cette conférence.

Je sais aussi que la Conférence se penchera vraisemblablement sur la modernisation de l'administration de l'Etat et sur la relation entre les secteurs public et privé. Ces questions suscitent aujourd'hui, dans nos pays, une préoccupation et un intérêt particuliers et exigent une vision novatrice. L'agriculture, qui est un des moteurs de l'économie, a certainement là une fonction importante à remplir.

Le rôle de l'Etat dans la recherche et la vulgarisation des progrès agricoles a, traditionnellement, été très important dans la région. Nous vivons aujourd'hui des situations changeantes, du moins en ce qui concerne trois aspects fondamentaux.

Premièrement, il y a l'apport privé, indéniable, qui touche maintenant des domaines beaucoup plus vastes que la simple recherche d'une amélioration de l'économie de la culture, aspect auquel se limitaient dans le passé les grands apports technologiques privés. De nos jours, les centres de création, d'adaptation et de transfert de technologie agricole se multiplient dans la région et ils devront constituer, avec le secteur public un système intégré et efficace, parallèle au secteur public. Deuxièmement, le secteur public de création et de diffusion de technologie dans la région s'est affaibli en raison de la détérioration générale de la capacité financière des gouvernements. La définition précise des fonctions et la modernisation de l'appareil étatique, à la fois en matière d'établissement de politiques et d'aspects technologiques, constituent des tâches immédiates du nouvel effort interne. Enfin, et c'est là un résultat des progrès technologiques, le cycle entre la création des connaissances et la mise en application de celles-ci s'est raccourci à la fois dans l'agriculture et dans d'autres secteurs productifs. Par conséquent, il convient d'identifier les schémas organisationnels les plus efficaces pour en arriver au niveau technologique nécessaire. Ce sont là des aspects cruciaux du nouvel effort interne, qui peuvent en même temps profiter d'une intégration régionale de certaines tâches avec échange d'expériences à l'intérieur de la région et avec l'appui de pays industrialisés.

Mesdames , Messieurs, le secrétariat général de l'OEA, les organisations multilatérales qui oeuvrent dans l'hémisphère ainsi que les gouvernements tireront profit des résultats des débats et des recommandations de cette Conférence. Notamment l'IICA, en sa qualité d'organisme spécialisé, devra accomplir l'importante tâche de mettre en oeuvre certaines de vos recommandations et d'assurer que le produit de cette réunion parvienne à tous ses destinataires.

Pour ma part, j'attends avec beaucoup d'intérêt les résultats auxquels aboutira cette Conférence, organe du système qui, à l'heure actuelle, se trouve au centre de confluences essentielles pour l'avenir de tout notre hémisphère.

Je vous remercie.

DISCOURS PRONONCÉS À LA SÉANCE DE CLÔTURE



**DISCOURS PRONONCÉ PAR L'HONORABLE JOHN WISE, P.C., M.P.,
PRÉSIDENT DE LA IX^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE
DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE ET DE LA QUATRIÈME RÉUNION
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

A l'approche de la clôture à la fois de la Conférence et de la Réunion du Conseil, je voudrais prendre quelques minutes pour exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont concouru au succès de ces deux événements.

D'abord, je tiens à remercier tous les délégués de leur participation active. La qualité de vos interventions écrites et verbales a mené à des discussions fructueuses et à des résolutions très productives.

Au nom de toutes les délégations, je dis merci à l'IICA pour la très grande qualité de ses services de secrétariat -et tout particulièrement pour ses services de traduction et de traitement de textes-. Cela a grandement contribué à la réussite de ces rencontres.

Je témoigne aussi ma reconnaissance aux observateurs qui se sont intéressés à nos délibérations.

En outre, je remercie l'équipe dynamique qui a travaillé très souvent dans l'ombre à la préparation et à l'organisation matérielle de cette réunion : les agents de liaison entre groupes de travail, les interprètes, les agents du protocole, les agents d'information, les messagers, les correcteurs, les employés de mon Ministère et des autres ministères et tous les autres employés de soutien.

Au cours de cette semaine, on m'a transmis beaucoup de remarques positives et de compliments sur l'organisation de la présente réunion, sur mon Ministère et sur le Canada en qualité de pays hôte.

Merci à tous ceux d'entre vous qui ont exprimé ces très chaleureux sentiments.

Sur le plan personnel, cette dernière semaine a été très mémorable pour moi, car j'ai eu l'occasion de m'entretenir en tête-à-tête avec un grand nombre d'entre vous.

Et enfin, je m'en voudrais de ne pas remercier de vive voix l'Agence canadienne de développement international (ACDI) de son aide précieuse.

Nous avons beaucoup accompli au cours des derniers jours. Ces réalisations ont été possibles grâce à vos connaissances, à votre expérience et à votre volonté d'apprendre par le dialogue.

Nous devons avant tout nos réalisations à votre coopération.

En qualité de ministre de l'Agriculture du Canada, je suis un fervent adepte de la concertation.

Le Canada est un pays immense et varié. Toutes nos régions sont uniques. Il en va de même des besoins et des préoccupations des secteurs agricoles dans chacune de ces régions.

Mais, en dépit de toutes nos différences, nous partageons certains intérêts et objectifs communs. C'est sur ces éléments communs que nous nous fondons pour atteindre un consensus.

Je suis donc bien placé pour reconnaître la grande valeur de la coopération. Je sais que cela exige un juste équilibre de concessions mutuelles.

C'est ce même esprit de solidarité qui permet à l'IICA de bien s'acquitter de son rôle, qui est de promouvoir le développement agricole.

Vous n'avez qu'à songer à tout ce que nous avons accompli au cours de la dernière semaine.

Dans le cadre de la réunion du Conseil, nous avons exprimé notre confiance dans la gestion et les plans futurs du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement au Costa Rica (CATIE).

Nous avons aussi approuvé un budget qui nous fournira les ressources financières nécessaires pour faire progresser les programmes pendant les deux prochaines années.

Dans la déclaration et les résolutions que nous avons formulées au cours de la Conférence des ministres, nous avons donné à l'IICA les directives pour la mise en oeuvre du Plan à moyen terme.

La déclaration elle-même traite plus particulièrement des points essentiels à la viabilité du secteur agricole dans les pays membres. Les recommandations ont simplement traduit la déclaration en actions concrètes et coopératives.

Je vous remercie tous de vos contributions à la Déclaration d'Ottawa et aux recommandations connexes. Elles pourront certainement servir de fondement aux mesures que nous prendrons à court et à moyen terme.

La déclaration est issue de saines discussions au cours desquelles l'esprit de coopération a toujours dominé. Cela m'a profondément impressionné, et je vous félicite tous de cette attitude.

Une dernière remarque en terminant : la présente réunion a donné aux pays de moindre envergure une excellente occasion de faire connaître leurs points de vue et de participer activement et pleinement à notre organisation.

A tous ces pays, je dis ceci : les plus grands vous ont entendus. Nous sommes heureux de constater votre enthousiasme et de connaître vos aspirations. Vous avez élargi nos horizons en nous communiquant vos idées de façon si éloquente et si habile.

Le Canada a été très honoré d'accueillir les participants à la Conférence des ministres et à la réunion du Conseil.

Cela a renforcé notre conviction que l'Institut est le moyen le plus efficace de concentrer les efforts sur le développement agricole dans la région.

Notre pays tient à participer activement au sein de l'organisation. Il nous tarde de coopérer à de futurs efforts conjoints tant au sein de l'organisation que de concert avec d'autres pays membres.

Nous avons bien hâte aussi de vous revoir à l'occasion de la prochaine réunion du Conseil au Brésil.

J'ai tiré un grand plaisir personnel de cette occasion de partager avec vous informations et idées.

Je vous remercie tous, encore une fois, de vous être rendus au Canada pour cette réunion et je vous souhaite un bon voyage de retour.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR L'HONORABLE LINCOLN MYERS,
MINISTRE DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE,
DE L'EXPLOITATION DES MERS, DES FORÊTS ET
DE L'ENVIRONNEMENT DE TRINITÉ-ET-TOBAGO**

Je suis à la fois honoré et ravi d'avoir l'occasion de vous adresser la parole en cette séance de clôture des réunions mixtes de la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et de la IVe réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

Monsieur Wise, je suis certain d'exprimer l'opinion de tous les délégués en vous affirmant, Monsieur le Ministre et Président, que tous ceux qui, comme moi, sont venus au Canada en cette occasion, se souviendront toujours de la chaleureuse hospitalité et de l'amitié que votre peuple nous a manifestées à tous les égards dans le cadre de l'organisation de ces rencontres. Le déroulement harmonieux des activités, le niveau de sécurité, la grande efficacité avec laquelle on a assuré notre bien-être, sont dignes des plus grands éloges. Je prends donc la liberté de présider l'assemblée pour quelques secondes et de demander au Directeur général d'exprimer, au nom de chacun d'entre nous, nos plus sincères remerciements au gouvernement et au peuple canadien qui se sont montrés des hôtes parfaits.

Nous tenons également à féliciter le Directeur général, le Dr. Martín Piñero, pour le programme qu'il a pu mettre en oeuvre grâce à la collaboration de l'Institut, conformément aux différents mandats et résolutions que les ministres et le Conseil ont adoptés à diverses occasions.

Nous devons en outre reconnaître les efforts considérables, la promptitude et l'efficacité opérationnelle générale de son équipe, en particulier la contribution du Sous-directeur général, du Secrétaire technique et de divers membres du personnel de soutien qui sont venus jusqu'ici du Costa Rica. Par ailleurs, nous

avons tous beaucoup apprécié la présence des charmantes demoiselles aux noeuds papillons rouges et de leurs collègues masculins en cravate vermillon qui se sont continuellement déplacés pour nous porter diverses demandes, et qui ont ainsi facilité le déroulement de la Conférence. Monsieur le Président, je demande donc aux ministres et aux délégués de leur exprimer, de la manière habituelle, notre appréciation pour leur soutien constant.

Monsieur le Président, cette rencontre mixte historique de la Conférence des ministres et du Conseil a permis d'aborder de nombreuses questions qui toutes touchent de près l'orientation principale et les objectifs fondamentaux de l'Institut interaméricain pour la coopération de l'agriculture. Aucune autre rencontre entre les ministres de l'Agriculture ne revêt autant d'importance dans l'hémisphère occidental. J'affirme ceci non seulement à cause de la présence des personnalités qui se sont rencontrées ici à Ottawa pendant la dernière semaine, mais peut-être davantage en raison des circonstances qui prédominent actuellement. On nous a rappelé que dans presque tous les pays qui font partie du bloc interaméricain, l'évolution de la situation économique globale a abouti non seulement à un arrêt, mais à un renversement des progrès sociaux et économiques dont de nombreux peuples avaient commencé à bénéficier au cours de la dernière décennie. Monsieur le Président, ces derniers jours, de nombreux conférenciers nous ont laissé entendre que nous n'avions d'autre choix que de reconnaître entièrement le fait que les revirements de nos fortunes économiques dépendent, en premier lieu, de la modernisation, de la restructuration, de la revivification, voire de la transformation de nos secteurs agricoles.

Monsieur le Président, il est de notre devoir en tant que ministres responsables de l'Agriculture de convaincre nos premiers ministres, nos présidents, nos peuples et, permettez-moi de mentionner particulièrement nos ministres de finances, comme nous l'a fait si bien remarquer le distingué ministre de la Barbade cette semaine, de la nécessité d'allouer des ressources suffisantes au développement agricole et rural.

En qualité de ministres des pays du bloc interaméricain, nous avons présenté au monde entier, la "Déclaration d'Ottawa", qui est l'aboutissement de nos délibérations de la semaine dernière.

Monsieur le Président, cette Déclaration est l'appel que nous lançons en faveur du développement et de la transformation en agriculture, ainsi que du développement rural dans les pays en développement en Amérique. Elle constitue, Monsieur le Président, notre "Grande charte". Les générations futures ne nous pardonneront jamais à nous les ministres, si nous manquons, par nos actes et par les réalisations concrètes de nos gouvernements, d'appliquer les principes et les stratégies énoncés dans la Déclaration. Il ne faudrait pas qu'on nous accuse un jour de nous en être tenus à la simple rhétorique. En d'autres mots, Monsieur le Président, nous devons bien comprendre que les mots ne remplacent pas les actes. En effet, si nous ne réussissons pas à dépasser le stade rhétorique, alors toutes nos belles manifestations de profond intérêt pour les affamés, les malades, les pauvres, les ouvriers agricoles et les petits agriculteurs dépossédés de leurs terres nous hanteront et constitueront une grave accusation contre notre manquement à nos responsabilités en tant que ministres de l'Agriculture.

Monsieur le Président, je souhaite féliciter les autres ministres et les chefs des délégations qui, au cours des débats, ont si habilement fait preuve de sens politique, de compréhension et de respect mutuel à l'égard des circonstances particulières auxquelles fait face chacun d'entre eux. L'IICA a reçu des directives claires quant à la façon de procéder dans la lutte pour favoriser le développement du secteur agricole et du milieu rural dans les pays d'Amérique latine et dans les Caraïbes.

A mesure que nous allons de l'avant avec des stratégies appropriées et de nombreux projets de développement, je considère, Monsieur le Président, qu'il est important de nous rappeler le nouvel "Ordre du jour international sur l'environnement" ; cet ordre du jour comprend des questions internes comme l'érosion du sol, l'extinction massive des espèces, la mauvaise exploitation des ressources en sols et en eaux, les pluies acides, l'épuisement des forêts tropicales et j'en passe. Nous ne devons pas oublier que le développement économique soutenu exige une attention et une

adhésion rigoureuses aux mesures de protection de l'environnement. Nous devons combler les besoins de la génération actuelle sans pour autant miner les perspectives d'avenir de la prochaine.

A ceux qui croient que ces affirmations sont exagérées, laissez-moi simplement leur rappeler que les données recueillies par satellite nous montrent que l'Inde a perdu environ 16 % de son couvert forestier en six ans, soit de 1973 à 1981. Par ailleurs, de 1982 à 1983, sept gros incendies de forêt en Indonésie et en Malaisie ont réduit à néant une superficie égale à près de la moitié des pertes moyennes annuelles en forêts tropicales humides dans tous les pays concernés. Les données scientifiques sur l'incidence de la pollution industrielle révèlent ses effets alarmants sur respectivement 34, 20, 10 et plus de 30 % des ressources forestières de l'Allemagne de l'Ouest, de certaines parties de la Suède, de la Yougoslavie et de certaines régions de la France. Monsieur le Président, savons-nous, dans les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, quel pourcentage de nos arbres sont ainsi touchés? Je veux simplement dire qu'il n'est jamais trop tôt pour commencer.

Monsieur le Président, essentiellement, nous avons des intérêts et des responsabilités réels face au contrôle des progrès et de l'incidence globale de l'élargissement des frontières dans le microdomaine de la biotechnologie et du génie génétique, et, en même temps, il nous faut également prendre les mesures qui s'imposent pour protéger, voire améliorer le monde plus vaste de notre environnement physique dans lequel nous vivons jour après jour.

Monsieur le Président, comme toujours, les meilleures choses sont faites pour durer. Monsieur le Ministre, vous avez fait preuve de beaucoup de caractère. Vous nous avez conquis et, par-dessus tout, vos compétences et votre efficacité en qualité de président de la Conférence ont suscité l'admiration de tous. Je demande donc à mes collègues de vous montrer leurs sentiments à votre égard. Nous vous souhaitons tous, à vous et votre famille, tout le bonheur possible.

Monsieur le Président et vous tous qui avez participé à cet événement, je tiens à vous dire : Obrigado, Muchas gracias, Thank you, Merci beaucoup.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. MARTÍN E. PIÑEIRO ;
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IICA

Nous voici parvenus à la fin de cette réunion qui, j'en suis sûr, figurera parmi les plus importantes de l'Institut. Cette réunion simultanée du Conseil et de la CIMA nous a donné l'occasion de traiter de nombreux sujets, dont certains sont particulièrement importants pour l'IICA, et, je crois, pour l'agriculture du continent.

Mais nous avons surtout abordé des questions de premier ordre qui figurent dans la Déclaration d'Ottawa ; nous avons adopté des résolutions marquantes et avons accueilli deux nouveaux pays membres.

La Déclaration et les recommandations témoignent du consensus manifesté par les pays à propos de sujets importants, en l'occurrence le rôle de l'agriculture, la nécessité de moderniser l'agriculture de façon cohérente et en accord avec les besoins de nos agriculteurs, l'importance d'une modernisation du secteur public et les possibilités de coopération internationale.

Je crois que nous nous trouvons à un tournant de l'histoire de l'agriculture. Si les années cinquante et soixante ont été celles du développement industriel, il semble que nous connaissons aujourd'hui un regain d'optimisme et de bonnes intentions dans le domaine de l'agriculture.

De même, les principaux problèmes et les solutions possibles sont perçus plus clairement et font l'objet d'un plus grand consensus.

Si ces impressions devaient se confirmer, cette réunion serait effectivement importante pour nous tous et pour ceux qui dépendent de l'agriculture parce que nous aurions alors franchi une nouvelle étape dans le développement du secteur agricole.

La Déclaration d'Ottawa, les recommandations et, plus directement, les résolutions du Conseil engagent clairement l'Institut. Elles constituent un complément et un approfondissement de l'orientation technique du Plan à moyen terme et elles en renforcent le poids politique en nous permettant de programmer nos activités dans la voie déjà tracée par le Conseil il y a un an au Mexique.

La décision que nous avons prise de préparer un plan stratégique pour la relance du secteur agricole dans la région représentée, sans aucun doute, un nouveau défi pour l'IICA. Elle signifie que les pays sont désireux que les débats de la IXe CIMA et les orientations qui en ont découlé aboutissent à l'adoption de mesures concrètes. D'après les lignes directrices établies pour la préparation de ces mesures, il apparaît clairement nécessaire de proposer de nouveaux mécanismes qui permettent aux divers pays d'engager des actions conjointes pour résoudre des problèmes communs ; cela nécessitera un intense travail de consultation pendant l'élaboration du plan, travail dont les résultats apparaîtront au grand jour lorsqu'ils seront présentés au Comité exécutif l'an prochain.

L'importance que prendra cette initiative dépend de nous tous. Dans la mesure où nous parviendrons à mieux nous entendre quant au rôle de l'agriculture et quant à la place qu'elle occupe dans le développement économique et, par conséquent, dans la stabilité politique et dans la paix de la région, nous pourrons faire en sorte que cette idée se transforme en l'amarce d'une vigoureuse action conjointe. Nous sommes prêts à relever le défi que cela représente.

Je ne peux que souligner l'accord manifesté par les divers pays pour accroître leur contribution au programme-budget. Je sais les difficultés que ces pays connaissent, mais cette décision témoigne, comme l'a indiqué M. le ministre de la Barbade, de l'importance que nous accordons à l'agriculture et de l'engagement que nous avons pris de faire tout ce qui était en notre pouvoir pour gérer ces ressources financières avec efficacité et en respectant les besoins des pays.

Pour terminer, j'aimerais remercier le Brésil de s'être proposé pour accueillir la prochaine Assemblée du Conseil, ainsi que le Ministre de Trinité-et-Tobago pour son intervention et tous ceux qui ont contribué au succès de cette réunion. J'accorderais une mention spéciale à la population de ce merveilleux pays qu'est le Canada dont l'hospitalité et l'accueil de ses dirigeants laisseront en nous le souvenir impérissable de ces journées durant lesquelles nous avons eu l'occasion d'admirer la gentillesse, la générosité et l'esprit de travail d'une société sensible au progrès de l'humanité. Tous nos remerciements, donc, au Canada et à son gouvernement représenté ici par l'honorable M. Wise, ministre de l'Agriculture, et par ses collaborateurs qui ont déployé d'énormes efforts pour, non seulement lui faciliter le travail mais aussi pour le lui rendre plus agréable. Merci également aux interprètes et au personnel de soutien logistique qui se sont appliqués à faciliter notre tâche quotidienne, ainsi qu'à tous les délégués sans la participation de qui, rien n'aurait pu se faire.

Ce document a été édité et publié par la Direction pour la Coordination des affaires institutionnelles de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

Les fonctionnaires de cette Direction et ceux de l'imprimerie de l'IICA ont participé à sa réalisation.

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer en mars 1988 et tiré en 200 exemplaires.



INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE

Apdo. 55-2200 Coronado, Costa Rica - Tel.: 29-0222 - Cable: IICASANJOSE - Telex: 2144 IICA,
Courrier Électronique EIES: 1332 IICA DG - FACSIMIL (506)294741 IICA COSTA RICA